

NFTéléphone 027/23 30 51
Publicité :
Publicitas - Sion
Téléphone 027/21 21 11Pont-de-la-Morge
Restaurant
Tél. 027/36 13 76**Au Comte Vert**Propriétaire : Jean-Jérôme Luyet
Restaurant gastronomiqueDemandez nos menus de fête
Pour Saint-Sylvestre :
reserver est sage précaution !

36-1251

Le n° 60 ct.

**En voiture,
tué par
une pierre**

Voir page 26

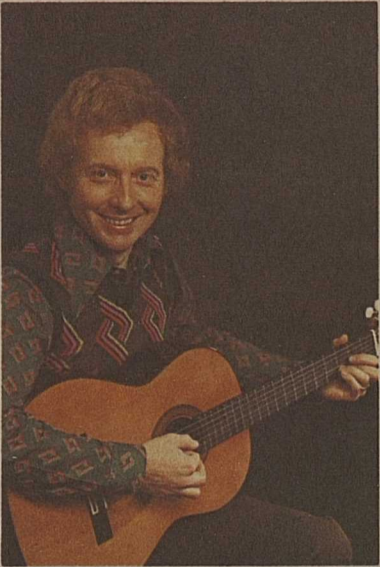
Nouvelliste

et Feuille d'Avis du Valais

Page 14, le poster de la semaine

Léo Devantéry

Léo Devantéry a vingt années de chansons. C'est un beau palmarès pour le petit porteur de pain qui, entre deux hottées, grattait la guitare dans la campagne alémanique. Cet artiste du Valais a parcouru la Romandie tout entière, le cœur en bandoulière et la poésie à la bouche. Léo Devantéry vient de presser son premier 33 tours. Il donne le meilleur de son talent en interprétant d'inoubliables refrains. Léo est heureux dans ses chansons où il fait partager sa bonne humeur.



L'audience générale du pape

Vers la clôture de l'Année sainte

L'Année sainte est pour ainsi dire terminée. Il ne reste désormais plus que l'attente de la clôture de la porte sainte pour sceller dans ce symbole le souvenir des grâces reçues de la miséricorde divine et aussi le souvenir de notre programme de vie nouvelle.

Dans l'imminence de cette clôture, nous nous interrogeons sur le résultat, sur le sens de l'Année sainte, à laquelle l'Eglise a attribué tant d'importance, pour elle-même et pour le monde. Il n'est pas facile de faire la synthèse de cet événement. Tout en laissant et au temps et aux spécialistes le soin de décanter l'expérience spirituelle de l'Année sainte, nous nous bornerons, quant à nous, à relever une fois encore qu'elle a été une réalité éminemment, voire exclusivement, religieuse.

L'Année sainte ne saurait être définie ni comme un phénomène touristique ou social, ou folklorique, ni comme une réalité économique ou triomphaliste, ni comme une entité humaniste ou idéologique : elle se définit simplement et globalement comme un fait religieux. Les personnes, les familles, les groupes, les pèlerinages qui ont pris part à l'Année sainte et qui l'ont caractérisée, ont voulu accomplir, comme c'était prescrit, un acte, un effort, un programme de renouveau et de réconciliation.

Ces deux mots, nous l'espérons, resteront gravés dans la conscience, dans l'histoire de cette génération. L'Eglise a pleuré secrètement, elle a prié collectivement, elle a célébré publiquement ses rites et ses saints mystères. Elle a pris des attitudes de piété profondément sincères. Voilà ce qui est frappant, voilà ce qui est important. Dans l'immense remue-ménage de la vie contemporaine, une lampe - l'affirmation religieuse de l'Année sainte - s'est allumée et a éclairé le panorama de la terre. Seules les grandes aires des pays réfractaires à la lumière religieuse, à cause de leur athéisme aveugle, sont malheureusement restées mais peut-être pas entièrement - dans l'obscurité, dans la pénombre.

« Dieu n'est pas mort »

Faisons un pas de plus dans nos réflexions, et nous constaterons, une fois encore, que l'Année sainte a été essentiellement un acte de foi. Cet acte de foi s'est doublé d'un acte d'espérance, c'est-à-dire d'attente de nos destins futurs, appelés eschatologiques, dont nous avons dès maintenant un avant-goût, et que nous préparons dans notre vie de chaque jour, de conserve avec les mystérieux desseins de Dieu qui dominent le flux de l'histoire humaine en marche vers l'éternité.

**Route du Simplon
Horrible vengeance**

Voir page 23

La religion s'impose aujourd'hui, et elle apparaît plus que jamais comme un complément nécessaire et heureux, comme une réponse nécessaire aux besoins spirituels de l'humanité qui croissent précisément en fonction de son progrès dans la culture et dans la conquête du monde. Pour démentir la voix d'une cloche fêlée, qui n'aurait jamais dû retentir dans notre temps, nous dirons, en terminant joyeusement notre Année sainte : « Dieu n'est pas mort ! ». Dieu est plus fulgurant que jamais dans le ciel nuageux de notre temps. Notre religion révèle la vérité, le sens de la vie. Avec l'espérance, notre religion donne à la vie sa vraie valeur, elle nous donne les raisons de vivre courageusement, honnêtement et intensément.

Le plus beau et le plus profané

Et puis, il y a le mot le plus sublime, qui est aussi le plus profané. Dans son sens authentique, il comprend tout et explique tout : c'est le mot « amour » : Dieu est amour ! C'est là la révélation ineffable par laquelle le jubilé, avec sa pédagogie, avec son indulgence, avec son pardon et finalement avec sa paix pleine de larmes et de joie, a voulu remplir aujourd'hui notre esprit et demain notre vie : Dieu est amour ! Dieu m'aime ! Dieu m'attendait et je l'ai retrouvé ! Dieu est miséricorde ! Dieu est pardon ! Dieu est salut ! Oui, Dieu est la vie ! (cf. 1 Jean 4, 16).

par télex de notre correspondant
à Rome Georges Huber

Oui, par lui-même, Dieu est objet infini d'amour, il est amour envers nous et il nous aime le premier. Nous avons là des motifs inépuisables pour comprendre et pour pratiquer le commandement essentiel de l'Evangile : aimer Dieu, et « l'aimer de tout notre cœur, de toute notre âme et de tout notre esprit » (Math. 22, 37).

Nous savons que ces sublimes vérités devraient nous mettre en extase, comme ce fut le cas pour tant de saints et comme c'est le cas, silencieusement, pour autant d'âmes pures et pieuses. Mais pour nous, enfants de notre terre et de notre temps, nous entrevoyons à peine cette vérité : oui, Dieu est

Suite page 26

En marge du bordereau d'impôt...

LE PRIX D'UN SOULAGEMENT

S'il est un sujet qui provoque aujourd'hui la discussion, et l'anime aussitôt, c'est évidemment celui de l'impôt. A l'heure du bordereau, à la lecture de son montant, nombreux s'élèvent dans le canton contre une loi fiscale qui ne met plus le citoyen à contribution, mais à punition.

Dans ce contexte de mécontentement légitime, s'il était nécessaire, il est désormais urgent qu'aboutisse enfin une révision de la loi des finances. Le « gonflement inflationniste des revenus » propulse si bien le contribuable dans l'escalade du taux progressif que la charge fiscale en devient littéralement intolérable. D'ailleurs, l'autorité, consciente de cette lourde évolution, a soumis au peuple d'abord (en 1972), puis au Parlement (en 1974), deux projets de révision qui furent tour à tour refusés. Face à ce double verdict, elle a mis en chantier un troisième projet, actuellement en commission et en attente des deuxième débats parlementaires.

Ce dernier projet, toutefois, s'il s'inquiète de soulager le contribuable, d'atténuer les effets de la progression à froid, se signale surtout par une kyrielle de dispositions tracassières. Certes, tout au long des premiers débats parlementaires, il s'est déjà débarrassé d'articles particulièrement inquisiteurs (je songe d'abord à l'inventaire au décès), mais il en garde suffisamment pour demeurer inadmissible dans son esprit. Même s'il réserve un allègement sensible de l'impôt.

A ce propos, je me demande si les techniciens du fisc, parfaitement renseignés sur l'impopularité populaire d'une révision, n'ont pas misé sur ce sentiment pour mijoter un arsenal légal aux allures de règlement policier. Je me demande si ces techniciens, assurés d'un climat favorable à l'acceptation d'une loi nouvelle, quelle qu'elle soit, n'en ont pas profité pour l'imprégner d'une volonté de perquisition. En bref, je me demande s'ils ne se sont pas saisis des circonstances pour ajouter mille pilules amères à la pilule tant souhaitée.

Pour étayer mes impressions, je ne citerai qu'un seul exemple : le chapitre de la « procédure de taxation ordinaire » (article 157 et suivants), et spé-

cialement les « attestations de tiers » (article 161).

Lorsque je me réfère à la loi de 1972, repoussée par le peuple, je constate qu'elle prévoyait que l'autorité de taxation peut inviter le contribuable à justifier sa déclaration en fournissant tous les renseignements et documents utiles » (article 74). Lorsque je lis le nouveau projet de loi, je m'aperçois que le « peut » se généralise en « doit », je m'aperçois aussi que même l'épouse du contribuable n'échappe pas à ce « doit » (article 162)... De l'un à l'autre projet, il n'y a plus nuance d'obligation, mais menace d'exécution, sous peine d'amende ou d'emprisonnement pour qui a « dessein de tromper l'autorité fiscale » (article 249).

par Roger Germanier

Je conçois que l'autorité se préoccupe de découvrir et poursuivre le tricheur, mais je comprends mal qu'elle élabore toute une loi en fonction de cas exceptionnels : la fraude fiscale. S'il arrive que l'exception confirme la règle, il ne doit jamais arriver qu'elle la dicte. En cette occurrence fiscale, il résulte que chaque contribuable est suspecté d'emblée d'être un tricheur qui s'ignore, et promis dès lors à toutes les chicanes de cette loi. Et pour mieux plier chacun aux investigations du fisc, à ses soupçons, le délai de prescription s'étend généreusement sur quinze ans ! Et pour mieux atteindre le tricheur

éventuel, ce projet de loi invite encore à la dénonciation de tiers, sinon à la délation ! Vraiment, il est des dispositions où cette loi, sous prétexte de justice sociale, se transforme presque en expédition punitive !

Et pourtant, au lendemain de la votation populaire de 1972, chacun s'accordait pour attribuer principalement l'échec de la loi à l'impôt sur les gains immobiliers. Et chacun s'entendait alors pour tirer semblable leçon : il suffirait de corriger ce point (limitation dans la durée de possession) pour satisfaire les exigences populaires. Résultat de cette entente de naguère ? Un nouveau projet qui se montre d'abord avide de surprendre un fraudeur sous chaque contribuable, un nouveau projet qui se voudrait ensuite un modèle helvétique... quitte à oublier les particularités valaisannes. En somme, un exemple à citer partout, mais à ne pas subir ici.

Si ce projet de loi fiscale passe le deuxième cap des débats parlementaires, sans modifications appréciables, je crains qu'il ne franchisse pas le dernier cap de la votation populaire. Car, si tout le monde réclame un soulagement fiscal, rares s'accrochent de pareilles compétences policières. Il en résulterait alors le succès de l'initiative Zufferey ou le maintien de la situation actuelle. Ce que nul ne désire, ni le peuple ni les délégués du peuple, forcément...

Roger Germanier +

FINANCES FÉDÉRALES

Evolution inquiétante

Ce n'est pas sans appréhension que le Conseil fédéral voit les charges de la Confédération augmenter de façon vertigineuse et prendre des dimensions insupportables pour la caisse de l'Etat.

Il s'en inquiète. A tel point même qu'il a joint, à son message aux Chambres relatif au budget de 1975,

un aperçu sur le développement des finances fédérales pour les années 1977-1979, qui constitue un cri d'alarme de sa part devant les dépenses croissantes que la Confédération devra supporter en fonction des dispositions constitu-

F. C.

Suite page 26

« Motion d'ordre » pour le Merdenson...



Bien connu pour ses caprices dévastateurs, le Merdenson vit construire dans son lit, il y a une dizaine d'années, une série d'ouvrages destinés à atténuer ses frasques. Cette année, le dispositif a été complété par une nouvelle série de petits barrages dont le dernier, que l'on voit ici, est en voie d'achèvement. A la fin de cette semaine, tout sera terminé. Voir page 15.

Photo NF

Démocratie et fédéralisme dans l'interdépendance des régions industrialisées et de montagne

(voir NF du 17 décembre 1975)

1. Décentralisation

Parler de décentralisation c'est se référer au concept du fédéralisme. C'est remettre en cause toutes les formes de concentration excessive qui privent les petites entités d'un pouvoir de décision et même à l'extrême du droit de vivre et de s'exprimer.

Le « vide » économique de nos régions de montagne n'est pas sans relation avec la concentration urbaine de ces dernières décennies. Or si l'on analyse les causes de cette concentration, il faut bien reconnaître que la politique de l'Etat a joué un rôle important dans ce processus. S'il est vrai que ces mouvements concentrationnaires sont principalement dus à l'initiative des investisseurs privés (industriels, commerçants, entrepreneurs) qui bénéficiaient des conditions offertes par les villes : marché de la main-d'œuvre abondant, coûts décroissants; il faut aussi constater que les pouvoirs publics ont fortement contribué à créer ces conditions de croissance urbaine. Au nombre des facteurs déterminant de cette évolution, on peut citer :

- l'aménagement des réseaux de communication privilégiant les grandes concentrations (autoroute, CFF, métro...),
- l'implantation des infrastructures publiques (universités, hôpitaux, écoles secondaires et supérieures...),
- la prise en charge par les pouvoirs publics de certains coûts sociaux (épurations)
- l'implantation de l'administration,
- la politique du logement (le HLM ne convient pas particulièrement au milieu rural ou montagnard !),
- une fiscalité plus avantageuse : les centres urbains attirent les sociétés et les contribuables aisés

ex. impôt communal + cantonal : revenu 50 000.- (marié, sans enfants)

Bâle	7 180.-		
Sion	9 120.-	+ 1 940.-	+ 27 %
Liddes	10 720.-	+ 3 540.-	+ 49 %

parfois même une politique d'aide aux investissements de tiers favorisant les communes à forte croissance :

ex. : canton romand applique comme critère influençant le taux de subventionnement : croissance démographique rapide, proportion d'actifs dans l'ensemble de la population. Critères favorisant la concentration.

C'est donc en s'attaquant à l'ensemble de ces facteurs sous-jacents à la centralisation que l'on peut améliorer l'équilibre interrégional. Avant de vouloir se donner bonne conscience en distribuant quelques subsides, il faut mettre fin au traitement inégal qui favorise les centres au détriment des petites villes et des collectivités locales.

C'est le coût social de la concentration qui paraît bien lourd.

pour les zones rurales
coûts provoqués par l'élaboration d'une infrastructure existante (logements, réseaux d'approvisionnement, etc.), charges supplémentaires que les popula-

tions restantes doivent assumer pour entretenir, plus ou moins bien, un équipement parfois disproportionné
coûts de « désertification » des zones agricoles laissées en friches, et pourquoi ne pas parler aussi de ces coûts qui ne se chiffrent pas mais qui se traduisent par des souffrances de personnes devant quitter une région aimée pour trouver ailleurs un emploi souvent subalterne dans un centre où il est difficile de s'intégrer, perte d'un potentiel humain, car beaucoup de forces douées d'initiative et de talents doivent aller chercher ailleurs le moyen de se mettre en valeur.

Et si ces coûts sociaux étaient contre-balançés par une somme d'avantages indiscutables pour les centres urbains, ils pourraient encore être considérés comme acceptables. Mais dans la réalité, les désavantages d'une concentration massive se traduisent aussi par des coûts sociaux très lourds.

pour les zones urbaines
coûts d'encombrement provoqués par une urbanisation toujours plus complexe, dépenses publiques plus que proportionnelles au nombre d'habitants dès que la croissance de la population dépasse un certain seuil, pollution massive des zones surindustrielles, et ici aussi, au-delà des dépenses réparables dans le compte des administrations, il faut tenir compte des lourds tributs que les villes doivent sacrifier à la croissance: extension des banlieues sans nom et sans visage, développement de ce que Michel Albert appelle « l'agglomération » c'est-à-dire cette non-ville qui n'a plus rien de commun avec la « ville » centre de culture et de rencontre. L'agglomération, cet agrégat hétérogène, tentaculaire qui « constitue le milieu le plus favorable à la constitution d'un pouvoir autoritaire (...) ». Dans son cadre s'établit nécessairement une société de masses qui implique la contrainte sur les masses, donc la violence et la répression permanentes... Les sociologues ont mis en évidence la manière dont les croissances et les concentrations excessives favorisent l'atomisation de la société par la disparition des liens traditionnels et les solidarités anciennes.

D'ailleurs, on assiste, en Europe occidentale à un rejet de l'agglomération particulièrement dans la jeune génération. Une enquête réalisée en France par l'IFOP (1965) a fait ressortir que :

- 86 % des ruraux souhaitaient rester à la campagne, alors que
- 65 % des citadins auraient préféré vivre à la campagne s'ils en avaient eu la possibilité.

Il est donc temps de repenser le problème de la croissance des villes non en fonction d'un fatalisme aveugle mais en fonction des besoins et des aspirations des hommes.

Fait significatif : le cœur des villes connaît des problèmes analogues à ceux des campagnes ; exode, vieillissement de la population, dégradation du patrimoine bâti...

Et les citadins redécouvrent le besoin de recréer des vraies villes, de remettre en valeur les caractères exprimant la qualité d'un patrimoine architectural et culturel. Les villes aussi sentent le besoin d'être plus que l'addition de banlieues anonymes ou la juxtaposition de zones industrielles, elles aspirent à retrouver leur vocation première.

Ainsi le canton de Bâle-Ville dans l'exposé de ses objectifs d'aménagement insiste sur la nécessité de réanimer les anciens quartiers de la ville. Pour réaliser ce but, il entend assainir plus de 40 bâtiments et y favoriser l'installation des familles.

Si je me suis permis ces quelques considérations sur le phénomène urbain c'est parce que je suis persuadé que le développement régional ne pourra pas se faire sans une politique de stabilisation de la croissance des centres. Cette politique de

stabilisation a pour corollaire la décentralisation.

- décentraliser les institutions

Ici la Suisse dispose d'une tradition bien établie. Le partage du budget public respecte en gros la règle suivante : 1/3 la Confédération, 1/3 les cantons, 1/3 les communes. Le pouvoir central helvétique a un rôle financier relativement modeste ; en France, par exemple, pays dont la centralisation administrative est proverbiale, le Gouvernement national dispose du 80 % du budget public ; les autres collectivités (communes, départements) ne gèrent donc que le 20 % de ce budget.

Les collectivités locales et cantonales bénéficient encore d'une bonne autonomie financière. Il faut toutefois déplorer le fait que l'autonomie législative et administrative est en train d'échapper aux communes et

aux cantons en raison d'une confusion de plus en plus grande des compétences revenant à chaque niveau. S'il n'est pas encore nécessaire de recourir à Berne pour décider de l'ouverture d'une école maternelle, il faut toutefois déjà consentir à de longs échanges de correspondance et parfois même au trajet vers la capitale fédérale pour obtenir le subventionnement d'une école ou d'une canalisation de village.

Le temps est venu de revoir la répartition des tâches entre les différents niveaux de l'administration publique en donnant à chaque instance une autonomie réelle dans les domaines qui relèvent de sa compétence. Parallèlement on pourrait en attendre une simplification des démarches toujours coûteuses et éviter un gonflement de l'appareil bureaucratique.

(à suivre)

NOËL DU MISSIONNAIRE VALAISAN

Chaque jour la presse écrite ou parlée nous met en contact avec le tiers monde. Notre époque, décevante sur certains points, a le mérite de ne pas rester indifférente aux inégalités qui existent entre les pays riches et les pays en voie de développement. Les jeunes, en particulier, y sont particulièrement sensibles. C'est pourquoi nous comptons aussi sur les enseignants pour organiser avec les écoliers ou les étudiants des actions de solidarité.

Si on se demande parfois comment aider d'une manière efficace, il est bon à ce sujet de rappeler que plus de 200 Valaisans sont dans les pays de la faim, engagés dans une lutte solidaire. Ils sont tous conscients qu'il ne suffit pas de faire la charité mais qu'il faut instruire, former les gens sur place. Ils appliquent le proverbe qui dit : « Donne à manger un poisson à un homme, il mangera un jour ; apprends-lui à pêcher, il mangera tous les jours ».

Votre aide est efficace. En voici quelques témoignages :

Sr Marie Clément de Botyre-Ayent, aux Iles Fidji, 89 ans : « Le nombre de nos pauvres augmente. Jusqu'à présent nous avons pu soulager ces déshérités avec les dons reçus par votre comité et un tout petit peu de quelques familles ».

Le père Bernard Mathis de Grimisuat, au Cameroun : « Je n'ai pas besoin de vous dire qu'en plus de l'offrande elle-même, c'est le geste du Valais que nous apprécions. Cette aide morale que vous nous apportez en nous encourageant, nous l'apprécions surtout à l'heure où la critique tombe sur nous et où le découragement pourrait en abattre plus d'un ».

Le père René Mudry de Monthey au Gabon : « Votre don était particulièrement bienvenu puisque nous sommes engagés dans l'achat d'une Land Rover neuve, ins-

trument indispensable sur nos mauvaises routes. »

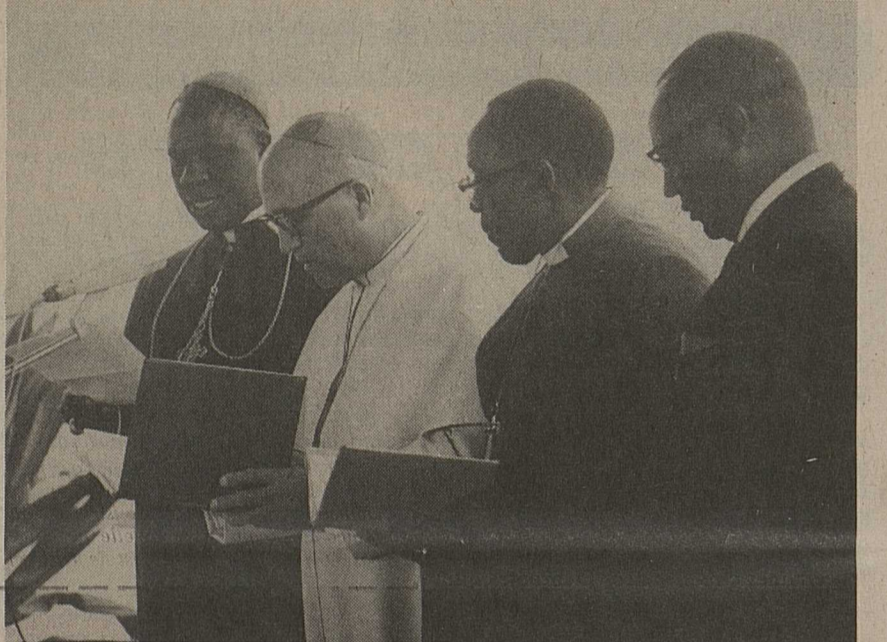
Le père Louis Crettol, de Loc, en République centrafricaine : « Un merci tout spécial pour le Noël du missionnaire valaisan : dans nos comptes africains, il tombe juste à point. En ce moment, je termine un dispensaire dans mon secteur. J'en ai commencé un deuxième à 100 km, car nos braves gens n'ont encore rien de tout ça ».

Sr Marie-Thérèse Udrisard de Sion au Sénégal : « Un très sincère merci pour la belle somme de Noël du missionnaire valai-

san. Je recommande à vos prières cette chère terre sénégalaise ».

Le père Lucas Gundi de Niederwald en Zambie : « Cette somme est bienvenue pour nous aider à payer le haut prix du carburant pour nos voyages missionnaires. Nous sommes fiers de nos amis valaisans qui pensent à nous ».

Le père André Brouchoud de Bagnes au Malawi : « J'ai mis cet argent à la disposition de l'évêque qui a deux grandes paroisses à construire dans la nouvelle capitale du Malawi à Lilongwe. »



Au Rwanda, la prière commune des missionnaires catholiques et anglicans.

A chaque Scandyna Sensor 1000 maintenant notre cadeau:

1 Weekend à Londres

A chaque téléviseur le n° de téléphone direct de votre technicien

Location par mois (avec service) **83.-**



Scandyna Sensor 1000

Téléviseur couleur moderne avec grand écran et balayage de 110° ainsi que 8 touches-senseur pour le choix des émetteurs. Grand haut-parleur frontal, commande par 6 curseurs linéaires. Ecran panoramique de 67 cm

Prix avec livraison et service à domicile

2380.-

P.-S. Toute défectuosité annoncée le matin jusqu'à 09 h. 00 sera remise en état le jour même (ou appareil de rechange)

la plus grande chaîne de magasins spécialisés en photo, radio, Hi-Fi
Inter Discount
votre ami et spécialiste.

Sion : rue des Mayennets 4
Sierra : Centre commercial de Noës (Centre Placette)
Crans : bâtiment Alexandra
Monthey : bâtiment Le Market, avenue de la Gare

Les Soldanelles

Sierra
Carrefour de l'Hôpital - rue Saint-Charles

A VENDRE

appartement 4 1/2 pièces

rez
Fr. 160 000.-

Pour tous renseignements : Agence Marcel Zufferey, Sierra
Tél. 027/55 69 61

36-242

Sion, centre ville
A remettre tout de suite

bar à café

avec liqueurs, entièrement agencé, pas de reprise, loyer modéré, 40 places.

Tél. 027/22 39 78 (bar Signal, rue Dixence) 36-32858

A louer à Platta, Sion, dans petit immeuble résidentiel

appartement 2 1/2 pièces

cheminée, 6 chaînes TV, cave, galetas.

Tél. 027/22 48 76

143.266.229

On cherche à Sion, centre ville

grand studio

Libre dès le 1er janvier.

Tél. 027/23 22 12
dès 19 heures

36-32862

Martigny

3 p. + hall, Fr. 325.- + chauffage et eau chaude, à louer immédiatement, Maladière 8

Sion

3 p. + hall, Fr. 360.- + chauffage et eau chaude, libre tout de suite, Tourbillon 80.

Gérances O. Staudmann-Sogim SA, Maupas 2, Lausanne, tél. 021/20 56 01

A l'ouest de Sierra à louer dans immeuble Sibri

appartement 3 1/2 p. rez-de-chaussée

Libre immédiatement
Fr. 340.- plus charges

Pour tous renseignements s'adresser à Agence Marcel Zufferey Sierra
Tél. 027/55 69 61

36-242

A louer à Sion, quartier Platta

appartement 3 pièces

Date d'entrée à convenir.

Pour traiter, s'adresser au 027/22 34 64

36-207

AVIS

aux sociétés valaisannes

Annonces de lotos - bals - manifestations culturelles et sportives - assemblées

Désireux de faciliter au maximum la vie active des sociétés locales valaisannes, le *Nouvelliste* et *Feuille d'Avis du Valais* informe tous les présidents et responsables qu'il maintiendra pratiquement en 1976 les tarifs d'insertion de 1975 applicables aux

genres d'annonces mentionnées ci-devant (noir-blanc et couleurs).

Il s'agit là d'une mesure exceptionnelle qui entre dans le cadre de notre collaboration au succès de la vie sociale valaisanne.

Tous renseignements peuvent être obtenus auprès de **Publicitas Sion**, tél. 027/21 21 11 - **Brigue**, tél. 028/3 12 83 - **Martigny**, tél. 026/2 10 48 - **Monthey**, tél. 025/4 42 49

Que 1976 apporte joie et satisfaction à tous ceux qui se dévouent pour le plus grand bien de la communauté.

FIN D'ANNÉE...

Le mercredi 10 décembre, l'Assemblée fédérale a réélu les sept conseillers fédéraux en leur attribuant des points qui vont de 177 à 213 sur 244. Les chroniqueurs sont d'avis que, dans les circonstances actuelles, les résultats peuvent être considérés comme satisfaisants. Le mode d'élection est, par contre, soumis à la critique car les résultats diffusés à travers le pays ne répondent pas à des critères objectifs. Sans vouloir mettre en doute les mérites des mieux lotis, il faut bien admettre qu'une prise de position un peu énergique, l'oubli de relever une intervention, la tactique des groupes peuvent faire perdre beaucoup de suffrages. L'anonymat du bulletin de vote permet d'extérioriser sans risques une petite rancune personnelle. Le citoyen, lui, se console avec la conviction que son conseiller fédéral est malgré tout le meilleur.

Pendant quatre ans, la formule magique de trois fois deux plus un paraît à nouveau bien assise. La recherche d'un compromis entre les diverses tendances a déjà fait l'objet de nombreuses conférences, sans aboutir à un accord général. Les discussions ont été limitées aux revendications ou aux exigences des partis; aucun effort véritable ne semble avoir été fait pour situer le niveau auquel le compromis doit être élevé pour demeurer valable. On a pris l'habitude d'examiner les problèmes dans l'ordre où ils se présentent sans trop se soucier de leur interdépendance et des incidences que la solution admise peut avoir sur la bonne marche de l'économie. Il faut voir une conséquence des intérêts divergents et parfois contradictoires qui se confrontent.

Durant l'année qui arrive à son terme, la conjoncture s'est dégradée au-delà des prévisions. Sans doute, la situation de la Suisse se présente-t-elle plus favorablement que celle des autres pays industriels, mais l'autosatisfaction n'est pas encore de rigueur. D'ailleurs, l'atteinte moins forte portée à notre bien-être n'est-elle pas due, davantage, à certaines circonstances favorables qui peuvent changer qu'à une politique bien définie?

La baisse conjoncturelle qui est apparue subitement n'était pas absolument imprévisible. Or, si dès avant la fin de la guerre 1939-1945, la Confédération avait largement financé la mise au point d'un vaste programme de travaux de chômage, rien de tel n'existait en 1973-1974. Bien plus, après une longue période de prospérité, la Confédération devait, en février 1974, vider les fonds de tiroirs et recourir aux banques pour trouver les fonds nécessaires au paiement de son personnel. L'abondance de liquidités qui s'est maintenue durant le deuxième semestre de 1975 a permis aux collectivités publiques de s'approvisionner largement en capitaux. Mais, sera-t-il possible de maintenir très longtemps le rythme actuel des emprunts, sans risquer d'en tarir la source et de provoquer une hausse démesurée des taux? Ce qui est grave dans le contexte actuel, ce n'est pas que la Confédération s'endette de quelques millions de plus ou de moins, mais que le total des recettes ne permette plus de couvrir les dépenses ordinaires. Or, il faudra bien inscrire dans les budgets futurs les montants permettant de payer les intérêts et l'amortissement des nouveaux emprunts. Notre prospérité repose sur le travail, l'esprit d'initiative mais aussi sur la sagesse de la population; elle est, en outre, fortement dépendante des relations avec les autres pays. Qu'advient-il le jour où l'Etat devra recourir à des artifices

monétaires pour faire face à ses engagements?

Ce danger n'est pas encore à notre porte, mais il ne doit pas être négligé. L'essentiel n'est certainement pas de savoir si le budget extraordinaire doit se situer à 600 - 700 millions ou un milliard de francs. Le souci d'efficacité ne doit pas empêcher de jeter un coup d'oeil au-delà des préoccupations immédiates.

Il serait cependant injuste de mettre en accusation certains conseillers fédéraux, car la politique est le fait d'un collège gouvernemental, des groupes parlementaires et des citoyens et peut-être davantage encore de réalités propres à notre pays.

La nécessité de concilier au mieux les intérêts divergents des groupes complique la tâche de l'autorité qui s'efforce, dans le même temps, de relancer l'économie et d'empêcher l'apparition de nouvelles poussées inflationnistes. C'est pourquoi, les interventions du pouvoir central semblent ici encore manquer de coordination et d'efficacité. Sans doute, le Conseil fédéral ne dispose-t-il pas d'une législation lui permettant d'agir rapidement sur la conjoncture, mais il faut bien

admettre que l'utilisation très large des pouvoirs spéciaux supplée à cette carence. Le provisoire remplace de plus en plus la règle fondamentale de l'Etat. Mais si les pouvoirs existent, il est certains secteurs que l'on ne touche pas volontiers, parce que les réactions sont plus vives et plus étendues. Un bref retour en arrière nous force à constater que les seules mesures vraiment contraignantes prises ces dernières années concernent la banque. Récemment encore, le Conseil fédéral n'a-t-il pas proposé de mettre fin à la surveillance des salaires et des bénéfices, estimant que cette mesure qui n'a jamais produit d'effets, n'est plus d'actualité. Par contre, il entend maintenir la possibilité de limiter les crédits au moment même où les banques sont appelées à faciliter les prêts. Cela n'est pas très concordant. La surveillance des salaires est un sujet délicat que l'on n'aborde pas sans de gros risques, mais en le faisant de la manière la plus discrète possible, on peut s'interroger sur la nécessité de supprimer cette mesure à un moment où des exigences sont posées qui risquent de compromettre le fragile équilibre que l'on espère pouvoir rétablir en 1976.

L'inflation n'est pas imputable exclusivement au crédit facile et le renchérissement aux seuls taux d'intérêt et il n'est pas inutile de le rappeler même à la fin de l'année.

Mais concluons, en soulignant que tout ne va pas aussi mal qu'on le dit parfois et que la bonne volonté supplée aux déficiences du système. A.T.

BANQUE CANTONALE DU VALAIS



LA BANQUE DE VOTRE CANTON

REVUE HEBDOMADAIRE DES MARCHÉS

Bourses suisses

Les marchés suisses ont de nouveau traversé une période très calme cette semaine aussi bien en ce qui concerne l'évolution des cours que de l'importance du volume des affaires. Irrégulière dans la séance de lundi, la tendance s'est légèrement améliorée mardi et mercredi. Dès jeudi et surtout la veille du week-end, le climat redevenait ce qu'il était au début de la semaine. D'un vendredi à l'autre, l'indice général de la Société de banque suisse ne variait pour ainsi dire pas puisqu'il terminait au niveau de 277.8 contre 278.4 sept jours auparavant. Chez les hors-bourse, l'action d'Hoffmann-La Roche a perdu Fr. 2500.-, la baby a par contre amélioré sa position. Dans le marché officiel, les grandes banques ont légèrement reculé. A noter que l'action du Crédit Suisse est traitée ex-droit depuis la séance de mardi. Dans les autres secteurs, les écarts de prix sont insignifiants. Aux chimiques, mentionnons l'avance du bon Sandoz de Fr. 25.- à Fr. 3900.-. Les titres à revenus fixes se sont bien comportés dans l'ensemble, cette remarque s'applique plus particulièrement aux obligations de débiteurs suisses. Toujours dans ce même secteur des obligations, signalons le nouvel emprunt convertible 6% SBS 1975.

Dans les autres marchés, l'or a progressé dans le cours de la semaine pour fléchir ensuite. L'once a clôturé à \$ 139.5 contre \$ 138.25 le vendredi précédent.

Aux changes, le franc suisse s'est mis en évidence une fois encore; en effet, il se trouve actuellement au niveau du DM. Les autres devises sont aussi légèrement plus faibles par rapport à notre monnaie.

Bourse de Paris

Le marché parisien n'a pas fait exception à la règle et la formation des cours s'est effectuée dans un climat irrégulier. Dans la deuxième partie de la semaine, la tendance s'est toutefois reprise à la suite de l'amélioration de la bourse américaine. Ce redressement a encore été stimulé par les déclarations du ministre des finances M. Fourcade, déclarations relatives à une certitude que la reprise économique a bien été amorcée en France. D'un week-end à l'autre, les indices ont légèrement fléchi de un point pour clôturer à 76.20.

Bourse de New-York

Wall Street s'est légèrement redressé cette semaine après avoir passablement perdu de terrain la huitaine précédente. Cette reprise est due plus à une réaction technique qu'à des nouvelles particulièrement bonnes. Ces derniers temps, les opérateurs s'inquiétaient de la situation de la sidérurgie américaine; heureusement, la société US Steel a démenti ces prévisions négatives en annonçant que ses carnets de commandes étaient bien garnis pour les mois à venir. Dans le secteur de l'automobile, la General Motors prévoit que l'exercice 1976 sera un des meilleurs pour tout le groupe. Pour en revenir à la bourse, l'indice Dow Jones des valeurs industrielles a monté de 13.93 points pour atteindre 832.73.

Bourse de Londres

Le London Stock Exchange a évolué irrégulièrement ces cinq dernières séances; le volume des échanges est resté modeste et la tendance n'a pas pris de direction bien précise. L'indice du Financial Times a fléchi de 5.5 points pour atteindre le 12.12.75 le niveau de 362.3. Tous les secteurs de l'économie anglaise ont été influencés par ce climat boursier maussade. Chez les industrielles, la société Imperial Chemical Industries a cependant mieux résisté que les autres titres, en raison peut-être des projets qui devraient permettre à cette compagnie et à Rhône-Poulenc de créer une succursale commune. En ce qui concerne la filiale de Chrysler Angleterre, le gouvernement Wilson devrait, selon la presse britannique, prendre une position positive ces prochains jours dans le but de sauver cette société de la faillite dans ce pays.

Bourses allemandes

Les bourses allemandes n'ont pas spécialement brillé cette semaine sans toutefois enregistrer de gros écarts dans les cours. Comme dans les autres grandes places boursières, le volume des échanges est resté relativement modeste. Les opérateurs qui ont profité des bonnes dispositions dont ont fait preuve les marchés allemands, commencent à se poser des questions et estiment que ces progressions des cours pourraient bien être absorbées petit à petit durant ces prochaines semaines. D'un vendredi à l'autre, l'indice a passé de 235.50 à 233.50. Pe.

Communiqué par la SBS.

Restaurant d'altitude Tignous à Saint-Luc

cherche

commis de cuisine

pour la saison d'hiver jusqu'à fin avril
Entrée immédiate.

Tél. 027/65 13 60

PROBLÈMES MONÉTAIRES

La conférence de Rambouillet s'est achevée sur un ton optimiste parfaitement de circonstance. Les positions américaine et française sur la nécessité de maintenir le flottement des monnaies et inversement sur l'importance d'un retour à des parités fixes se sont un peu assouplies. Les banques centrales doivent intervenir sur le marché, après concertation, pour éviter des fluctuations trop fortes des cours. S'il s'agit bien plus de déclarations d'intention que de mesures concrètes, il serait exagéré semble-t-il de parler de « bluff ». Il semble même que la marge maximale à l'intérieur de laquelle le dollar pourra évoluer par rapport aux devises européennes et au yen japonais soit prévue dans l'accord franco-américain, mais qu'elle ne doive pas être dévoilée. Si tel est le cas, on

peut se demander si le secret pourra être gardé jusqu'à la réunion qui aura lieu en janvier à la Jamaïque des pays chargés d'élaborer la réforme du système monétaire international.

Les petits pays industriels et notamment la Suisse ne sont pas très satisfaits d'avoir été tenu à l'écart de la conférence de Rambouillet. On le sent dans les propos légèrement acridulés de notre ministre des finances, M. Georges-André Chevallaz. La réaction est encore plus vive au sujet du veto opposé par la France à l'entrée de la Suisse dans le serpent monétaire européen. « Si l'opposition de la France reste catégorique au point de représenter un blocage, a dit Monsieur Chevallaz, nous pourrions très bien vivre sans cela ». Après tout, pourquoi pas? A.T.

A PROPOS DE LA CONFÉRENCE NORD-SUD...

Blé américain contre pétrole arabe

Après avoir cité dans notre précédent exposé un célèbre démographe français - le professeur Alfred Sauvy - nous voudrions cette fois mentionner quelques extraits d'un article rédigé par un journaliste vaudois, Henri-Charles Tauxe, qui a écrit récemment :

« ... Ce qui frappe lorsque l'on retrouve l'Europe, même après une courte absence, c'est à quel point le bien nommé Vieux Continent est devenu cafard, morose, rogneux et étroit; alors que les Américains du Nord surmontent tant bien que mal une crise qui nous aurait liquidés... Rares sont ceux qui osent penser à contre-courant et, sans tomber le moins du monde dans les illusions d'un optimisme béat, n'en gardent pas moins la tête froide et s'efforcent de voir la réalité telle qu'elle est... »

Cette mentalité défaitiste, que partagent effectivement nombre d'Européens, ne paraît pas justifiée au moment du dialogue Nord-Sud entre délégués des membres de l'OPEP, des pays sous-développés dépourvus de pétrole et des Etats industrialisés. En effet, contrairement à une opinion largement répandue il y a peu de temps encore, l'Occident ne manquera pas d'atouts lors de cette négociation, ce essentiellement grâce à la position dominante des Etats-Unis et du Canada en tant que producteurs de céréales.

Les membres de l'OPEP ont fait du pétrole une arme de guerre. Le ministre saoudien des hydrocarbures, M. Ahmed-Zaki Yamani, - considéré généralement

comme un modéré - vient de le répéter il y a quelques jours. Etant seuls en mesure d'effectuer des exportations massives de blé et de maïs, les Américains du Nord disposent de ce fait d'un moyen de rétorsion extrêmement efficace envers ceux qui voudraient dicter leur loi à l'Occident en le menaçant de le priver des ressources énergétiques nécessaires au fonctionnement de son industrie, principal gagne-pain de ses travailleurs. Les pays pauvres d'Afrique et d'Asie, où la natalité est excessivement élevée, seraient eux aussi fortement touchés par un manque de céréales, tout comme ils le sont déjà par le quintuplement des prix du pétrole. Mais - dans l'espoir, fallacieusement entretenu, d'obtenir des Etats membres de l'OPEP une large part des excédents de recettes découlant de la hausse de l'or noir - ils ont pris une attitude systématiquement anti-américaine. Par conséquent, lors de la conférence Nord-Sud, les Etats-Unis pourraient, sans avoir mauvaise conscience, utiliser avec détermination l'avantage que représente pour eux leur richesse en blé. Un retournement de la situation en faveur des pays industrialisés cesse donc de paraître utopique et, pour la première fois depuis longtemps, on peut, semble-t-il, faire preuve d'un optimisme prudent.

Sur le plan monétaire, la récente rencontre de Rambouillet a permis un rapprochement des points de vue français et américain, concrétisé par un accord portant la signature de MM. Jean-Pierre Fourcade et

William Simon. En vertu de cet arrangement, dont on ne connaît encore que les grandes lignes, le dollar continuera à flotter, mais les banques centrales se consulteront régulièrement et interviendront sur les marchés des changes pour atténuer les « mouvements erratiques » n'obéissant pas à des raisons économiques profondes.

Nos conclusions, dans leurs grandes lignes, restent les mêmes qu'en juin et en septembre. Nous serions cependant tentés d'être légèrement plus optimistes puisque le pétrole semble avoir perdu son caractère d'« arme absolue » que certains n'auraient pas hésité à utiliser, au risque d'ébranler les fondements de la société occidentale en empêchant les travailleurs des pays industrialisés de gagner décemment leur vie.

Or, on se rend compte maintenant que les Américains du Nord disposent - outre leur technologie avancée - d'une force de dissuasion non négligeable : grâce à la possibilité pour eux d'accroître presque sans limites leur production de céréales, ils sont seuls en mesure d'atténuer l'extrême sous-alimentation des peuples en voie de développement dont le territoire est dépourvu de pétrole. Les dirigeants de ces pays pauvres sont évidemment moins sensibles au bien-être de leurs concitoyens que ceux des Etats industrialisés. Néanmoins l'argument de la fourniture de blé pourrait se révéler non dénué d'efficacité.

(article tiré du bulletin mensuel de la BC vaudoise de décembre 1975)

BULLETIN D'ABONNEMENT

au

Nouvelliste
et Feuille d'Avis du Valais

Prix de l'abonnement pour 1 an: Fr. 106.-

Amis du «NF», transmettez ce bulletin à une connaissance. Si elle s'abonne, qu'elle nous signale votre geste pour qu'en fin d'année nous puissions vous témoigner notre reconnaissance de façon tangible.

Le premier quotidien du Valais vous offre

- chaque matin le tour du monde en raccourci
- la vie valaisanne sous la loupe
- le programme complet des sports
- un reflet en couleurs de toutes les régions du canton

Le soussigné souscrit un abonnement au «NF» des ce jour, au prix de

106.-

(Jusqu'au 31 décembre 1976)

Nom : _____

Prénom : _____ Fils (fille) de _____

Profession : _____

Adresse exacte : _____

Lieu : _____

Date : _____ Signature : _____

Coupon à détacher et à retourner à l'administration du Nouvelliste et Feuille d'Avis du Valais, 13, rue de l'Industrie, 1951 Sion. L'abonnement se renouvelle tacitement sauf révocation écrite.

Sierre

Pharmacie de service. - Pharmacie Allet, tél. 55 14 04
Hôpital d'arrondissement. - Heures des visites, semaine et dimanche de 13 h. 30 à 16 h. 30. En privé de 9 h. à 20 h. 30. En maternité de 13 h. 30 à 20 h. 30. Prière d'observer strictement ces heures.
Clinique Sainte-Claire. - Heures de visites, semaine et dimanche, de 13 h. 30 à 16 h. 30.
Samaritains. - Dépôt d'objets sanitaires, téléphone 55 17 94 (heures des repas).
Service dentaire d'urgence pour le week-end et les jours de fête. - Appeler le N° 11.
Ambulance. - SAT, tél. 55 63 63.
Dépannage de service. - Garage Olympic. Tél. jour : 23 35 82, nuit : 22 95 30
Grône. Samaritains. - Objets sanitaires et matériel de secours, tél. 58 14 44.
Pompes funèbres. - Amos Jean, tél. 55 10 16 Eggs et Fils, tél. 55 19 73.
Groupe AA. - Chippis, tél. 55 76 81.

Maternité de la pouponnière. - Visites tous les jours de 10 à 12 heures, 13 à 16 heures, 18 à 20 heures, tél. 22 15 66.
Samaritains. - Dépôt d'objets sanitaires, téléphone 22 11 58, Mme G. Fumeaux, avenue Pratifiori 29.
Dancing La Matza. - Ouvert jusqu'à 2 heures. Tél. 22 40 42.
Dancing Le Gallon. - Ouvert jusqu'à 2 heures
A l'Ecoute (La main tendue). - Difficultés, problèmes, angoisse, solitude, etc., tél. 41 42 22 24 heures sur 24, en toute discrétion.
Bibliothèque municipale. - Place Ambuël, bâtiment poste Nord. Ouverture les mardis, de 9 à 11 heures, 14 à 19 heures et vendredis de 15 à 18 heures.
Patinage. - 8 h. 30 - 11 h. 30, public et écoles; 14 h. - 16 h. 30, public et écoles; 20 h. 30 - 22 h., Curling-Bluc; 20 h. 30 - 22 h., Curling-Club.

Saint-Maurice

Pharmacie de service. - Pharmacie Gaillard, tél. 3 62 17.
Médecin de service. - En cas d'urgence en l'absence de votre médecin habituel, clinique Saint-Amé, tél. 3 62 12.
Service dentaire d'urgence pour le week-end et les jours de fête. - Appeler le N° 11.
Pompes funèbres. - Albert Dirac, tél. 3 62 19, François Dirac 3 65 14.
Samaritains. - Dépôt de matériel sanitaire, Mme Ida Mottiez, Les Iles, tél. 3 73 51. En cas d'absence, tél. 3 66 85. Exercices : 2e mardi de chaque mois dès 20 heures.

Monthey

Pharmacie de service. - Pharmacie Schwab et Contat, dès samedi à 17 h. tél. 4 15 44
Médecin. - Service médical jeudi après-midi, dimanche et jours fériés, tél. 4 11 92.
Samaritains. - Matériel de secours, tél. 4 23 30
Ambulance. - Tél. 4 20 22.
Hôpital. - Heures de visites, chambres communes et mi-privées, mardi, jeudi, samedi et dimanche, de 13 h. 30 à 15 heures; privées, tous les jours de 13 h. 30 à 19 heures.
Service dentaire d'urgence pour le week-end et les jours de fête. - Appeler le N° 11.
Pompes funèbres. - Maurice Clerc, 4 20 22, J.-L. Marmillod, 4 22 04, Antoine Rithner, 4 30 50.
Dancing Treize Etoiles. - Ouvert jusqu'à 2 h. Fermé le lundi.
Taxis. - Tél. 4 14 84 ou 4 41 41.

Viège

Pharmacie de service. - Pharmacie Buriel, tél. 6 23 12
Service dentaire d'urgence pour le week-end et les jours de fête. - Appeler le N° 11.

Brigue

Pharmacie de service. - Pharmacie Marty, tél. 3 15 18
Dépôt de pompes funèbres. - André Lambriger, tél. 2 12 37.
Patrouilleur du Simplon du TCS. - Victor Krog, Gils, tél. 3 18 13.
Atelier de réparations et dépannages TCS. - Garage Moderne, tél. 3 12 81.

Sion

Médecin. - Appeler le N° 11.
Pharmacie de service. - Pharmacie Duc, téléphone 22 18 64.
Service dentaire d'urgence pour le week-end et les jours de fête. - Appeler le N° 11.
Hôpital régional. - Permanence médicale assurée pour tous les services. Horaire des visites, tous les jours de 13 à 15 heures et de 19 à 20 heures. Tél. 21 11 71.
Ambulance. - Police municipale de Sion, téléphone 21 21 91.
Dépannage de service. - Garage Olympic, Tél. jour : 23 35 82, nuit : 22 95 30
Pompes funèbres. - Barras S.A., tél. 22 12 17, Max Perruchoud, tél. 22 16 99, 55 03 02, 55 18 48, Vœffray 22 28 30.
Garderie. - Lundi, mardi, jeudi et vendredi, de 14 à 16 heures, au rez-de-chaussée de l'école protestante.
Consommateur - Information. - Tél. 22 60 60, rue des Portes-Neuves 20.
Taxis de Sion. - Service permanent et station centrale gare, tél. 22 33 33.
Baby-sitters. - Tél. 22 38 20 et 22 96 63 durant les heures de repas et 22 42 03 le matin.
Service de dépannage du 0,8 % - téléphone 86 34 50 et 38 23 63.
AA. - Réunion le mardi, à 20 h. 30, avenue de la Gare 21, 3^e étage.

Martigny

Pharmacie de service. - Pharmacie Centrale, tél. 2 20 32. Dimanche de 9 h. 30 à 12 h., et de 17 à 19 h. pour les urgences seulement.
Médecin de service. - Appeler le N° 11.
Hôpital. - Heures des visites, chambres communes et semi-privées, tous les jours de 13 h. 30 à 15 heures et de 19 à 20 heures; privées, de 13 h. 30 à 20 heures.
Service dentaire d'urgence pour le week-end et les jours de fête. - Appeler le N° 11.
Ambulance officielle. - Tél. 2 24 13 et 2 15 52
Dépannage de service. - Carrosserie Grangest, tél. 2 26 55 - 2 34 63
Pompes funèbres. - R. Gay-Balmaz, 2 22 95, Gilbert Pagliotti, 2 25 02, Marc Chappot et Roger Gay-Crosier, 2 24 13 et 2 15 52.
A.A. Martigny. - Urgence, tél. 2 11 55 - 5 44 61 Vendredi à 20 h. 30, réunion rue de l'Eglise 2 Clé des champs.
Groupe A.A. « Octodure » - Bâtiment de la Grenette, Martigny. Réunion tous les vendredis à 20 h. 30. SOS, tél. 5 46 84 et 2 12 64.
CAS et OJ groupe de Martigny. - Course de Nouvel-An à Bovinette. Assemblée des participants lundi 22, à 20 heures, au motel des Sports.

AUJOURD'HUI madame

UN MENU

Ceufs en gelée
 Foie de veau ou de génisse
 Pommes à l'anglaise
 Tarte au fromage blanc

On déjoue beaucoup de choses en feignant de ne pas les voir
 (Napoléon)

LE PLAT DU JOUR

Tarte au fromage blanc

250 g de sucre semoulé, trois fromages blancs de régime, quatre entiers, deux cuillerées à café de féculé, deux cuillerées à soupe de lait, 100 g de raisins secs, un zeste de citron, deux sachets de sucre vanillé, pâte brisée.

Dans un saladier, bien mélanger le sucre et les quatre jaunes d'œufs jusqu'à consistance d'une crème bien lisse. Dans un second récipient, bien mélanger le fromage blanc, la féculé, le lait, le zeste de citron et les raisins secs. Ajouter cette seconde pâte obtenue à la première. Battre les quatre blancs d'œufs en neige ferme, y ajouter le sucre vanillé et incorporer le tout à la pâte très délicatement. Etaler la pâte brisée dans un moule à biscuit très haut préalablement beurré. Verser sur celle-ci le mélange de crème au fromage et mettre à four moyen jusqu'à ce que le gâteau ait pris une teinte légèrement dorée sur le dessus (environ 45 minutes).

Le foie de veau est trop cher pour le gâcher, il faut savoir bien le cuire. Mettez-le à la poêle, dans le beurre à peine fondu, à feu très doux. Salez et poivrez. Si vous aimez le filet de vinaigre qui agrémenté la sauce, retirez le foie et versez du très bon vinaigre, à feu vif, en grattant le fond avec une fourchette. Nappez le foie et servez.

DEUX MENUS POUR LE RÉVEILLON

1. Plateau de coquillages
 Faisan aux chipolatas et aux marrons
 Salade d'endives aux noix
 Fromages
 Bûche au chocolat glacé

Conseil culinaire : des marrons frais ou... express. Choisissez des fruits ronds brillants, lisses, qui remplissent bien leur écorce. Ils ne doivent être ni tachés ni troués, ce qui voudrait dire véreux. Pas le temps de les éplucher ? Achetez-les en boîte, entiers, ou, moins cher, en purée au naturel. Les marrons en boîte ont besoin d'être très bien préparés. Faites mijoter les marrons entiers dans le jus de la volaille ou additionnez la purée de bouillon relevé de céleri, ou de crème. Attention aux indications portées sur les boîtes : ne farcissez pas les volailles de crème de marron vanillée !

2. Consommé de bœuf en tasse
 Œufs en gelée
 Dinde
 Salade
 Fromages
 Délice au café
 Clémentines

Conseil culinaire : une dinde... plus de mini-boudins. La dinde, c'est superbe, copieux, traditionnel... mais c'est un peu fade et facilement sec.

FAITES-VOUS BELLE EN PRÉVISION DES FÊTES DE FIN D'ANNÉE

La bouche : à dessiner en couleurs

La tendance est plutôt aux rouges à lèvres mats. N'oubliez pas qu'une bouche est toujours plus jolie lorsque vous appliquez le rouge à lèvres au pinceau. Vous pouvez aussi souligner les contours de votre bouche avec un crayon blanc, avant de mettre votre rouge à lèvres. Le trait de crayon est tout à fait invisible sous le rouge à lèvres et l'effet est très joli. Mais, si vous préférez les bouches brillantes, utilisez cette technique; elle vous évitera de perdre votre rouge, à la première bouchée... Appliquez normalement votre rouge à lèvres. Embrassez alors un mouchoir de papier, poudrez, puis étalez une couche de gloss sans aller jusqu'au bord des lèvres.

ET POUR FINIR... RIONS UN PEU

Catherine Langeals
 Cette dame d'un certain âge dit à son mari : « Je viens de me faire couper les cheveux très courts. Maintenant, j'espère que je n'ai pas l'air d'une vieille ? » Il la regarde et soupire : « Non, pas du tout, maintenant, tu as l'air d'un vieux ».



D' CLAUDETTE

L'agence « UNÀ » enquête



LA TENDANCE SUR LES MARCHÉS EUROPÉENS

PARIS : soutenue.
 Malgré la hausse du marché américain, les cours ont peu évolué par rapport à la veille.
FRANCFORT : en hausse.
 Toutes les subdivisions de la cote se sont orientées à la hausse dans un marché actif.
AMSTERDAM : ferme.
 Dans le sillage de Wall Street, le marché néerlandais a fait preuve d'une bonne disposition.

BRUXELLES : irrégulière.
 Dans une bourse maussade, seules quelques valeurs isolées ont terminé en hausse.
MILAN : irrégulière.
 La bourse milanaise a clôturé sur une note haussière dans un volume de transactions animé.
LONDRES : ferme.
 Sous la conduite des valeurs industrielles, le Stock Exchange s'est sensiblement raffermi au fil des compartiments.

BOURSE DE ZURICH

Total des titres cotés 160
 dont traités 82
 en hausse 51
 en baisse 13
 inchangés 18

Tendance générale meilleure
 bancaires meilleures
 financières meilleures
 assurances meilleures
 industrielles meilleures
 chimiques meilleures
 obligations suisses plus fermes
 obligations étrangères bien soutenues

Influencée par la bonne tenue du marché américain, la bourse de Zurich s'est bien comportée durant cette séance et le volume des échanges a pris de l'importance. Les titres les plus favorisés ont été les bancaires, les Swissair et les Bühle-Holding. Bonne tenue aussi des assurances. La majeure partie des valeurs industrielles a gagné du terrain. Parmi celles-ci, les BBC, Nestlé, Alusuisse, Jelmoli ainsi que les chimiques sont échangées à un prix nettement en dessus de celui de la veille.

Le programme HI-FI
PIONEER
TDK
AKAI
 Exigez la nouvelle gamme 75-76
 Tél. 027/23 11 21 - Vente et entretien
 Rue de la Dixence 6, SION

PRIX DE L'OR

Lingot	11675.—	11825.—
Plaquette (100 g)	1165.—	1200.—
Vreneli	112.—	122.—
Napoléon	127.—	137.—
Souverain (Elisabeth)	108.—	118.—
20 dollars or	565.—	595.—

CHANGE - BILLETS

France	58.25	60.50
Angleterre	5.20	5.50
USA	2.58	2.68
Belgique	6.30	6.60
Hollande	96.75	99.25
Italie	35.50	37.—
Allemagne	99.—	101.50
Autriche	14.05	14.45
Espagne	4.20	4.50
Grèce	6.25	7.75
Canada	2.54	2.64

Les cours des bourses suisses et étrangères des changes et des billets nous sont obligamment communiqués par la Société de banque suisse à Sion. Les cours de la bourse de New York nous sont communiqués par Bache and Co. Inc., Genève.

BOURSE DE ZURICH

Suisse	16.12.75	17.12.75
Brigue-Viège-Zermatt	92	92 D
Gonergratbahn	625 D	625 D
Swissair port.	452	460
Swissair nom.	398	410
UBS	3200	3230
SBS	460	464
Crédit Suisse	2690	2700
BPS	1890	1900
Elektrowatt	1735	1740 off.
Holderbank port.	395	400 off.
Interfood port.	2450	2500
Juvena port.	465	465
Motor-Columbus	890	900 off.
Erlikon-Bühle	1310	1340
Cie Réassurances port.	4000	4000
Winterthur-Ass. port.	1810	1810
Zurich-Ass. port.	9550	9650
Brown, Boveri port.	1470	1475
Ciba-Geigy port.	1580	1605
Ciba-Geigy nom.	639	645
Fischer port.	555	555 off.
Jelmoli	1090	1110
Héro	3300	3300
Landis & Gyr	505	501
Losinger	850 off.	850 off.
Globus port.	2400 off.	2160
Nestlé port.	3150	3290
Nestlé nom.	1555	1595
Sandoz port.	4700	4800
Sandoz nom.	1870	1900
Alusuisse port.	980	1000
Alusuisse nom.	375	380
Sulzer nom.	2410	2440

BOURSE DE NEW YORK

	16.12.75	17.12.75
American Cyanam.	23 1/2	23 7/8
American Tel & Tel	50 7/8	50 1/2
American Tobacco	38 7/8	38 1/8
Anaconda	17 1/8	17 1/8
Bethleem Steel	33 1/8	33 1/4
Canadian Pacific	13 1/8	13 1/4
Chrysler Corporation	10	10
Dupont de Nemours	125 3/4	124 7/8
Eastman Kodak	105 3/8	106 3/4
Exxon	87 5/8	87 1/2
Ford Motor	44 1/8	43 3/4
General Dynamics	36 3/4	38 3/8
General Electric	46 7/8	45 3/4
General Motors	57 1/8	57 1/2
Gulf Oil Corporation	20	20 3/8
IBM	219 7/8	219 3/4
International Nickel	24 1/8	24
Int. Tel & Tel	21 1/2	21
Kennecto Cooper	29 3/4	30 1/4
Lehmann Corporation	10 3/4	10 7/8
Lockheed Aircraft	7 1/4	7 1/4
Marcor Inc.	28 1/2	28 3/8
Nat. Dairy Prod.	41 3/4	42 1/8
Nat. Distillers	15 3/4	15 5/8
Owens-Illinois	49 1/2	49 1/2
Penn Central	1 1/4	1 1/4
Radio Corp. of Am	19 1/8	19 1/4
Republic Steel	26 5/8	27 1/4
Royal Dutch	38 1/8	38 5/8
Tri-Contin Corporation	11 1/8	11
Union Carbide	59 3/8	59 5/8
US Steel	65 1/8	65 7/8
Westing Electric	13 3/4	13 1/2

Fonds de placement (hors cote)

	Demande	Offre
America Valor	417 1/2	432
Anfos 1	113	113 1/2
Anfos 2	102 1/2	103
Foncipars 1	1950	1970
Foncipars 2	1110	1130
Japan Portfolio	352 1/2	362 1/2
Swissvalor	191	194
Universal Fund	85.44	87 1/2
Universal Bond	73	74 3/4
AMCA	33	—
Bond-Invest	70 1/2	71 1/2
Canac	83	—
Denac	67 1/2	68 1/2
Espac	238	240
Eurit	108	110
Fonsa	80 1/2	81 1/2
Germac	102	104
Globinvest	60 1/2	61 1/2
Helvetinvest	95.60	—
Pacific-Invest	68 1/2	69 1/2
Safit	195	205
Sima	169	171
Canada-Immobil	705	720

Bourses européennes

	16.12.75	17.12.75
Air Liquide F	352	359 1/2
Au Printemps	62 1/2	62 1/2
Rhône-Poulenc	103 1/2	103.90
Saint-Gobain	140 1/2	143.10
Finsider Lit.	261	267
Montedison	511	527
Olivetti priv.	950 1/2	990
Pirelli	772	801
Daimler-Benz DM	341	345
Karstadt	430 1/2	435
Commerzbank	209 1/2	211.60
Deutsche Bank	332	336.70
Dresdner Bank	258	259.70
Gevaert b.Fr.	1140	1134
Hoogovens flh.	55.80	56.10

Tendance soutenue. Volume : 16.540.000

Dow Jones :

Industr.	844.30	846.27
Serv. pub.	81.35	81.32
Ch. de fer	165.52	166.09

Canasec	490	500
Crédit Suisse Bonds	65 3/4	66 3/4
Crédit Suisse Intern.	60 1/2	61 1/2
Energie-Valor	71 1/2	72 1/2
Intervallor	59 3/4	60 3/4
Swissimmobil 61	1065	1075
Ussec	575	585
Automation-Fonds	67	68
Eurac	275	276
Internobilfonds	69	70
Pharmafonds	149	1

CINEMAS

SIERRE Bourg
Tél. 027 55 01 18

Jeudi, deux programmes - Horaire spécial
A 20 heures - 16 ans
Le regretté Bourvil dans
LE MUR DE L'ATLANTIQUE
A 22 heures - 18 ans
Charles Bronson dans
LE FLINGUEUR

SIERRE Casino
Tél. 027 55 14 60

Jusqu'à dimanche à 20 h. 30 - 14 ans
Dimanche matinée à 14 h. 30
A voir et revoir le film aux 34 plus hautes récompenses internationales
LE PONT DE LA RIVIERE KWAI

CRANS Le Cristal
Tél. 027 41 11 12

Matinée à 17 heures, soirée à 21 heures
UNE PARTIE DE PLAISIR
de Chabrol avec Paul et Danielle Gegauff
Nocturne à 23 heures
LES CINGLES DE LA GUILLOTINE
A mourir de rire

MONTANA Le Casino
Tél. 027 41 27 64

Film d'enfants à 16 h. 30
LES 101 DALMATIENS
Soirée à 21 heures
LE PROTECTEUR
avec Robert Hossein, Juliet Berto et Bruno Cremer

ANZERE Le Zodiac
Tél. 027 9 22 22

Soirée à 21 heures
LE GENDARME SE MARIE
avec Louis de Funès
Nocturne à 23 heures
FOLLE A TUER
d'Yves Boisset avec Marlène Jobert

HAUTE-NENDAZ Cinalpin

Ce soir : RELACHE

SION Arlequin
Tél. 027 22 32 42

Jusqu'à dimanche soirée à 20 h. 30 - 16 ans
Dimanche matinée à 15 heures
L'INCORRIGIBLE
de Broca, Audiard avec Belmondo

SION Capitele
Tél. 027 22 20 45

Jusqu'à dimanche soirée à 20 h. 30 - 16 ans
Dimanche matinée à 15 heures
ALICE N'EST PLUS ICI
Un film de Martin Scorsese avec Ellen Burstyn, Kris Kristofferson, Harvey Keitel

SION Lux
Tél. 027 22 15 45

Jusqu'à dimanche soirée à 20 h. 30 - 16 ans
Dimanche matinée à 15 heures
L'ÉVADE
avec Charles Bronson et Robert Duvall
Charles Bronson organise l'évasion la plus spectaculaire du siècle

ARDON Cinéma
Tél. 027 86 12 59

Ce soir : RELACHE
Vendredi et samedi
LES SUSPECTS

Alfa Romeo Montréal
Modèle 1974, 19 000 km.
Splendide coupé 1re main, brun mét., 5 vitesses, ceintures, radio stéréo, comme neuf. Mécanique très soignée, expertisée. Fr. 22 900.-
Garage Carteret, tél. 022/34 42 03
18-5146

Nouvelliste

et Feuille d'Avis du Valais

Imprimeur et éditeur responsable :
Imprimerie Moderne de Sion S.A.
André Luisier, directeur.

Administration et rédaction : 1951 Sion, rue de l'Industrie 13, tél. 027/23 30 51-52. Chèques postaux 19-274.

RÉDACTION CENTRALE
André Luisier, rédacteur en chef, F. Gérard Gessier et Gaspard Zwissig, rédacteurs principaux ; Gérard Rudaz et Roger Germainier, éditorialistes et analystes ; Jean Pignat, secrétaire de rédaction ; Roland Puipep et Pierre Fournier, rédacteurs de nuit ; Jean-Paul Riondel et Jean-Marie Reber, rédacteurs de jour ; Jean-Pierre Bähler, Jacques Mariéthoz et Gérard Joris, rédacteurs sportifs.

Service de publicité : Publicitas SA, Sion.

RÉCEPTION DES ANNONCES
Publicitas SA, Sion, avenue de la Gare 25, téléphone 027/21 21 11. Téléx 38 121.

météo

Pas de quoi pavoiser !

Prévisions jusqu'à ce soir :

Nord des Alpes : le ciel demeure très nuageux ou couvert. Des précipitations intermittentes se produiront encore avec, par moments, de la neige jusqu'en plaine.

La température sera comprise entre -2 et +2 degrés. La bise fraîchira quelque peu sur le Plateau. En montagne, les vents souffleront d'abord du sud, puis tourneront au nord-est.

TELEVISION

tv Suisse romande

■ Emissions en noir et blanc

17.55 Présentation des programmes
18.00 Téléjournal
18.05 TV-Jeunesse. Le patchwork
18.30 Courrier romand. Vaud
18.50 Aglaé et Sidonie. Pour les petits : une dernière histoire avant de s'endormir
18.55 Arpad le tzigane. 16^e épisode : L'envoyé de Louis XIV (2)
19.15 Un jour, une heure
19.40 Téléjournal
20.00 Un jour, une heure
20.20 Temps présent. Le magazine de l'information
21.20 Splendeurs et misères des courtisanes 9^e et dernier épisode. Avec : Georges Géret, Holger Lowenhalder, Bruno Garcin, Corinne Le Poulain
22.20 L'antenne est à vous. Ce soir, c'est Satus qui expose en toute liberté sa conviction profonde
22.35 Téléjournal

13.35 Magazine régional
14.05 Télévision scolaire
17.45 Télévision scolaire
18.15 A la bonne heure
18.45 Chapi Chapo. La corrida
18.55 L'île aux enfants
19.20 Actualités régionales
19.40 Une minute pour les femmes.
19.47 Le renard à l'anneau d'or (24)
20.00 Journal
20.30 Shaft. 5. L'affaire Capricorne. Avec : Richard Roundtree : John Shaft
21.40 Spécial Satellite de Jean-François Chauvel. Travailler de ses mains
22.40 Allons au cinéma « L'arbre Guernica », « Sept morts sur ordonnance », « Un sac de billes », « Mon Dieu comment je suis tombée si bas »
23.10 Journal

tv Suisse alémanique

■ Emissions en noir et blanc

15.30 Für unsere älteren Zuschauer :
Da capo
- Mitenand gats besser (10)
- Coppelia
17.00 Kinderstunde :
- Das Spielhaus
18.40 De Tag isch vergange
18.50 Tagesschau
18.55 Blickpunkt Region
19.05 Sportkalender
19.35 Bericht vor acht
20.00 Tagesschau
20.15 ■ Kommentar aus Bern
20.25 ■ Fritz Lang
- Fury Spielfilmreihe
21.55 Film heute
22.40 Tagesschau
22.50 ■ Dal Parlamaient

tv Antenne 2

9.30 Ouverture de la chaîne. Journal. 9.50 La panthère rose. 9.57 Concerto en sol majeur. 10.25 En direct... des pouvoirs publics. 11.00 Le chevalier de Maison-Rouge (1). 12.00 En direct... des pouvoirs publics. 12.45 Journal. 12.55 Médiateur. 13.05 Un enfant parmi tant d'autres.

13.35 Magazine régional
14.05 Les grandes heures de 1975. Inauguration d'A2 le 6 janvier
14.30 Flash journal
Aujourd'hui Madame
15.30 Les incorruptibles. 25. Les loups entre eux
16.20 Les après-midi d'Antenne 2. 17.28 D'accord, pas d'accord. 17.30 Fenêtre sur... Antoine Blondin
18.15 Tendre bestiaire (1). La mouette
18.30 Journal
18.42 Le palmarès des enfants
18.55 Des chiffres et des lettres. Jeu avec Le compte est bon et Le mot le plus long
19.20 Actualités régionales
19.44 Y'a un truc. Un jeu avec le concours de Majax
20.00 Journal de l'A2
20.30 Monsieur Jadis. Téléfilm. Avec : Claude Rich, Elina Labourdette, Maurice Teynac, etc.
22.00 Vous avez dit bizarre. Deux contes étranges. Messagé pour l'an 2000. Extraits de films. Cinéma d'animation.
23.15 Journal de l'A2
Astralement vôtre

tv Suisse italienne

8.40 Télévision scolaire
10.20 Télévision scolaire
18.00 Pour les petits
18.50 Autoreport
18.55 Hablamos espanol
19.30 Téléjournal
19.45 ■ Ici Berne
20.15 Passez la balle
20.45 Téléjournal
21.00 Reporter
22.00 Le monde de Mr. Boca
22.10 Mad in Austria
22.40 Téléjournal

tv France Régions 3

Toutes les émissions en couleurs

18.58 FR3 actualités
19.00 Voyage au pays de la marionnette
19.20 Actualités régionales
19.40 Tribune libre
19.55 FR3 actualités
20.00 Altitude 10 000. Jeu d'Alain Jérôme et Pierre Vignal
20.30 On murmure dans la ville. Un film de Joseph L. Mankiewicz. Avec : Cary Grant, Jeanne Crain, Finlay Currie, Hume Cronyn, Walter Slezak, etc.
22.15 FR3 actualités

tv France 1

Toutes les émissions en noir-blanc

12.15 Réponse à tout
12.30 Midi première
12.57 Journal

Notre sélection du jour

« Temps présent »
Troisième émission
18 mai 1969 : une nouvelle émission fait son apparition sur les écrans romands. Elle a pour titre « Temps présent », et affiche à son premier sommaire trois sujets traitant respectivement du printemps de Prague, de l'agitation sociale en Italie, des concentrations intervenant dans le milieu de la presse alémanique, ainsi qu'un portrait de l'Ouest américain.

Dans le même temps, au Ministère de la justice, une conférence réunie, avec Monsieur de Grandville, le secrétaire général de la Présidence du conseil, un représentant du roi et un membre de la Chambre des députés. Dans une scène extrêmement satirique, l'état de corruption de la société est démontré : mœurs dépravées des grandes dames qui, liées à Lucien, lui ont écrit une correspondance que Vautrin possède ; combinaisons scandaleuses qui ont permis la fortune d'un Nucingen, dont Vautrin connaît le dossier...
Tous ces faits pourraient être étalés au grand jour d'un procès si Vautrin était conduit devant les Assises. Alors que contre l'oubli des méfaits passés, Vautrin propose.

Aujourd'hui, 18 décembre 1975, « Temps présent » en est à sa troisième centième édition. Pour célébrer ce trois centième anniversaire, on pouvait par exemple présenter une sélection des séquences les plus spectaculaires diffusées pendant six ans et demi. On pouvait encore réaliser une émission entièrement nouvelle. Toutefois, n'était-il pas possible de dégager, parmi la vaste somme des dossiers et reportages, une sorte de portrait de notre société moderne ? Pendant les six années durant lesquelles la caméra de « Temps présent » a fonctionné aux quatre coins du monde, n'a-t-elle pas recueilli les éléments d'un puzzle : et si oui, que représente ce puzzle ?

Le cadeau des jeunes

Accordéons - Guitares
Tourne-disques
Enregistreurs et radio-cassettes

SION BALET MUSIQUE DISQUES

Bâtiment Richelieu, place du Midi
Tél. 027/22 12 07 36-602

Splendeur et misère des courtisanes
D'après l'œuvre de Honoré de Balzac
Neuvième et dernier épisode

Esther et Lucien sont enterrés l'un près de l'autre. Quelques amis sont là. Vautrin aussi, le regard fixe, le visage impassible. Derrière lui, deux policiers le surveillent...

Pavillons

de bureaux, de vente, à tous usages etc.
Renseignez-vous - visitez notre exposition!
● Vous déterminez le prix ●
Demandez de suite par tél. nos prospectus!
Uninorm SA - 1018 Lausanne 021/37 37 12

DÉLAIS DE RÉCEPTION DES ANNONCES
Edition du lundi : le vendredi à 10 heures.
Edition du mardi : le vendredi à 16 heures.
Edition du mercredi au samedi : l'avant-veille du jour de parution à 16 heures.

Avis mortuaires : la veille du jour de parution jusqu'à 18 h. (en dehors des heures de bureau) ils peuvent être transmis directement à la rédaction du journal au 027/23 30 51 jusqu'à 23 heures.

RENSEIGNEMENTS TECHNIQUES
Surface de composition d'une page : 289 x 440 millimètres.
Corps fondamental : 8 (petit).
10 colonnes annonces de 25 mm de largeur.
5 colonnes réclames de 54 mm de largeur.

TARIF DE PUBLICITÉ
Annonces : 52,5 ct. le millimètre (colonne de 25 mm) hauteur minimum 30 mm.
Réclames : 2 francs le millimètre (colonne de 54 mm).
Gastronomie : 1 fr. 20 le millimètre (colonne de 54 mm).
Avis mortuaires : 90 centimes le millimètre (colonne de 54 mm).
Rabais de répétition sur ordres fermes et sur abonnements d'espace.

RADIO

Radio romande I

Informations à toutes les heures, de 6.00 à 23.00, puis à 23.55.
6.00 Le journal du matin
6.00, 7.00, 8.00 Editions principales
7.30 Billet d'actualité
8.05 Revue de la presse romande
8.30 La puce à l'oreille
12.00 Le journal de midi
12.15 Les uns, les autres
12.30 Edition principale
13.00 Le rendez-vous de l'humour et de l'humeur
13.10 env. Magazine d'actualité
14.05 Des ronds dans l'eau
16.15 Feuilleton :
Madame Scarron (9)
17.05 En questions
18.00 Le journal du soir
18.20 Edition régionale
18.40 Informations sportives
18.50 Revue de la presse suisse alémanique
19.00 Edition nationale et internationale
19.30 Paroles...
20.05 Contact
22.05 Baisse un peu l'abat-jour

Radio romande II

7.00 Suisse-musique
9.00 Informations
9.05 A votre service
10.00 Entretien
10.15 Radioscolaire
Les musiciens s'adressent aux enfants
10.45 U.R.I.
50^e anniversaire du premier manifeste du surréalisme (fin)
11.00 Suisse-musique
11.00 Le Groupe instrumental romand
11.30 Interprètes romands
12.00 Midi-musique
14.00 Informations
14.05 Rêves et voyages
16.00 Suisse-musique
17.30 Redilemele
18.00 Informations
18.05 Rhythm'n pop
18.30 Jazz-live
19.00 Per i lavoratori italiani in Svizzera
19.30 Jazz en réédition
20.00 Informations
20.05 Scènes musicales Idoménee
20.30 L'œil écoute
20.30 Troisième quart du siècle
22.00 Pari pour demain
22.30 Les raisons de la folie
23.00 Informations

Beromunster

Informations à 6.00, 7.00, 8.00, 9.00, 11.00, 12.30, 14.00, 16.00, 18.00, 20.00, 22.00, 23.00.
6.05 Espresso. 9.05 Interprètes célèbres : Yehudi Menuhin. 10.00 Musique populaire grecque. 11.05 Jeunesse chante. 12.00 Musique à midi. 12.15 Félicitations. 12.40 Rendez-vous de midi. 14.05 Magazine féminin. 14.45 Lecture. 15.00 Musique populaire. 16.05 Théâtre. 16.40 Disques. 17.00 Onde légère. 18.20 Musique légère. 18.45 Sport. 19.00 Actualités. Musique. 20.05 Lorsque les parents se séparent. 20.45 Danses hongroises pour piano à 4 mains, Brahms. 21.00 Musique d'hier, succès s'aujourd'hui.

Monte Ceneri

Informations à 6.30, 7.30, 8.30, 10.30, 14.30, 16.30, 18.30.
6.00 Musique. 6.45 La pensée du jour. 7.00 sport. 7.45 Agenda du jour. 8.00 Revue de presse. 8.45 Radioscolaire. 9.00 Radio-matin. 12.00 Musique. 12.15 Revue de presse. 12.30 Actualités. 13.00 Deux notes. 13.15 Disques. 13.30 Elixir musical. 15.00 Pour le plaisir. 18.00 Vive la Terre. 18.35 7 Danses anglaises, Maasz. 18.45 Chronique régionale. 19.00 Disques. 19.15 Actualités. 19.45 Mélodies et chansons. 20.00 Table ronde. 20.40 Un voyage à Reims, ouv., Rossini ; Grand Duo concertant pour violon, contrebasse et orch., Bottesini ; I. Nuraghi, 3 danses primitives sardes, Porrino ; symphonie N° 3, Schubert. Dans l'intervalle : Chronique musicale. Inf. 22.45 Musique légère. 23.15 Actualités. 23.35-24.00 Nocturne musical.

Rip Kirby

BELLA ET MOI FERIONS PEUT-ÊTRE MIEUX DE CÉDER NOTRE TERRE A QUELQU'UN QUI S'Y CONNÂIT EN URANIUM... COMME VOUS, M. EDMOND.

MAIS JE N'AI PAS ASSEZ D'ARGENT, LE COMPTEUR GÉIGER INDIQUE UNE ÉNORME RADIOACTIVITÉ...

COMBIEN AVEZ-VOUS D'ARGENT ?

JE N'AI QUE 5,313,313 FRs.

OH, CELA ME SUFFIT ! VENEZ A LA MAISON VIDER UN VERRE DE CIDRE POUR CONCLURE L'AFFAIRE...

A LA NOUVELLE MINE D'URANIUM DE M. EDMOND.

A VOTRE SANTÉ !

au lieu de 10.95

Prix valables jusqu'à épuisement du stock

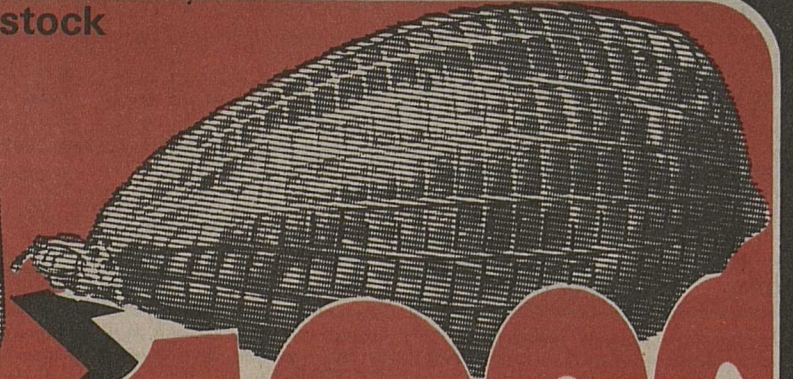


6.50

Véritable caviar russe «Sevruga» le verre de 28,4 g (100 g 22.88)



3.75
Tranches de saumon fumé de Hollande la boîte de 77 g poids net 54 g (100 g 6.94⁴)
au lieu de 5.50



12.90

Jambon roulé fumé le kg



au lieu de 19.90
9.95 1 porte bouteille en fer forgé



2.15 Cocktail de fruits au sirop d'Afrique du Sud poids net égoutté 482 g la boîte de 822 g (100 g - .44⁶)



2.85 Branches d'asperges de Formose le verre de 410 g poids net égoutté 280 g (100 g 1.017)

+ GRATUIT 1 bouteille de vin rouge français de l'Hérault 1971

Old Scotch Whisky «Johnnie Walker» Red Label 43 Vol.% la bouteille de 70 cl

27.90



Vin rouge français St.Emilion «Château Badon Vieux Ceps» 1973 ac la bouteille de 70 cl



3.95 au lieu de 4.95

Notre atout: les produits frais

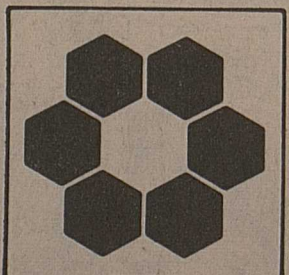
Prix valables du 18 au 20.12.75

Gigot d'agneau frais 1er choix imp. 100 g	Côtelettes d'agneau fraîches 1er choix imp. 100 g	Salami Citterio pièces de 400 à 800 g 100 g
1.25	1.45	2.75

Notre atout: les produits frais

Prix valables du 18 au 20.12.75

Cabillaud côtier 1er choix 100 g	Crème fraîche upérisée 35 % m.g. 1/4 litre bripack	Oranges «Moro» d'Italie le filet de 2 kg
-.90	2.25	1.80



PLACETTE

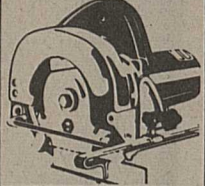
Genève, Lausanne, Monthey, Morges, Nyon, Sierre, Vevey, Yverdon.

Machines Compact Black & Decker

Qualité qui convainc - au juste prix

Machines de bricoleur avec moteur puissant incorporé

Scie sauteuse DN 35 moteur 330 W, prof. de coupe bois 40 mm	Scie circulaire DN 55 moteur 450 W, prof. de coupe bois 35 mm	Ponceuse-vibreuse DN 46 vitesse de ponçage élevée: 16 000 t/min	Défonceuse DN 65 30 000 t/min pour un travail précis, moteur 350 W
--	--	--	---



Nouveau

au lieu de 119.- seulement 99.-	au lieu de 129.- seulement 119.-	au lieu de 119.- seulement 99.-	au lieu de 139.- seulement 119.-
--	---	--	---

OBIRAMA Centre commercial MAGRO
SION/UVRIER - ROCHE/VD

actuel

Notre magasin est ouvert pendant les fêtes

Le lundi toute la journée

Tous les jours sans interruption

Pour le dimanche 21 décembre nous vous préparons

notre vitrine exposition

Venez la voir !

CUP Sport

Une nouvelle, dynamique chaîne de magasins d'articles de sport d'hiver en Suisse

Skis d'enfants

ATOMIC CUP-J
120-130 cm
Fr. 130.-

140-150 cm
Fr. 140.-

160-170 cm
Fr. 150.-

skis montés avec fixation de sécurité **SILVRETTA** plus Fr. 70.-

Skis d'adultes

ATOMIC CUP
170-200 cm
seulement Fr. 200.-

skis montés avec fixation de sécurité **SALOMON-S-222** seulement Fr. 325.-

Des skis de marque internationale à des prix imbattables.

le spécialiste du ski au service des gens conscients des bonnes affaires

CUP-SPORT

rue de Lausanne 61, 1950 Sion (vers la Matze) - Tél. 027/23 46 76

Autres magasins en Suisse:

Aarau	Cup-Sport A. Häuselmann, Weihermattstr. 34	Tel. 064 22 54 94
Bern	Cup-Sport Skikeller, Rathausgasse 24/26	Tel. 031 22 20 45
Entlebuch	Cup-Sport J. Wigger, vis-à-vis der Kirche	Tel. 041 72 22 75
Regensdorf	Cup-Sport Etter, im Einkaufszentrum	Tel. 01 840 65 70
Sion	Cup-Sport, rue de Lausanne 61, vers la-Matze	Tel. 027 23 46 76

Envoi contre remboursement, commandes à Cup-Sport, Riedstrasse 7 6430 Schwyz

Nom: _____

Adresse: _____

Article: _____ Fixation: oui/non

Longueur: _____ cm No du soulier: _____ Prix Fr. _____

Toujours à votre service, les Grands Magasins Coop City à Sion !

Finissez et... commencez l'année 76 avec entrain, en vous entourant de «BONNES GENS» et de «BONNES CHOSES»

C'est le plus sûr moyen d'affronter celle-ci avec dynamisme. Demain... après-demain, ce sera l'heure des toasts et des vœux qui fuseront de toutes parts. Bref, qu'il soit minuit ou midi, on offrira, on recevra, il y aura de la joie dans l'air !

Coop City vous propose un SUPERMARCHÉ de fête, des offres avantageuses qui mettront vos hôtes en appétit.

Simplifiez-vous la tâche... Le rayon traiteur est à vos ordres et attend vos commandes. Une aide efficace, discrète, sûre et sans problème...

Choisissez votre menu de réveillon à notre service traiteur !

Une sélection vedette de notre chef traiteur :

- **arrangement de plats froids** : pâtés aux foies de volaille entiers ou en tranches garnies, darnes de saumon en bellevue, saumon fumé, langoustes en bellevue, crevettes fraîches, etc.
- **hors-d'œuvres riches**, dès 4 personnes à l'emporter
- **jambon à l'os**
- **canapés aux riches assortiments**
- **salades ravigotes** : Waldorf, carottes, riz à l'orientale, russe, niçoise, etc.
- **salés au fromage, pizzas, amuse-bouches**
- **les «fines gouttes»** de notre **RAYON VINS** vendues à des prix City et pour terminer en beauté ces festivités, **les délices du chef pâtissier** régaleront vos hôtes tout en douceur.

L'art de recevoir devient chose facile en faisant appel à COOP CITY (027/22 90 35)

Amenez une note fleurie dans chaque maison et sur chaque table. La boutique fleurs City présente un riche assortiment de fleurs coupées, terrines, plantes vertes, etc. aux meilleurs prix du jour.

Encore 2 nocturnes à Coop City : 18 et 22 décembre jusqu'à 22 heures.

Pour tous ceux qui hésitent encore...
COOP CITY ORGANISE 2

10 janvier 1976 : Les Collons
11 janvier 1976 : Thyon 2000

JOURNÉES DE SKI DE FOND

Plus de 300 équipements complets mis GRATUITEMENT à la disposition des participants par la maison VALAISKI.

Inscrivez-vous auprès de notre service clientèle.

Les grands magasins

coop city

Sion

vos annonces : Publicitas 027/21 21 11

Ce soir
NOCTURNE
jusqu'à
22 heures

MOX POUR MOI

Les futurs compétiteurs portent déjà des vêtements de champions. Ils sont avides de détails marquants et apprécient les couleurs lumineuses.



JEUDI MUSICAL

Notre musique

L'Echo normalien 33 vient d'être diffusé. Il nous intéresse tout particulièrement puisque ce fascicule techniquement très au point est entièrement consacré à la musique. L'ouvrage est d'une certaine importance puisque pensé, conçu et réalisé par de nombreuses personnalités du Valais musical.

Trois titres donnent à cette étude - est-ce bien le terme exact pour une réalisation aussi fouillée? - une structure qui porte d'emblée l'accent sur l'intérêt que tout mélomane valaisain doit lui prêter :

1. « Musique et société »
2. « La musique en Valais »
3. « La musique à l'école normale ».

L'importance de la musique

La lecture de ce fascicule nous situe d'emblée l'importance de la musique dans notre société.

Il est vrai que l'on a tendance à reléguer la musique au second plan, loin derrière les sciences mathématiques, sociales, philosophiques. Et cela est tout particulièrement apparent dans nos classes où le chant est considéré comme la plus secondaire des branches secondaires.

Aussi, dès l'éditorial fort bien écrit par M. Michel Veuthey, on insiste sur l'importance de la musique dans notre vie.

Et c'est avec raison que l'éditorialiste relève la passivité des gens pour ce qui concerne la musique... « Mais combien de consommateurs de disques, de cassettes, de radio et de concert, pour quelques chorales, quelques fanfares, quelques orchestres, quelques solistes? »

A l'église et à l'école

Le premier article de la première partie de l'ouvrage traite du chant grégorien et est dû à l'excellente plume de sœur Marie-Elisabeth, o.s.b.

La place privilégiée de cet article me fait grand plaisir parce qu'elle montre - si besoin est encore - que M. Veuthey que d'aucuns ont qualifié d'« avant-gardiste » inconditionnel depuis que, avec beaucoup de compétence, il œuvre à la tête de la commission liturgique romande, que M. Veuthey donc n'a jamais enlevé à la mélodie grégorienne son caractère primordial. L'auteur de l'article, avec beaucoup de conviction et de simplicité à la fois, a raison de relever que « les mélodies grégoriennes conservent, par leur source et leur forme, une beauté et une efficacité spirituelle qui transcendent le temps ». Et nous osons espérer que les lecteurs, plus particulièrement les chefs de chœurs, sauront, en lisant sœur Marie-Elisabeth, trouver suffisamment de prétextes pour ne point abandonner le chant grégorien.

Oscar Lager, quant à lui, spécialiste de l'enseignement musical, est l'auteur d'un article qui ne craint pas d'être direct pour dénoncer les insuffisances tant théoriques que pratiques de l'enseignement. Insistant sur la nécessité d'une méthode, l'auteur conclut sur un ton optimiste en espérant sur une prise de conscience de plus en plus affirmée à tous les échelons de l'école va-

laisanne en ce qui concerne le rôle primordial du chant et de la musique. A ces deux articles de fond s'ajoute une information détaillée d'« Europa cantat », mouvement largement décrit et conseillé par Pierre-Marie Darbellay qui reste évidemment à disposition pour tous renseignements complémentaires.

La musique en Valais

Importante partie du fascicule, la musique en Valais est ici traitée par MM. Cécil Rudaz (musique instrumentale et nos sociétés), Guy Revaz (chorales et chœurs valaisains), Claude Lamon (les chœurs d'enfants), Joseph Pellegrini (le Festival Tibor Varga), Charles Delaloye (les Jeunesses musicales), Léon Jordan (l'Association des chefs de chœurs), Jean Daetwyler (le passé et l'avenir du folklore) et par un hommage à Fernand Dubois (L. Jordan).

Cette seconde partie révèle à tout lecteur l'important rôle joué par nos sociétés amateurs, instrumentales et vocales. Elle rappelle la richesse de notre folklore, le mérite de certaines personnalités, la nécessité d'une formation auprès des enfants, l'apport considérable du Festival Tibor Varga ainsi que la structure des fédérations de chant et de musique instrumentale, des Jeunesses musicales et d'autres associations directement impliquées dans l'activité musicale.

A la lecture de ces différents articles on se rend mieux compte du nombre impressionnant de gens pratiquant la musique. Que de responsabilités partagées; que de soucis dans l'organisation de concerts, dans le maintien des sociétés!

Pourtant, tout en rendant hommage à tous ces Valaisains qui ne craignent pas ces responsabilités, nous rejoignons une nouvelle fois M. Michel Veuthey pour dire qu'il y a encore trop de passivité dans notre vie musicale.

Vers l'avenir

C'est à MM. Paul Bourban et Charles-André Bagnoud qu'il appartient d'assurer la troisième partie de l'ouvrage, sous le titre de « La musique à l'école normale ».

Cette partie se justifie-t-elle seulement parce que toute cette étude sur la musique est publiée par l'Echo normalien? Certes non! A nos yeux, il semble que l'une des manières les plus efficaces de faire évoluer l'activité musicale, c'est encore l'enseignement de nos enfants dans les écoles. Il est donc d'importance capitale que les candidats à la maturité pédagogique puissent disposer de nombreux et divers moyens d'acquiescer le nécessaire pour servir de

guides et de conseils auprès des élèves qui leur sont confiés.

Aussi le profane sera-t-il surpris d'apprendre qu'à l'école normale l'élève suit des cours de chant à raison de deux heures hebdomadaires auxquelles s'ajoute - pour les 2^e, 3^e et 4^e années - une heure de chant choral. Et savez-vous que, pour le premier cycle (trois premières années), l'étude du piano ou de l'orgue est imposée à l'école normale? Et que les élèves des deux dernières années peuvent poursuivre ces études de musique d'une manière facultative?

Je crois qu'on donne beaucoup de possibilités aux futurs enseignants. Et nous osons espérer qu'ils sauront en profiter au maximum.

Relevons à ce sujet que l'enquête réalisée par M. Bagnoud ne nous paraît pas relever des résultats très positifs. Pourtant, comparativement sans doute à quelques années passées (à ce propos les statistiques seraient plus significatives), ces résultats peuvent, je pense, laisser espérer une évolution favorable.

Des critiques?

Doit-on émettre quelques réserves concernant ce bulletin exclusivement musical de l'Echo normalien?

Non, pas vraiment! Soulignons une fois de plus l'idée généreuse qui fut à l'origine de cette publication. Celle-ci pourrait être plus complète, il est vrai.

Nous songeons notamment au problème, à nos yeux important, de tout le passé musical. Trop souvent, on prétend, aussi bien chez nous qu'à l'extérieur du canton, que le Valais, géographiquement isolé, n'a pas pu suivre une évolution normale pour ce qui concerne la musique.

Il serait bon dès lors de rappeler que lors de ces dernières décennies, le Valaisain eut à maintes reprises l'occasion d'apprécier sur scène les plus grands solistes de l'époque. Je ne cite ici qu'un exemple, sans rien reprocher aux auteurs du fascicule. Je reste simplement des plus convaincus que le passé musical joue chez nous encore un important rôle.

L'Echo normalien, en consacrant son dernier numéro à la musique, a fait preuve d'une splendide initiative.

On pourrait même penser - sur la base de la qualité des différents articles - qu'un ouvrage plus complet et plus détaillé encore pourrait être réalisé. Une sorte de livre dans lequel tous les auteurs des articles de l'Echo normalien pourraient utiliser davantage de place pour aller encore plus au fond des idées. Car dans ce fascicule, des idées, nous en avons retiré d'innombrables.

Que les auteurs des textes soient félicités et vivement remerciés pour l'excellente brochure qu'ils viennent de réaliser.

Et, pour conclure, un seul désir: que tout mélomane qui s'intéresse « activement » à la musique en général - à la musique valaisanne en particulier - se procure l'Echo normalien pour en retirer de nombreux renseignements, conseils et considérations diverses du plus haut intérêt!

N. Lager



Samedi 20

Sierre, église Sainte-Croix (20 h. 30): concert de Noël donné par les Petits Chanteurs de Fribourg (PCF), sous la direction de l'abbé Pierre Kaelin.

Dans un programme comprenant des chansons folkloriques, des chants religieux et de la chanson fantaisiste. Les PCF seront accompagnés en play-back par l'Orchestre Chorus.

Ce concert s'inscrit dans le programme des Jeunesses musicales de Sierre. Nul besoin de présenter une nouvelle fois les PCF qui, vous en souvient-il?, se produisirent en différents lieux valaisains l'été passé au profit des affamés du Sahel.

Relevons encore que les Petits Chanteurs de Fribourg interpréteront la messe le dimanche matin dans l'une des paroisses de Sierre.

Pour le concert de ce samedi, la location est ouverte à la librairie Amacker à Sierre (tél. 55 13 32).

Un concert qui mérite le déplacement de jeunes et moins jeunes!

Dimanche 21

Sion, église Saint-Théodule (20 h. 30): concert de Noël de la Schola des petits chanteurs de Sion, sous la direction de Joseph Baruchet.

Avec la participation de F.-X. Amherdt et J.-P. Pfammater (guitares).

Au programme une pièce grégorienne (graduel), de la polyphonie ancienne (Dunestable, Mouton, Lassus, Victoria, Palestrina) et des noëls en harmonisation moderne (Marescotti, Boller, Goefray, Noyon, Vuataz, etc.).

Depuis plus de trente ans, la Schola des petits chanteurs de Sion est fidèle à son traditionnel concert de Noël, le dernier dimanche avant la Nativité.

Relevons que, cette année, sans doute pour des raisons d'acoustique, ce concert aura lieu à l'église Saint-Théodule, église connue pour la générosité de son acoustique.

Par ailleurs, il faut relever que la schola bénéficie cette année d'un recrutement très grand. C'est réjouissant, quoique ceci ne va pas sans poser quelques problèmes - cette année du moins - à M. Baruchet qui craint que ces nombreux « nouveaux » manquent encore un peu de métier.

Mais nous connaissons parfaitement la schola et nous osons espérer que, comme presque toujours, tous les gosses sauront se sublimer pour cette soirée attendue par de nombreux parents, amis et mélomanes.

A l'église Saint-Théodule, dimanche soir!

N. Lager



Noël en Romandie

Il existe à Binningen une maison d'édition - « Electromusic SA », Tell Record - qui axe l'essentiel de son effort sur la publication d'œuvres suisses ou interprétées par des ensembles suisses.

S'il ne s'agit pas de disques commerciaux, ces gravures recourent à un répertoire pourtant très apprécié par le grand public et la technique d'enregistrement est de qualité.

Pour cette époque de Noël, nous suggérons trois gravures fort intéressantes:

1. Noël en Romandie. - Les plus célèbres mélodies de Noël figurent sur ce disque: Douce nuit, Les anges dans nos campagnes, Le Petit Jésus est né, Il est né le Divin Enfant, Adeste fidels, etc.

L'intérêt du disque réside aussi dans la diversité des interprètes: Ch. Jauquier, A. Dousse, C.-L. Kaeser, I. Maillard, M. Brodard, Maitrise de Bulle, R. Oberson, Petits Chanteurs de Fribourg, Chanson de Fribourg, etc. Sous la direction de Pierre Kaelin.

Sur l'autre face de ce disque, nous trouvons quelques chants religieux, ce qui permet une audition aussi en dehors de l'époque de Noël.

- Disque TLP 5801.

2. « La Croix de Camargue ». - Sous une étiquette provençale, ce groupe réunit pourtant de jeunes Suisses romands qui chantent sous la direction du pasteur Alain Burnand.

Vous savez que le groupe du pasteur Burnand fait un large appel aux attraits de la chanson moderne, du négo-spirituel et du folk-song.

Les chansons interprétées ici, toutes d'inspiration religieuse, sont complétées par une belle prière de C.-F. Landry dite par Pierre Fresny.

- Disque TLP 5533.

3. « Rendez-vous avec Gustave Doret ». - Les plus belles mélodies de Gustave Doret sont gravées ici: Chanson du blé qui lève, La Brune, La danse des vigneronns, La chanson des pommes, La chanson du chevrier, A la santé de Noël, La chanson d'Aliénor, etc. Avec la Chanson de Lausanne, D. Romanens, M. Corpataux et Otto Aebi, directeur d'Electromusic.

- Disque TLP 5140.

Remarque. - Nous aurons sans doute encore l'occasion de proposer à nos lecteurs quelques gravures de cette maison d'édition qui, rappelons-le, nous est particulièrement sympathique parce qu'elle met l'accent sur les compositions et interprétations folkloriques suisses.

N. Lager

Annances diverses

A vendre

Volvo 144

1972, 60 000 km, blanche, reprise petite voiture

Tél. 027/22 73 85 midi et soir

36-2802

Garages préfabriqués dès Fr. 1980.- Pavillons de jardin dès Fr. 995.- Portes basculantes dès Fr. 298.- Portes anti-feu Fr. 238.- Portes Universelles Fr. 198.- Portes d'entrée Fr. 248.- Gouttières compl. Plaques pour toitures, façades et revêtements. Etagères. Bacs à fleurs. Du stock, monté ou non monté. **Prix dérisoires!** Tél. 021/37 37 12 tout de suite

Ed. Bruchez

Antiquités, Vétroz

Tél. 027/36 10 63

vous propose pour Noël divers beaux canapés fauteuils morniers tables de jeux guéridons un salon acajou 5 pièces buffet d'angle et plusieurs autres beaux meubles

Prix très raisonnable

Réparations machines à laver

Compétence, rapidité

Tél. 025/4 54 52

22-169

Réparations machines à laver

toutes marques 48 heures maximum!

Tél. 027/22 26 20

22-169

Comme particulier vous recevez de suite un

Prêt sans caution vite et efficace

Banque Procrédit

1701 Fribourg rue de la Banque 1

Tél. 037 - 81 11 31

et à Genève, Lausanne, Neuchâtel, Bienne, La Chaux-de-Fonds

Je désire Fr.

Nom

Prénom

Rue

Localité

Ford Mustang II Mach I

5000 cm2, V 8 mod. 75, 11 000 km à vendre cause double emploi

Tél. 021/62 33 52 jusqu'à 9 h. ou 021/61 27 38 de 12 à 14 h.

22-120

A vendre

Renault 17 TL

modèle 1973 60 000 km

Prix à discuter

Tél. 025/4 67 48 entre 12 et 13 h. ■ 36-425658

Particulier vend

Taurus 17 M

mod. 66, 90 000 km Radio Bon état de marche

Fr. 850.-

Tél. 026/2 31 59 ■ 36-401213

A vendre

founeau potager, à bois cuisinière électrique un frigo

Tél. 027/22 28 79

36-303349

Jeep agricole

Willys 1956 25 km/h fermée avec chauffage moteur neuf expertisée

Fr. 6200.-

Emery Robert

1099 Les Cullayes

Tél. 021/93 18 46

22-309908

A vendre

VW 1200

blanche, 1969 56 000 km expertisée cédée Fr. 4000.- Reprise éventuelle

Garage Bornet G. Nendaz

Tél. 027/88 23 46 ■ 89-53231

A vendre

Lambretta 125

Expertisée

Fr. 600.-

Tél. 026/8 11 43 (heures des repas) 36-32824

Belle occasion

A vendre cause double emploi

Opel Kadett

mod. 72, 4 portes 65 000 km Prix à discuter

Tél. 025/3 70 72 ■ 36-425656

A vendre

Opel Kadett

mod. 72, 68 000 km expertisée

Prix à discuter

Tél. 026/5 44 64 ■ 36-401221

A vendre

Citroën GS

modèle 74 Parfait état

Tél. privé: 027/41 33 41 bureau: 027/22 36 36

PIONEER

P20 4,1 kg 51 cm³

P40 6,3 kg 65 cm³

P50 7,4 kg 82 cm³

electronic automatic anti-vibration

Les scies à chaîne de haute qualité pour tout travail et chaque budget

PIONEER

5 CV 790.-

6 CV 1150.-

7 CV 1290.-

8 1/2 CV 1380.-

Vente et service:

Fleisch SA

Machines agricoles

1907 Saxon

Tél. 026/6 24 70

Marché de l'Occasion

RENAULT

Ouvert aussi samedi - dimanche

1 Renault 4 E bleue	37 000 km	74
1 Renault 4 E blanche	40 000 km	72
1 Renault 4 E jaune	69 000 km	69
1 Renault 4 E verte	98 000 km	71
1 Renault 6 L rouge	85 000 km	71
1 Renault 6 L blanche	75 000 km	69
1 Renault 6 TL crème	58 000 km	72
1 Renault 5 TL beige	10 000 km	75
1 Renault 5 TL blanche	35 000 km	74
1 Renault 12 aut. verte	8 000 km	74
1 Renault 12 bk blanche	20 000 km	74
1 Renault 16 TL bleue	90 000 km	72
1 Simca 1000 verte	33 000 km	72
1 Simca 1100 rouge	64 000 km	72
1 Peugeot 304 S beige	22 000 km	74
1 Alfetta blanche	16 000 km	74
1 bus Ford 13 pl. gris	7 000 km	74
1 Land-Rover station verte	58 000 km	67

Dir.: Margelisch J.-C., Sion 22 51 47

Vte.: Valmaggia René, Sion 22 53 86

Michaud Fr., Riddes 86 35 19

SION - Tél. 027/22 34 13

Avenue Ritz - Rue du Rawyl

GARAGE DU NORD SA

CARROSSERIE PLATTA S.A.

Qualité et prix modérés

Garantie 6 mois

Tél. 027/22 20 75

Chemin Poudrière 18 - Platta SION

Dir.: Margelisch J.-C.

« IL FAUT SUIVRE L'EVOLUTION »

A 100 km/h. sur deux skis, les intéressés répondent

UNE MORT accidentelle, celle de Michel Dujon. Des chutes spectaculaires comme celles de Roland Collombin, Walter Vesti, Franz Klammer, Erik Haker et René Berthod. Les descentes à ski, en l'espace de quelques heures, ont donné le grand frisson à des dizaines de milliers de téléspectateurs.

L'évolution de la technique dans le ski alpin est identique à celle que l'on retrouve dans de nombreux autres sports. La question qui se pose est de savoir si les mesures de sécurité actuellement en vigueur sont suffisantes.

Plusieurs champions et anciens champions ont accepté de répondre à cette question qui les touche directement et d'analyser ce qu'il était possible de faire en faveur de ce sport dont la vogue ne cesse d'augmenter.

LA VOIX DU CYCLISTE

● Un autre champion, mais cycliste celui-ci, l'Italien Francesco Moser, réputé pour ses qualités de descendeur, leur a tendu la perche en affirmant :

« Même si je ne me sens pas capable de descendre à cent à l'heure sur des skis, je pense que ce sport est moins dange-

reux que le vélo. Je prends plus de risques dans la descente d'un grand col que Franz Klammer dans une descente de coupe du monde. Si les mesures de sécurité de base sont respectées, un skieur, tout au plus, va finir sa course dans la neige ou dans un filet. Mais pour nous, le ravin, les gravillons ou une chute collective représentent un danger permanent ».

L'OPINION DES ENTRAÎNEURS...

● Toni Sailer, triple champion olympique et actuel entraîneur de l'équipe d'Autriche, tient immédiatement à préciser : « La mort de Michel Dujon est accidentelle. On peut aussi trouver la mort dans un accident de la route. Toutes les chutes de Val-d'Isère sont la conséquence de fautes et la vitesse n'est absolument pas à l'origine des chutes ». Approuvé par Franz Klammer lui-même, Toni Sailer poursuit : « L'évolution de la technique n'est pas en cause non plus. Les skis, tout en permettant des vitesses plus grandes, sont beaucoup mieux contrôlables. Actuellement, tous les efforts doivent aboutir à limiter au maximum la conséquence des chutes, qui sont inévitables. Comme par exemple, en installant des filets ou en faisant attention à la place des spectateurs le long des pistes.

● L'entraîneur français Paul Fayolle, qui partage entièrement l'opinion de son collègue autrichien sur le premier point, a un programme plus précis en ce qui concerne les mesures de sécurité à adopter : « Il faut prévoir des portes échappatoires dans les passages délicats, augmenter d'une manière générale le nombre des portes de direction, prévoir des arrivées plus larges, damer la neige dans un large périmètre autour de la piste et éviter les traces « canalisées », comme en bobsleigh ».

● Mario Cotelli, l'entraîneur italien, l'un

des personnages les plus hauts en couleur du monde du ski, résume l'opinion de Toni Sailer et Paul Fayolle en ajoutant : « La descente à ski ne fait pas prendre plus de risques que certains autres sports. Les mesures de sécurité doivent suivre l'évolution des techniques. Elles doivent être draconiennes, comme dans le sport automobile. Le point le plus important est justement de veiller à la stricte application de ces mesures de sécurité ».

...ET CELLES DES SKIEURS CHEVRONNÉS

● Mais, qu'en pensent les principaux intéressés, les skieurs eux-mêmes ? Pour Gustavo Thoeni : « Les skieurs du circuit de la coupe du monde sont des athlètes parfaitement conscients des risques qu'ils prennent, comme dans d'autres sports ». Il ajoute : « Nous ne nous élançons pas à cent à l'heure si nous n'étions pas d'accord avec les mesures de sécurité en vigueur. Le ski et la technique évoluent. C'est à nous de nous y adapter et d'imposer la même évolution pour notre sécurité ».

● Philippe Roux, pour sa part, précise que « la décision de la FIS d'interdire les combinaisons de course en plastique, l'an dernier, n'a rien apporté, car les combinaisons mises au point pour la saison actuelle sont aussi dangereuses. Il faut plutôt augmenter le nombre des portes de direction. Il serait ridicule de vouloir diminuer la vitesse ».

Le problème est identique pour les skieuses qui, même si elles n'atteignent pas la vitesse de leurs camarades masculins, « se font souvent très peur ».

● Marie-Thérèse Nadig, sans doute la plus « casse-cou », reconnaît cependant : « A l'inverse des garçons, nous freinons à l'approche d'une difficulté. Même si nous n'atteignons pas les mêmes vitesses, le problème des mesures de sécurité est aussi délicat pour nous. Mais, je pense justement que ces mesures suivent l'évolution de la technique ».

● Pour la Canadienne Betsy Clifford : « La reconnaissance du parcours est une chose capitale. Les accidents se produisent dans tous les sports, mais, dans le ski, si l'on veut éviter vraiment les accidents, il faut employer les grands moyens : élargir les pistes, disposer des filets de protection, c'est-à-dire consacrer des crédits plus importants à la sécurité ». Enfin, l'Américaine Cindy Nelson soulève un dernier point en précisant que « le rôle des délégués FIS est capital dans la mesure où ils sont les seuls à pouvoir prendre la responsabilité d'ajouter des portes directionnelles en fonction des conditions atmosphériques ».

A Schladming, les descendeurs vont trouver une des pistes les plus rapides du monde. La course continue, de plus en plus vite, avec toujours les mêmes risques. Suivre l'évolution, tel est en fait le problème des skieurs comme des autres sportifs.

Communiqué AVCS

Coupe valaisanne

● Unterbäch, slalom géant, dimanche 21 décembre premier départ 11 heures. Participation obligatoire de l'équipe valaisanne. Inscriptions par les clubs sur formule FSS 8, en deux exemplaires à Ski-Club Ginals, 3931 Unterbäch, jusqu'à vendredi 19 décembre à 20 heures.

● Bürchen, slalom spécial, samedi 20 décembre, premier départ à 9 h. 30 (première manche). Participation obligatoire de l'équipe valaisanne. Inscriptions par les clubs sur formule FSS 8, en deux exemplaires au Ski-Club Bürchen, 3931 Bürchen.

Le chef technique AVCS : L. Bircher
Le chef alpin : H. Gemmet

Course aux points OJ-Bas-Valais

Cette première course aux points pour OJ du Bas-Valais s'est disputée à Morgins sur la piste « Le Corbeau », sous la forme d'un slalom spécial. L'organisation du SC Troistorrens-Morgins fut parfaite et donna entière satisfaction à tous les nombreux participants. Voici les principaux résultats :

Catégorie filles I : 1. Evelyne Avanthey, Dents-du-Midi, 34'79"; 2. Nicole Exquis, Vélán-Liddes, 37'18"; 3. Françoise Guinand, SC Alpina Verbier, 37'93"; 4. Marina Eceur, SC Dents-du-Midi, 38'43"; 5. Carole Schmidely, Edelweiss Illiez, 38'48".

Catégorie filles II : 1. Anne-Catherine Bocatay, SC Marécottes, 39'25"; 2. Patricia Perrin, Edelweiss Illiez, 39'43"; 3. Christine

Pillonel, SC Morgins, 39'54"; 4. M.-Christine Fournier, Salvan, 42'50"; 5. Mireille Cettou, SC Daviaz, 43'86".

Catégorie garçons I : 1. Francis Es-Borrat, Edelweiss Illiez, 33'22"; 2. Nicolas Duc, La Rosa-Blanche, 33'25"; 3. Mari Riva, La Rosa-Blanche, 34'12"; 4. Nicolas Bocatay, Les Marécottes, 34'75"; 5. Olivier Roduit, SC Ovronnaz, 34'99".

Catégorie garçons II : 1. Ch.-Henri Défago, SC Dents-du-Midi, 33'41"; 2. Philippe Es-Borrat, Edelweiss Illiez, 33'96"; 3. Raymond Fellay, SC Bagnes, 34'58"; 4. Henry Caillet-Bois, SC Edelweiss Illiez, 35'05"; 5. Eddy Murisier, SC Bagnes, 35'48".

Ce soir à l'Allmend, premier choc Suisse - RDA à Berne et à Aarau

Dans le cadre d'un camp d'entraînement qui se tient à Aarau, l'équipe suisse disputera deux matches internationaux contre la RDA, jeudi à la patinoire de l'Allmend à Berne et samedi à Aarau. Il s'agit là d'un adversaire particulièrement difficile pour la sélection helvétique, puisque les Allemands ont obtenu cette année leur promotion dans le groupe A.

Sur les huit matches disputés jusqu'ici, la Suisse n'a gagné que deux fois contre la RDA. En 1971 à Berne, elle s'était imposée par 3-1, dans le tournoi mondial du groupe B, assurant ainsi sa promotion dans le groupe A. En mars dernier à Sapporo, l'équipe helvétique avait fait sensation en prenant le meilleur sur l'Allemagne de l'Est par 8-5, sans l'empêcher toutefois de terminer à la première place et d'accéder au groupe A.

Les Allemands, dirigés par l'ancien international Joachim Ziesche, se présenteront à Berne et à Aarau avec quinze des dix-sept joueurs qui avaient participé au tournoi de

Sapporo. Onze d'entre eux comptent 50 sélections et plus, le recordman étant l'attaquant Noack, qui a joué à 192 reprises dans l'équipe nationale de RDA.

Du côté suisse, l'entraîneur national Rudolf Killias a réuni vingt-deux joueurs à Aarau. Il réduira son effectif de deux unités pour la coupe Spengler à Davos alors que dix-huit joueurs seulement se rendront ensuite à Innsbruck pour le tournoi olympique.

Par rapport aux derniers matches contre l'Italie, Killias a fait appel à deux nouveaux venus : Ernst Luethi (Langnau) et Fritz Wyss (Berne), qui était blessé à l'époque. Le gardien Meuwly, les défenseurs Giroud et Kramer ainsi que les attaquants Wyssen, Mattli et Waeger, n'ont pas été rappelés.

Voici les 22 joueurs sélectionnés :
Gardiens : Alfio Molina (27 ans Lugano) et André Jorns (24/Ambri). Thierry Andry (19/Lausanne) sera « de piquet ».

Défenseurs : Aldo Zehauser (24/Bienne), Jakob Koelliker (22/Bienne),

Charles Henzen (30/Sierre), Andreas Meyer (21/Langnau), Ernst Luethi (21/Langnau), Reto Lohrer (27/Bienne) et Ueli Hofmann (22/Berne).

Avants : Fritz Wyss (26/Berne), Renzo Holzer (25/Berne), Juerg Berger (21/Langnau), Toni Neiningger (25/La Chaux-de-Fonds), Bernhard Neiningger (20/La Chaux-de-Fonds), Guy Dubois (25 La Chaux Chaux-de-Fonds), Rolf Tschiemer (24/Langnau), Daniel Widmer (22/Bienne), Nando Mathieu (26/Sierre), Walter Duerst (25/Davos), Riccardo Fuhrer (19/Berne), Giovanni Conte (20/Berne) et Bruno Zahnd (25/Berne).

Quand l'erreur s'y mêle...

Dans notre édition de hier mercredi, une double erreur de composition et de correction a complètement bouleversé le texte de notre correspondant à Sierre Md. concernant le compte-rendu du match de championnat suisse de hockey sur glace Sierre - La Chaux-de-Fonds, texte devenu malencontreusement presque incompréhensible. Nos mille excuses à notre correspondant et surtout à nos lecteurs.

FOOTBALL À L'ÉTRANGER

Les qualifiés dans les compétitions européennes

Le tirage au sort de l'ordre des rencontres des quarts de finale des compétitions de l'Union européenne de football aura lieu le 14 janvier à l'hôtel Atlantis à Zurich. Pour les compétitions interclubs, les quarts de finale auront lieu le 3 et le 17 mars.

Les équipes en lice sont les suivantes :
Coupe d'Europe des champions : Saint-Etienne, Eintracht, Benfica Lisbonne, Hajduk Split, Bayern Munich, Real Madrid, Borussia Moenchengladbach et Dynamo Kiev.

Coupe des vainqueurs de coupe : West Ham United, Eintracht Francfort, Wrexham, Sachsenring Zwickau, Celtic Glasgow, Sturm Graz, Anderlecht, La Haye.

Coupe de l'UEFA : Liverpool, Stal Mielec, FC Bruges, Levski/Spartak Sofia, Dynamo Dresde, AC Milan, FC Barcelone, SV Hambourg.

BASKETBALL

Coupe suisse : Sion qualifié Saint-Paul Lausanne - Sion 67-83 (34-38)

Malgré la fatigue de quatre matches sur une semaine, l'équipe séduisante, qui avait éliminé Martigny lundi soir dernier, a réussi à se qualifier pour les huitièmes de finale de la coupe suisse en battant la formation lausannoise de Saint-Paul. La partie fut assez difficile et pénible en début de match, mais par la suite, les Séduisants se sont bien repris et menant facilement à la marque, l'entraîneur incorpora plusieurs jeunes éléments. Un grand bravo au BBC Sion pour cette qualification, le tirage au sort aura lieu très prochainement.

Champion d'Europe des nations : Belgique, Yougoslavie, URSS, Pays-de-Galles, Hollande, Tchécoslovaquie, Espagne et en principe RFA (après son dernier match du 28 février contre Malte).

Coupe d'Europe des espoirs : Angleterre, Hongrie, Yougoslavie, Ecosse, URSS, France, Bulgarie, et Italie ou Hollande (dernier match le 14 janvier à Rome).

● **Falkirk.** - Coupe d'Europe des espoirs, groupe 4 : Ecosse - Roumanie 4-0. classement final : 1. Ecosse 4/8 ; 2. Roumanie 4/3 ; 3. Danemark 4/1.

● **RDA.** - Quarts de finale de la coupe, matches retour : FC Magdebourg - Dynamo Berlin 4-0 ; LOK Leipzig - Karl Zeiss Jena 4-1 ; Sachsenring Zwickau - Vorwaerts Francfort 2-1 ; Vorwaerts Dessau - Dynamo Dresde 1-4. Magdebourg, LOK Leipzig, Vorwaerts Francfort et Dynamo Dresde sont qualifiés.

Championnat d'Europe des nations Ecosse-Roumanie 1-1 (1-0)

Dans un match comptant pour le championnat d'Europe des nations (groupe 4), l'Ecosse et la Roumanie ont fait match nul 1-1, au stade de Glasgow devant 11 000 spectateurs. Le buteur de Derby County, Riach a ouvert le score peu avant la mi-temps, alors que l'égalisation survenait par Crisan au début de la seconde période. Par ce résultat, les Roumains totalisent leur cinquième match nul sur six matches joués, ce qui leur permet néanmoins de conserver la deuxième place au classement, qui se présente comme suit : 1. Espagne 6 matches, 9 points ; 2. Roumanie 6/7 ; 3. Ecosse 6/7 ; 4. Danemark 6/1.

CYCLISME

Le Tour d'Espagne 1976

Le Tour d'Espagne 1976, qui se disputera du 23 avril au 12 mai, débutera à Estepona, ville andalouse, pour se terminer à Saint-Sébastien. Il comportera dix-neuf étapes pour un total de 3200 kilomètres.

HANDBALL

La chance du BSV Berne contre UC Paris

Vice-champion suisse, le BSV Berne a une chance sérieuse d'atteindre les demi-finales de la coupe des vainqueurs de coupe. En quarts de finale, il sera opposé au Paris Université-Club, qui semble être à sa portée, surtout après l'exploit réussi en huitièmes de finale aux dépens d'Etoile Rouge Belgrade.

Le tirage au sort de l'ordre des rencontres des quarts de finale a eu lieu à Bâle. En voici les résultats :

Coupe d'Europe des champions : Borac Banja Luka (You) - Balonmano Calpisa Alicante (Esp), Kfum Frederica (Da) - Sparta Helsinki (Fin), Slask Wroclaw (Pol) - VfL Gummersbach (RFA), Fredensborg Oslo (No) - Sportist Kremikovzi Sofia (Bul).

Coupe des vainqueurs de coupe : Paris Université-Club (Fr) - BSV Berne (S), FIF Copenhagen (Da) - Gruenweiss Dankersen (RFA), Progrès Seraing (Be) - Opssal Oslo (No), AHC 31 Amsterdam (Ho) - Balonmano Granollers (Esp).

SPORT-TOTO

Programme des matches pour le concours au résultat N° 51 des 20-21 décembre 1975 :

	Tendances
	1 x 2
1. Fiorentina - Milan	3 4 3
2. Internazionale - Naples	4 3 3
3. Lazio Roma - Cagliari	5 3 2
4. Perugia - Roma AS	3 4 3
5. Sampdoria - Bologne	3 4 3
6. Turin - Côme	6 2 2
7. Arsenal - Burnley	5 3 2
8. Leeds United - Aston Villa	6 2 2
9. Liverpool Queen's P. Rover	4 4 2
10. Manch. U. - Wolverhampton	7 2 1
11. Newcastle - Ipswich Town	4 4 2
12. West Ham - Stoke City	6 2 2

TOTO-X

Les autres rencontres comptant pour le Toto-X sont les suivantes :

13. Ascoli - Juventus Torino	2 4 4
14. Cesena - Verona	6 3 1
15. Atalanta - Modena	3 3 4
16. Avellino - Genoa	3 3 4
17. Lanerossi Vicenza - Catania	6 3 1
18. Reggiana - Foggia	4 4 2
19. Spal Ferrara - Catanzaro	2 5 3
20. Varese - Piacenza	7 2 1
21. Birmingham - Leicester	3 5 2
22. Derby C. - Sheffield U.	8 1 1
23. Middlesbrough - Tottenham	4 4 2
24. Norwich - Manchester C	2 4 4
25. Blackburn Rovers - Orient	5 3 2
26. Blackpool - Fulham	2 4 4
27. Bolton - Bristol City	4 3 3
28. Chelsea - Sunderland	4 3 3
29. Hull - Luton Town	6 2 2
30. Oxford - Carlisle	5 3 2
31. Plymouth - Nottingham	5 3 2
32. Portsmouth - York City	4 4 2

TENNIS

Coupe Davis tirage au sort à Stockholm

Le tirage au sort de l'ordre des rencontres de la finale de la coupe Davis qui, dès vendredi à Stockholm, opposera la Suède et la Tchécoslovaquie, a donné les résultats suivants :

Vendredi. - Premier simple : Jiri Hrebec (Tch) contre Bjorn Borg (Su). - Deuxième simple : Jan Kodes (Tch) contre Ove Bengtsson.

Dimanche. - Premier simple : Jan Kodes contre Bjorn Borg. - Deuxième simple : Jiri Hrebec contre Ove Bengtsson.

La composition des équipes pour le double de samedi ne sera communiquée qu'au dernier moment.

Un cadeau intelligent

VÉLO

Profitez des avantages saison creuse



Sierre, rue du Bourg 65
Tél. 027/55 52 22
Sion, Grand-Pont 16
Tél. 027/23 18 31
Monthey, rue Reconfière 1
Tél. 025/4 35 29

APRÈS LA COURSE DE NOËL Courir de jour ou de nuit?

Un instant tentés de modifier l'horaire de leur course de Noël, disputée jusqu'ici en nocturne, le samedi soir, les organisateurs de l'épreuve sédunoise qui connaît chaque année un intérêt plus grand hésitent aujourd'hui à appliquer leur première idée. Un plébiscite organisé, samedi auprès des coureurs lors de la distribution des prix, les a en effet incités à se poser la question de l'opportunité d'un tel déplacement. L'unanimité des athlètes a en effet très nettement affirmé son opposition à cette modification qui enlèverait une bonne partie de son intérêt et de son charme à l'épreuve sédunoise. Courir de jour ou... de nuit? Un athlète du CA Genève, dans une lettre adressée au comité d'organisation et que nous reproduisons ici, vous donne l'avis... du principal intéressé.

Monsieur et cher président,

A l'issue de la course, nous avons appris votre désir d'avancer l'heure de dé-

part, pour la mettre à 14 h. 30, c'est-à-dire que toute la manifestation se déroulerait de jour.

Je ne dis pas parler au nom de tous, ce serait trop prétentieux, mais sûrement au nom de la majorité. Chers amis de Sion, si nous venons vers vous c'est précisément que cette course n'est pas comme toutes les autres et courir à travers votre ville, avec les vitrines éclairées, ces rues toutes illuminées, cette température agréable nous a toujours enchantés, c'est pour cela que nous revenons.

Ne faites pas cette grande faute, cher camarade de club. La course de Noël a gagné ses galons mais sachez qu'il faut tout faire pour les garder.

Les sportifs du bout du lac vous disent: « A la prochaine, sous les projecteurs de la rue de Lausanne, puis devant une bonne raclette! »

A bientôt.

Un membre du CAG

BIENTÔT LA DEUXIÈME FINALE SUISSE DE CROSS SCOLAIRE PAR ÉQUIPES

Organisée pour la première fois en 1975, la finale suisse de cross scolaire par équipes n'avait réuni à cette occasion que trois équipes romandes (deux équipes genevoises et Delémont). Lorsque l'on connaît l'importance du sport à l'école, on ne peut que regretter ce manque d'intérêt de la part des responsables des écoles, collèges et gymnases pour une manifestation sportive d'un tel intérêt pour l'élève. Ces remarques ne s'adressent pas spécialement au Valais qui a toujours accordé une attention toute particulière aux catégories écoliers, lors des cross ou courses sur route. Preuve en est encore la mise sur pied du cross des jeunes (coursu cette année le 19 novembre à Sion), épreuve qui avait réuni plus de trois cents participants. Pionnier en la matière, le Valais devrait prendre conscience maintenant du rôle qu'il peut jouer dans le développement du sport (course à pied ou autre) en déléguant plusieurs équipes à la deuxième finale suisse de cross scolaire qui se déroulera le 8 février prochain à Bulle. Cette compétition ne réunira que des équipes de six élèves masculins d'une même école, dont l'âge maximum est de 17 ans et permettra de désigner l'équipe qui représentera la Suisse au 2^e championnat international de l'ISF (Fédération internationale de sport scolaire) à Salamanca en Espagne le 7 mars prochain.

Un appel est donc lancé à tous les responsables du sport scolaire pour qu'ils s'intéressent leurs élèves à cette manifestation qui sera en même temps une grande fête du cross scolaire. Les inscriptions doivent parvenir avant le 19 janvier à Carlo Gattoni, rue Reichlen 17, 1630 Bulle. Cette manifestation est placée sous le contrôle de la CFGS (Commission fédérale de gymnastique et de sport).

Principaux renseignements:

Organisation: école secondaire de la Gruyère, à Bulle.

Responsable: Carlo Gattoni, rue Reichlen 17, 1630 Bulle, tél. privé 029/2 73 77, tél. professionnel 031/44 93 93.

But final: l'équipe victorieuse représentera à ses frais la Suisse au 2^e championnat international de l'ISF (Fédération internationale du sport scolaire) à Salamanca en Espagne, le 7 mars 1976 soit le même jour que les championnats suisses de cross de la FSA (Fédération suisse d'athlétisme).

Inscriptions: doivent parvenir avant le 19 janvier 1976 dernier délai à Carlo Gattoni, accompagnées d'un brevet d'étudiant pour chaque participant et de la finance d'inscription de 20 francs par équipe. L'adresse



Le cross scolaire sera à l'honneur le 8 février prochain à Bulle... avec à la clef la perspective d'un voyage en Espagne!

du responsable de l'équipe doit être mentionnée.

Age limite: au plus 17 ans (nés en 1959).

Conditions: seuls 6 élèves masculins d'une même école (collège, gymnase, lycée, etc.) seront habilités à former l'équipe de l'école qui sera inscrite dans les délais.

Contrôle d'admission: seul un brevet d'é-

tudiant portant la signature de la direction de l'école, celle de l'élève, sa photo et valable pour l'année scolaire 1975-1976 validera l'admission.

Résultats: les 4 (quatre) meilleurs temps de chaque équipe seront additionnés. L'équipe gagnante sera celle dont le total sera le plus petit.

EN BREF

● **Automobilisme**: le premier grand prix du Japon de formule 1, prévu pour le mois de juin 1976, aura finalement lieu le 24 octobre. Ce sera donc la dernière épreuve du championnat du monde des conducteurs. Le grand prix du Canada à Mosport a en revanche été avancé du 3 octobre au 26 septembre.

● **Basketball**: le match de championnat suisse de ligue nationale A Pregassona - Federale Lugano, prévu pour samedi, aura finalement lieu dimanche 21 décembre (16 h. 45), au centre sportif Terzerina.

● **BOXE**: il se confirme que le championnat d'Europe des poids mouches entre l'Italien Franco Udella, tenant du titre, et le Suisse Fritz Chervet, aura lieu le 14 janvier à Campione. Le combat sera retransmis en direct par la télévision.

● **Curling**: Châteaux-d'Ex. - Eliminatoire régionale « open-air »: 1. Neuchâtel-Sports (Jean-Daniel Kiehl, Charles Waser, Bernard Bollinger, skip, Hans-Ruedi Grossniklaus), 4/62/27; 2. Montreux - Caux (Pierre Lilla), 4/54/28; 3. Genève C (René Schneider), 4/50/27; 4. La Lenk (Rudolph Schuetz),

4/48/28; 5. Zermatt (René Bayard), 3/57/27; 6. Lausanne-Sports (Marcel Vonlanden), 3/53/26; 7. Champéry B (André Giovanola), 3/48/27; 8. Saanenmoeser (Fred Bauer), 3/45/22. Ces huit équipes sont qualifiées pour le championnat régional (10-11 janvier 1976 à Villars).

● **Tennis**: Miami Beach. - Sunshine Cup (coupe Davis pour juniors, premier tour: Suisse - Mexique 2-0; France - Pérou 2-0; Grande-Bretagne - Canada 2-0; Chili - Iran 2-1; Brésil - Irlande 2-0; Argentine - Finlande 2-0; Etats-Unis - Autriche 2-0; Italie - Portugal 2-0; Belgique - République dominicaine 2-0; RFA - Vénézuéla 2-0; Uruguay - Porto Rico 2-0; Afrique du Sud - Colombie, w. o.

● **Yachting**: trois championnats d'Europe auront lieu en Suisse en 1976, dont celui des solings à Genève (29 avril-9 mai) qui réunira de nombreux bateaux après les régates internationales d'Hyères et servira de dernier test avant les Jeux olympiques.

Lightning à Grandson (10-18 juillet) et Korsar à Romanshorn (17-22 juillet) compléteront le calendrier des championnats d'Europe en Suisse.

NATATION

Deux Sédunoises à la coupe de Noël

La 46^e édition de la coupe de Noël se disputera dimanche matin à Genève entre le pont des Bergues et le pont de La Machine, sur une distance de 132 mètres. 142 nageuses et nageurs seront en lice, ce qui constitue un nouveau record de participation. Parmi les inscrits, on note, chez les licenciés, la Genevoise Christiane Flamand, déjà victorieuse à six reprises, la Zurichoise Yvonne Husser et les Genevoises Joëlle Gallay et Anne Faist (deuxième et troisième l'an dernier) et, chez les messieurs, le Bâlois Gery Waldmann, recordman suisse des 400, 800 et 1500 m. libre et membre du cadre olympique. Waldmann aura comme principaux adversaires le Veveysan Laurent Baillif et les Genevois Kevin Strommer et Jean-Claude Mermoud.

En 1974, les deux records de l'épreuve avaient été battus. Christiane Flamand s'était imposée en 1'22"5, ce qui lui avait permis d'améliorer de plus de quatre secondes le record qu'elle détenait depuis 1970. Chez les messieurs, la victoire était revenue au Genevois Alain Charmey en 1'12"8. La température de l'eau était de six degrés et elle ne devrait pas être beaucoup plus haute cette année.

Les concurrents les plus jeunes seront les Sédunoises Pascale Devaud et Eglantine Berlicourt et le Genevois Ernest Ryser, tous trois nés en 1962. Monique Schnetzler, qui avait pris la troisième place l'an dernier chez les vétérans, sera la doyenne. Les premiers départs seront donnés à 10 h. 45.

Saxon-Village

Dimanche 21 décembre dès 19 h. 30
au café du Centre

Grand loto victuailles

organisé par le Club des lutteurs

30 séries, avec quarts de porc, jambons
fromages, salamis, etc.

Abonnements: 1 carte Fr. 30.-
2 cartes Fr. 50.-

36-32838

Une Husqvarna de Suède



Cadeau de Noël
Tombé du ciel!!

Renseignements:
F. Rossi, Martigny
Avenue de la Gare 29
(4^e étage)
Tél. 026/2 26 01

A vendre

4 pneus clous

Très bon état

Tél. 026/2 64 63
(heures repas)
■ 36-401216

A vendre divers

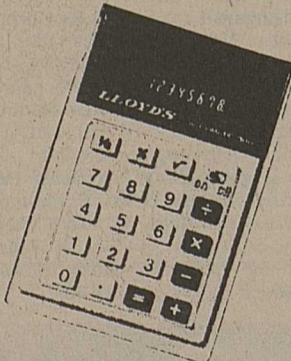
meubles

étains, épées, cuivre,
madone.

Tél. 027/22 32 93
22-309857

PLAISIR D'OFFRIR !

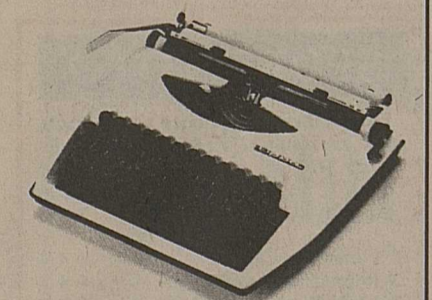
* Calculatrice électronique



avec
% et V

dès Fr. 49.-

* Machine à écrire



dès Fr. 295.-

Nouveau: rayon papeterie avec ses
articles cadeaux



Organisation de bureau
Atelier de réparation
Service après vente

Rue des Mayennets 10 SION Tél. 027/22 62 28

Technicum cantonal Fribourg

Cours préparatoire d'été 1976
du 9 février au 25 juin 1976

Ecole technique supérieure (ETS), sections de
mécanique technique - électrotechnique
architecture - génie civil - chimie

Ecole de chefs de chantiers

Délai d'inscription: du 1er au 31 janvier 1976.

Renseignements: direction du technicum,
Pérolles, 1700 Fribourg
Tél. 037/22 32 56

36-1007

Avis aux agriculteurs et viticulteurs

Nous vous informons que notre maison organise, durant les mois d'hiver, une campagne de livraison de boues de la station d'épuration de Sion. Les personnes qui s'intéressent à ces boues peuvent obtenir renseignements et prix en téléphonant

au dépôt Videsa SA
à M. Glassey J.-P.

027/22 44 37
027/22 86 26

Videsa SA

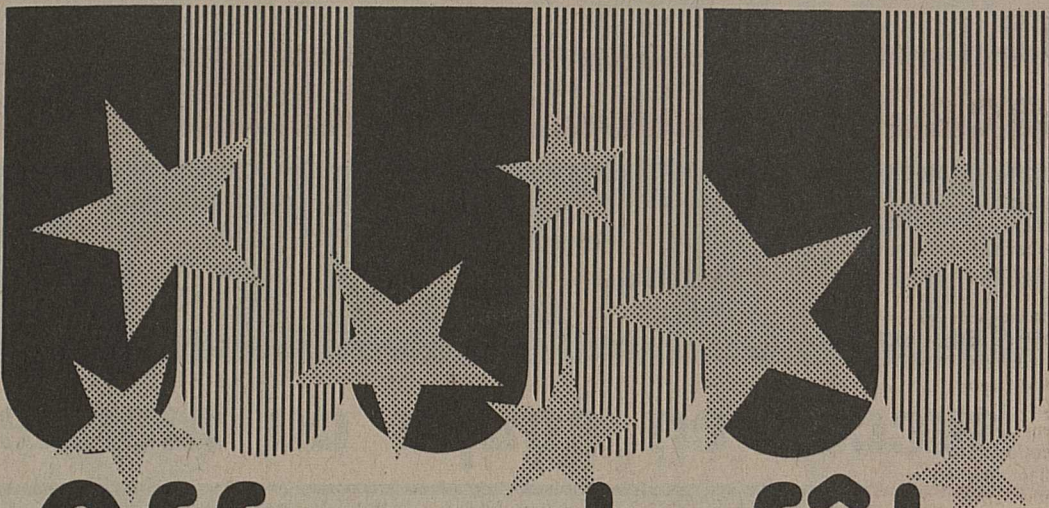


La montre pour les jeunes
automatique - calendrier - étanche

199.-

HOCH Pierre

Horlogerie - Bijouterie
Rue de Lausanne 14 - SION



Offres de fête à bas prix

Café Jacobs «Royal»

emballé sous vide, 250 g
Prix indicatif: 4.35

3.15
net



Café Jacobs «décaféiné»

emballé sous vide, 250 g
Prix indicatif: 3.90

2.90
net



Ananas Sungold

10 tranches
(poids égoutté: 378 g)
Prix indicatif: 2.-

1.50
net
(100 g: -397)



Pêches Sungold

Boîte 1/1
(poids égoutté: 510 g)
Prix indicatif: 2.45



2.-
net
(100 g: -392)



Pointes d'asperges «Armour»

poids égoutté: 200 g
Prix indicatif: 2.40

1.80
net
(100 g: -90)



Plat de légumes Hero

qualité «Gourmet»
(poids égoutté: 540 g)
Prix indicatif: 4.90

3.60
net
(100 g: -666)



Fleurie AC 1973

Bernard-Gaffiat, 7 dl
Prix indicatif: 6.10

4.75
net



Moscato Spumante

Sarasino 7 dl
Prix indicatif: 3.95

3.10
net



tout près de chez vous

dans tous les magasins pourvus de ce signe!

Loterie Romande

Tranche zodiaque - Tirage 10 janvier 1976



2,2 tonnes de pièces de 1 franc: le gros lot

500'000

francs



Salle de l'Helvétienne - SAILLON

Samedi 20 décembre dès 20 heures

LOTO

organisé par la fanfare

Aperçu des lots: jambons, fromages du pays, épaules et carrés de porc, viande et lard séchés, vins fins, etc.

Abonnement de soirée: Fr. 40.-

36-32521



SOYEZ EN FORME, ELIMINEZ LES TOXINES.

La teneur en ions de calcium, magnésium et sulfate de Vittel en fait une eau minérale qui agit plus particulièrement sur les reins en provoquant une accélération et une augmentation de la diurèse, sans fatiguer l'organisme. Vittel procède à un véritable lavage des cellules. Pour être en forme, buvez Vittel.



Vittel

L'eau neuve de vos cellules.

Eau minérale sulfatée calcique.

Deux ans après son titre à Saint-Moritz

Fabienne Serrat

offre à la France son premier succès en coupe du monde

Morerod éliminée - Zurbriggen 14^e

DANS cette station de Cortina d'Ampezzo, où elles avaient cueilli quelques-uns de leurs plus beaux lauriers lors des Jeux olympiques de 1956, les skieuses suisses ont connu une véritable déroute, hier, dans le slalom spécial. Lise-Marie Morerod qui, après sa démonstration de la semaine précédente à Aprica, semblait à même de faire aussi bien que Renée Colliard, championne olympique de la spécialité, dix-neuf ans auparavant, a passé une porte à cheval dès la première manche. Immédiatement derrière elle, Marianne Jaeger n'a pas été plus heureuse.

Lise-Marie éliminée, l'épreuve a tourné au duel franco-allemand. Meilleur temps de la première manche, la Française Fabienne Serrat (c'est son premier succès depuis son titre au slalom géant lors des « mondiaux » de St. Moritz en 1974) a résisté, sur le second parcours, au retour de

Pamela Behr, devant laquelle elle s'est finalement imposée avec 31 centièmes d'avance. Derrière, une autre Allemande, Rosi Mittermaier, a confirmé qu'elle était la skieuse la plus complète du moment en prenant la troisième place après avoir, la veille, terminé huitième de la descente. Capable de récolter des points dans les trois disciplines, Rosi Mittermaier s'est confirmée à cette occasion comme la principale candidate à la succession d'Annemarie Moser-Proell au palmarès de la coupe du monde. Elle a d'ailleurs remporté le combiné de Cortina, le premier de la saison comptant pour le trophée. Avant la mini-trêve des fêtes de fin d'année, après six épreuves (trois descentes, deux slaloms et un slalom géant) et un combiné, Rosi Mittermaier a ainsi pris la tête de la coupe du monde devant Brigitte Totschnig et Bernadette Zurbriggen, qui lui ont concédé jusqu'ici respectivement cinq et dix-huit points.

Pamela Behr, la plus rapide

Comme la veille dans la descente, Bernadette Zurbriggen a réussi à sauver l'honneur. Il n'était évidemment pas question pour elle de prétendre s'illustrer dans ce slalom spécial. Elle visait une place d'honneur au combiné, elle l'a obtenue grâce aux deux manches prudentes qui lui valurent la quinzième place. Dans la première manche, elle sut notamment se jouer du piège constitué par une porte de la seconde moitié du parcours, porte qui fut fatale à Lise-Marie Morerod et à Marianne Jaeger, mais aussi à une autre favorite, l'Italienne Claudia Giordani.

La première manche s'est disputée sous une pluie fine et par une température très douce, sur un tracé qui semblait facile, mais qui s'avéra en définitive particulièrement sélectif. Lise-Marie Morerod, meilleur temps intermédiaire, en a été la principale victime avec Monika Kaserer, Claudia Giordani et Lindy Cochran, toutes sorties de la piste au même endroit. Fabienne Serrat, troisième temps intermédiaire après Lise-Marie et Pamela Behr, se montra particulièrement efficace en fin de parcours pour devancer Pamela Behr de 95 centièmes (lui reprenant

1'09 dans la deuxième partie), Rosi Mittermaier de 1'22 et Danielle Debernard de 1'49.

Cette première manche avait été piquetée par l'Italien Giovanni Dibonna (56 portes, 160 m de dénivellation).

PAMELA BEHR LA MEILLEURE

Dans la seconde manche, piquetée par le Suisse Jean-Pierre Fournier, Pamela Behr réussit le meilleur temps, mais sans parvenir à renverser la situation. Distancée de 95 centièmes sur le premier parcours, elle ne reprit que 64 centièmes à Fabienne Serrat, qui fut pourtant handicapée par le brouillard qui envahit le bas de la piste pendant quelques minutes, gênant d'ailleurs plusieurs autres candidates à la victoire.

L'exploit de cette seconde manche a été réalisé par la Tchécoslovaque Jana Soltsova qui, troisième temps à 78 centièmes de Pamela Behr, est ainsi venue se hisser parmi les dix premières du classement.

Avec Danielle Debernard (quatrième) et Patricia Emonet, les Françaises, assez décevantes jusqu'ici, avaient placé trois des leurs parmi les dix premières. Danielle Debernard a cependant été finalement disqualifiée pour n'avoir pas passé l'avant-dernière porte de la seconde manche.

Fabienne Serrat : « le bout du tunnel »

Après la déroute de la veille en descente, les Françaises se sont rachetées hier dans le slalom, grâce surtout à Fabienne Serrat, dont l'une des premières déclarations fut pour dédier sa victoire à Michel Dujon.

« Depuis décembre 1974, je suis handicapée par les conséquences de ma chute de Saalbach. Cette victoire représente pour moi la fin du tunnel, même si je souffre encore d'une douleur dans le mollet. Je pense quand même être revenue à mon meilleur niveau. Aujourd'hui, ce fut une course sans histoire, malgré le brouillard qui m'a gêné dans la seconde manche ».

La seconde de Fabienne Serrat, l'Allemande Pamela Behr, était rayonnante : « C'est ma première très bonne performance depuis le slalom de Val-d'Isère en 1972. J'ai collectionné les blessures et les petits bobos. Maintenant, ça va. J'ai attaqué dans les deux manches, mais Fabienne avait trop d'avance au terme du premier parcours pour que je puisse renverser la situation ».

Rosi Mittermaier, de son côté, était aussi heureuse que sa sœur Evi la veille : « Cortina, ce fut presque une affaire de famille pour les Mittermaier... maintenant, je compte bien gagner la coupe du monde ».

Par contre, Lise-Marie Morerod ne cachait pas sa déception. Meilleur temps intermédiaire de la première manche, elle est sortie de la piste sur l'unique grosse difficulté du parcours : « J'avais pourtant été avertie de ce passage délicat. Mais j'ai quand même voulu attaquer à fond. J'ai bien essayé de me rétablir sur le ski extérieur, mais trop tardivement. Je suis d'autant plus déçue que samedi à Lucerne, je vais recevoir pour la deuxième fois consécutive le titre de meilleure sportive suisse de l'année... ».



Fabienne Serrat : le lien entre Saint-Moritz (titre au slalom géant) et Cortina d'Ampezzo est réalisé. La Française offre en même temps son premier succès en coupe du monde 1974 à son pays. Photo NF

COUPE D'EUROPE TRESCH DEUXIÈME À PARPAN

Le jeune Andreas Wenzel (17 ans), champion du monde junior de slalom géant et frère de Hanni, championne du monde de slalom spécial, a remporté le slalom FIS du Heimberg, à Parpan. Il a devancé l'ex-champion suisse Walter Tresch, qui revient à la compétition après une longue pause due à une blessure, de 32 centièmes.

Andreas Wenzel a réussi le meilleur temps de la première manche devant l'Allemand Wolfgang Junginger, qui devait faire une chute sur le second parcours. Dans la seconde manche, le Suisse Jean-Luc Fournier se montra le plus rapide

Classement du slalom FIS de Parpan :

1. Andreas Wenzel (Lie) 96"88 (48"80 et 48"08) ;
2. Walter Tresch (S) 97"22 (49"48 et 47"74) ;
3. Miroslav Sochor (Tch) 97"33 (49"58 et 47"75) ;
4. Bohumil Zeman (Tch) 97"79 (49"13 et 48"66) ;
5. Hubert Berchtold (Aut) 98"20 (49"97 et 48"23) ;
6. Jean-Luc Fournier (S) 98"26 (50"75 et 47"51) ;
7. Peter Schwendener (S) 98"34 ;
8. Hansjoerg Schlager (RFA) 98"37 ;
9. Christian Hemmi (S) 98"82 ;
10. Albert Frank (RFA) 99"80 ;
11. Francisco Fernandez-Ochoa (Esp) 100"02 ;
12. Stig Strand (Su) 100"76.

Double de Duvillard à Aspen

Le Français Henri Duvillard a réalisé un magnifique double dans la première épreuve du championnat du monde des professionnels, à Aspen (Colorado). Après avoir gagné le slalom géant en battant l'Américain Hank Kashiwa, il a enlevé le slalom spécial parallèle en triomphant en finale de l'autrichien Werner Bleiner. Le Suisse Josef Odermatt a terminé troisième devant l'Américain Tyler Palmer.

Henri Duvillard (27 ans), deuxième l'an dernier derrière Kashiwa, a pris la tête du championnat du monde avec 50 points, devant Bleiner (35), Kashiwa (27) et Odermatt (22). Ses deux succès lui ont rapporté 8000 dollars.

SKI NORDIQUE Ouverture de la saison à Davos

Davos sera le théâtre, samedi et dimanche, des premières épreuves internationales nordiques de la saison. Au programme figurent une course de 15 km et un relais 3 x 10 km. En cet hiver olympique, les organisateurs peuvent se féliciter et se réjouir d'avoir pu s'assurer une participation remarquable. Après deux épreuves nationales, l'équipe suisse affrontera tous les meilleurs Suédois, Norvégiens, Tchécoslovaques et Allemands.

La confrontation promet beaucoup. Mais il faudra se garder de tirer des conclusions hâtives. Pour toutes les équipes, l'objectif demeure les Jeux olympiques d'Innsbruck et bien des changements peuvent encore intervenir d'ici là. Il n'empêche que le test sera d'importance entre les Magnusson (champion du monde des 30 km), Lundbaeck, champion olympique des 15 km, Aslund, Myrmo, champion du monde des 15 km, Martinsen, Formo, Braa, Henych, vice-champion du monde des 50 km, Beran, Saidl, Walter Demel, le vétéran ouest-allemand, a renoncé à s'aligner au départ afin de mieux concentrer ses efforts sur Innsbruck.

La Finlande enverra également sa seconde garniture. La concurrence sera donc très forte pour les Suisses, à nouveau emmenés par Kaelin, Hauser, Giger, Renggli, Kreuzer, Pfeuti, Gaehler. Ces derniers séjournent depuis plusieurs jours déjà dans la station grisonne, où leur entraînement a surtout porté sur la vitesse et le rythme. On attend donc avec impatience de connaître les premiers résultats afin de se faire une idée sur la valeur actuelle de la formation helvétique.

Jamais, depuis la création de ces épreuves, la participation n'avait été aussi élevée. La situation privilégiée de la station grisonne constitue évidemment un avantage exploité pleinement par les responsables. La promotion des épreuves nordiques de Davos est désormais assurée et il est à parier qu'à l'avenir, elles entreront de plain-pied dans le traditionnel circuit des « classiques ». Cette année, la course des 15 km compte d'ailleurs pour l'officielle coupe du monde de fond. Programme :

Samedi 20 décembre : 15 km dès 10 h. 30. - Dimanche 21 décembre : 3 x 10 km dès 10 h. 30.

Classement du slalom spécial...

1. Fabienne Serrat (Fr) 111"23 (52"22 et 59"01) ;
2. Pamela Behr (RFA) 111"54 (53"17 et 58"37) ;
3. Rosi Mittermaier (RFA) 112"65 (53"44 et 59"21) ;
4. Elena Matous (Iran) 113"69 (54"18 et 59"51) ;
5. Patricia Emonet (Fr) 113"75 (54"17 et 59"57) ;
6. Jana Soltsova (Tch) 114"01 (54"86 et 59"15) ;
7. Hanni Wenzel (Lie) 114"23 (54"06 et 60"17) ;
8. Susan Patterson (EU) 114"28 (54"41 et 59"87) ;
9. Dagmar Kuzmanova (Tch) 114"29 (54"37 et 59"92) ;
10. Betsy Clifford (Can) 114"32 (53"71 et 60"61) ;
11. Michèle Jacot (Fr) 114"61 ;
12. Wilma Gatta (It) 114"64 ;
13. Maria Epple (RFA) 114"75 ;
14. Bernadette Zurbriggen (S) 114"82 (54"85 et 59"97) ;
15. Brigitte Totschnig (Aut) 114"92 ;
16. Irmgard Lukasser (Aut) 115" ;
17. Cindy Nelson (EU) et Martine Couttet (Fr) 115"01 ;
18. Marianne Zechmeister (RFA) 115"06 ;
19. Brigitte Schroll (Aut) 115"07 ;
20. puis : 35. Brigitte Briand (S) 118"43 ;
37. Marlies Oberholzer (S) 118"62 ;
41. Doris de Agostini (S) 120"45. - 43 classées sur 78 partantes.

CLASSEMENT DU COMBINÉ (COMPTANT POUR LA COUPE DU MONDE)

1. Rosi Mittermaier (RFA) 16,91 points ;
2. Brigitte Totschnig (Aut) 18,01 ;
3. Bernadette Zurbriggen (S) 20,66 ;
4. Irmgard Lukasser (Aut) 30,85 ;
5. Fabienne Serrat (Fr) 31,14 ;
6. Cindy Nelson (EU) 31,93 ;
7. Elena Matous (Iran) 32,38 ;
8. Hanni Wenzel (Lie) 35,49 ;
9. Ingrid Eberlé (Aut) 35,25 ;
10. Brigitte Schroll (Aut) 36,72 ;
11. Elfi Deußl (Aut) 43,44 ;
12. Maria Epple (RFA) 44,44 ;
13. Abigail Fisher (EU) 47,28 ;
14. Susan Patterson (EU) 49,22 ;
15. Marlies Oberholzer (S) 50,37 ;
19. Doris de Agostini (S) 68,88 ;
23. Brigitte Briand (S) 74,14.

... et celui de la coupe du monde

Classement général : 1. Rosi Mittermaier (RFA) 84 points ;
- 2. Brigitte Totschnig (Aut) 79 ;
- 3. Bernadette Zurbriggen (S) 66 ;
- 4. Fabienne Serrat (Fr) 52 ;
- 5. Lise-Marie Morerod (S) 50 ;
- 6. Irene Epple (RFA) 37 ;
- 7. Evi Mittermaier (RFA) 31 ;
- 8. Cindy Nelson (EU) 28 ;
- 9. Elfi Deußl (Aut) 27 ;
- 10. Monika Kaserer (Aut) et Irmgard Lukasser (Aut) 21 ;
- 12. Pamela Behr (RFA) 20 ;
- 13. Claudia Giordani (It) 19 ;
- 14. Lindy Cochran (EU) et Elena Matous (Iran) 17 ;
- 16. Marie-Thérèse Nadig (S) 15.

Descente : 1. B. Totschnig 56 ;
- 2. Bernadette Zurbriggen 51 ;
- 3. I. Epple 34 ;
- 4. E. Deußl 27 ;
- 5. E. Mittermaier 25 ;
- 6. C. Nelson 22 ;
- 7. M.-T. Nadig 15. - Slalom : 1. F. Serrat 36 ;
- 2. R. Mittermaier 35 ;
- 3. L.-M. Morerod 25 ;
- 4. P. Behr 20 ;
- 5. C. Giordani 15. - Slalom géant : 1. L.-M. Morerod 25 ;
- 2. R. Mittermaier 20 ;
- 3. M. Kaserer 15.

Par nations : 1. Autriche 276 points (messieurs 97 et dames 179) ;
- 2. Suisse 238 (107 et 131) ;
- 3. RFA 185 (10 et 175) ;
- 4. Italie 151 (132 et 19) ;
- 5. France 73 (2 et 71) ;
- 6. Etats-Unis 58 (6 et 52) ;
- 7. Canada 56 (50 et 6).

Premiers entraînements à Schladming L'ALLEMAND FERSTL, LE PLUS RAPIDE Les Suisses n'ont pas forcé

L'Allemand de l'Ouest Sepp Ferstl s'est montré le plus rapide au cours des premiers entraînements en vue de la descente de coupe du monde de Schladming. Sur un parcours difficile, mais fort bien préparé, la plupart des concurrents n'ont pas donné le maximum. Ce fut le cas des Suisses notamment.

Voici les meilleurs temps enregistrés : Sepp Ferstl (RFA) 2'06"90 ; Franz Klam-

mer (Aut) 2'07"26 ; Ernst Winkler (Aut) 2'07"92 ; Dave Irwin (Can) 2'08"10 ; Louis Bellet (Fr) 2'08"29 ; Dave Murray (Can) 2'08"93 ; Kwn Read (Can) 2'09"32 ; Peter Fischer (RFA) 2'09"89 ; Werner Margreiter (Aut) 2'10"15 ; Helmut Klingenschmid (Aut) 2'10"17 ; puis : René Berthod (S) 2'10"53 ; Bernhard Russi (S) 2'11"12.

discount combi

Prix, qualité et fraîcheur à deux pas de chez vous

la Source

Pour vos repas de fêtes

Orchidées

se conservant très longtemps, pièce

3.50



Pointes d'asperges

« Armour »
boîte 200 g

1.80

au lieu de 2.40

Fendant

« Provins »
léger et fruité
bouteille 7/10

5.50

Ananas

« Sungold »
boîte 10 tranches

1.50

au lieu de 2.—

Saumon fumé

du Groenland
délicat, léger et tendre
100 g

3.30



Café Royal

« Jacobs »
paquet 250 g

3.15

au lieu de 4.35

Jambon roulé

fumé, en emballage
de fête
+ GRATUIT un couteau
à découper
kg

14.80

Coupé « Amaretto »

crème glacée avec liqueur
et brisure d'amandes
10,2 dl, 6 pièces

6.50

au lieu de 10.20

LIBEREX - PUBLICITAS - SION

Skieurs

Nous avons sélectionné pour vous
les meilleures marques
Donc tous chez



Skis

Rossignol, Fischer,
Authier, Attenhofer,
Blizzard, Freyrie, Kneissl

Nos offres

1. **Skis métalloplastic**
avec fixations
butée + talon

275.-

Chaussures

Nordica, Raichle,
Heielling

2. **Skis de fond
et promenade**
skis à peau, fixations,
bâtons, chaussures
cuir

162.-

Fixations

Nevada, Salomon,
Marker, Cober, Tyrolia

Service après vente
garanti
Atelier de réparation
permanent

Tous nos skis sont livrés
avec assurance bris

Place du Midi - 027/22 60 56

Ce soir jeudi, ouvert jusqu'à 22 h.

MEUBLES

LIBERI

AOSTE/Italie

Rue Gramsci 32, tél. 0039-165/2289
(au centre d'Aoste près du palais du Gouver-
nement)

**vous offre la qualité
du meuble**

**Douane et livraison à domicile
à notre charge**

Entrepreneurs - Vignerons !

Pour tous vos travaux de **fouilles, canalisations,
défoncements, vignes**, plus de problèmes, la **nou-
velle rétro MENZI-MUCH est arrivée**; elle gravit le
terrain jusqu'à 100 % de pente.
Prix à l'heure ou à forfait.

F. MOREN & Fils, 1963 VÉTROZ
Tél. 027/36 17 63 et 36 18 31

36-4643

Skis avantageux, prix jamais vus !

	maintenant
Rossignol Allais GP, 210 cm	298.- 98.-
Fritzmeier 204 RS, 205 + 210 cm	458.- 258.-
Hart Knight, 205 cm	598.- 298.-
Atomic Expert, 205 cm	568.- 368.-

Tous les skis avec une année de garantie. Envoi contre remboursement et possibilité de retourner la marchandise en cas de non-convenance.

Straub, Bundesgasse 45

Tél. 031/25 61 16

CENTRE DU SKI SA - BERNE

ex libris
combine pour vous
la haute qualité Hi-Fi
avec un prix bas!

Pour les connaisseurs particulièrement exigeants:
Installation Hi-Fi

**HARMAN-
KARDON**

à performances
élevées

Receiver HARMAN-KARDON 330 B
+ Tourne-disque HI-FI LENCO L 78
+ Haut-parleurs Hi-Fi Wharfdale



La
combinaison

Fr. 1360.-

ex libris vous offre
d'autres installations combinées
PIONEER et LENCO

Lausanne: Place de la Palud 22
Genève: Passage des Lions 6 bis
Neuchâtel: Rue des Terreaux 3-5
Fribourg: Boulevard de Pérolles 31
La Chaux-de-Fonds: Rue de la Serre 79
Sion: MMM - Métropole-

ex libris

joyeux Noël
et meilleurs Voeux
aux lecteurs du Nouvelliste

Léo



LÉO DEVANTÉRY

La volonté d'une jeune Chablaisienne

MONTHEY. - La danse est un art d'imitation. Elle est à l'image de la nature, multiforme et fondée sur le rythme de l'univers : le jour, la nuit, les saisons, les périodes, les cycles. Terpsichore, la muse de la danse, représente également la jeunesse, celle de la création, sans cesse recommencée, sans cesse renouvelée.

Je veux devenir danseuse

C'est ce qu'a décidé dans sa petite tête Christianne Morisod, fille de Sigismond, née le 9 mars 1964, domiciliée actuellement à Lausanne avec sa mère.

Bloc-notes chablaisien

Nouveau bureau du Législatif

Dans sa dernière séance, le conseil communal de Gryon a examiné le budget 1976. Celui-ci laisse apparaître un léger bénéfice de 4800 francs sur un montant de 45 000 francs comme disponibilités budgétaires pour d'éventuels imprévus.

Le conseil communal a désigné M. Georges Chaperon à sa présidence, M. Gabriel Amiguet (vice-président), M^{me} Marianne Anex et M. Bernard Haldi (scrutateurs).

Bibliothèque du Chablais

Pour sa seconde année d'activité, la bibliothèque du Chablais, à Aigle, prouve qu'elle était attendue par la population. En effet, on peut estimer que d'ici la fin décembre, ce seront environ 20 000 volumes qui auront été prêtés en 1975 à un millier de lecteurs. L'institution accroît régulièrement son attrait par l'acquisition de nouveaux livres.

Ollon visite la SATOM

Le conseil communal d'Ollon et la population de la commune étaient invités à visiter les installations de l'usine d'incinération. La présentation des installations a été faite par M. Morend, directeur. Ce complexe tant attendu entrera en service en février ou mars prochain, et occupera 20 à 25 personnes, l'usine étant presque totalement automatisée.

L'orchestre du collège et des JM de Saint-Maurice

- Vous prenez un verre ?
- Avec plaisir !
- Vous avez apprécié le concert ?
- Enormément ! Mais, dites-moi, quel est le nom du jeune flûtiste qui a si bien interprété la Suite N° 2 de J.-S. Bach ?
- Jean-Jacques Vuilloud. C'est un ancien étudiant du collège, actuellement élevé au conservatoire de Genève.
- Pour sa première confrontation avec le public de sa ville natale, on peut dire qu'il a remporté un réel succès. Il faut avouer que les débuts de ce jeune artiste sont prometteurs : sa technique est excellente et le son de sa flûte de qualité. Il s'est admirablement bien marié à l'orchestre en gardant une cadence et un tempo parfaits.
- Avez-vous aimé Harry Datyner ?
- Bien sûr ! Et pour deux raisons : tout d'abord, j'apprécie cette simplicité d'avoir accepté de jouer avec un orchestre non professionnel. Ensuite, l'interprétation du Concerto pour piano et orchestre, N° 9 de Mozart m'a séduit après m'avoir surpris. Sa façon de jouer m'a presque fait penser à... une improvisation, tant le style était naturel. Harry Datyner a su redonner à cette œuvre un souffle nouveau, spécialement dans le rondo final qui éclate de joie.
- Quant au bis, un impromptu de Schubert je crois, auquel a spontanément consenti l'interprète, il prouvait (si cela était encore nécessaire) que Harry Datyner était un artiste dont la technique irréprochable servait une sensibilité rare et profonde.
- Qu'avez-vous pensé de l'orchestre ?
- Je pense que la fraîcheur, la spontanéité et la joie de jouer sont ses atouts majeurs et qu'il serait vain de les disséquer. Jamais nous n'avons eu le sentiment d'une machine trop bien rodée ou réglée dans laquelle la part d'aventure est quasi nulle.
- L'ouverture de Coridan de Beethoven laissait bien sourdre cette énergique violence puis cette tendresse voulue par le compositeur.
- A vous entendre, ces quelque deux heures passées à la grande salle du collège de Saint-Maurice vous ont donc enchanté.
- Pleinement ! Et tout le mérite en revient au chanoine Marius Pasquier, directeur de l'orchestre du collège et des JM. Je souris parfois, lisant les comptes rendus de concert ou de vidéos et sonores louanges « accablant » chef d'orchestre et musiciens. Je préfère, pour ma part, avouer simplement que j'ai été touché par ces deux heures de musique et que cette aventure fut un réel succès.

J.-P. C.

A l'âge de 5 ans déjà, alors que ses parents habitent Vallorbe, elle débute dans cet art difficile. Malgré un handicap sérieux, infirme en effet, Christianne a dû subir plusieurs traitements médicaux pour pouvoir continuer la danse classique, ses aptitudes et sa volonté farouche lui ont permis, cramponnée à la barre, d'apprendre une vivante géométrie, ses pieds devant exécuter des figures qui s'obtiennent avec les équerres, les règles et les compas. Elle a appris ce qu'était la danse classique : une observation absolue de la loi qui permet l'équilibre, l'envol, la virtuosité. Elle a appris à se désarticuler à se plier, à se cambrer. Chaque jour sa taille devient plus flexible, sa jambe lancée plus loin, l'équilibre un peu plus raffermi, le pied se cambrant toujours davantage dans son étroit chausson.

A Lausanne, Christianne Morisod suit le cours de l'académie de danse de la classe de M^{me} Martin. Elle y reçoit les enseignements des règles implacables, recommençant sans cesse les mêmes exercices rebutants.

Mais Christianne Morisod n'a de bonheur que dans la danse dont elle recherche la perfection. Son innocence est sa sauvegarde, pour elle, les règles de l'art sont les règles du jeu. Elle s'amuse à ce travail et elle y trouve son plaisir.

Actuellement, elle a de nouveau les pieds dans le plâtre. Ses professeurs et les spécialistes de la danse classique l'encouragent à continuer. N'a-t-elle pas d'ailleurs obtenu déjà un succès certain en décrochant accessit et diplôme. Elle étonne par ses capacités d'adaptation, ce qui incline les connaisseurs à lui prédire un bel avenir, pour autant qu'elle continue à faire preuve de la volonté et de la ténacité qui l'animent depuis qu'elle a débuté dans cet art.

Bonne chance, Christianne, dans le domaine d'un art exigeant mais qui t'apportera d'énormes satisfactions, la première étant celle de vaincre.

Christianne Morisod pense à ceux qui souffrent dans leur corps en écrivant les lignes que nous reproduisons :

Regardant le jour par la fenêtre de la chambre,
Leur tristesse devient grande, grande.
Leurs grands yeux doux me font penser à
[une petite étoile
Qui brûle d'une fièvre invisible.
Ils ont tant de choses à nous dire.
Mais les écoutons-nous ?
Je voudrais que ma petite rose apporte
A tous la chaleur, l'amitié, la guérison,
Et le bonheur.



Au pays des Dranses

Imposantes protections dans le Merdenson

MARTIGNY. - Le curieux phénomène d'érosion constaté dans la région ouest de la Pierre-Avoi dure depuis des siècles. C'est comme si la montagne s'en allait en petits morceaux. On prétend même que le cône de déjection sur lequel on a bâti Vollèges provient d'un éboulement qui - vers 1600 - aurait emporté le hameau de Curallaz.

Ce lent travail d'érosion qui se poursuit de nos jours encore, sans qu'il soit jamais possible d'y mettre un terme, date donc d'une époque très lointaine, antérieure à l'ère chrétienne.

Quant à la Dranse, elle fut pendant des siècles la terreur des riverains. Qui n'a entendu parler de ses frasques lorsqu'elle enflait démesurément ses flots à la suite de débâcles glaciaires ou de précipitations atmosphériques, débâcles dont l'histoire de Martigny est marquée.

Cette Dranse reçoit, outre les eaux des torrents latéraux, toutes sortes de matériaux descendant les dévaloirs qu'elle amène jusqu'en plaine. Source de continues luttes, toujours elle obligea les habitants à se protéger.

L'ère des lacs de haute montagne - vastes bassins régulateurs - a une fois pour toutes mis fin au cauchemar des habitants.

Mais toute médaille n'a-t-elle pas son revers.

Quand la commune de Vollèges vendit les eaux de la Dranse à Electrowatt, elle savait fort bien que la diminution de leur volume poserait certains problèmes et entraînerait quelques désagréments, spécialement du côté du Merdenson, torrent capricieux et intermittent, charriant les matériaux dont nous parlons plus haut. Or, à la suite d'orages, les eaux de la Dranse n'ont plus la puissance nécessaire pour évacuer au fur et à mesure de leur arrivée au confluent les boues qui s'amoncellent jusqu'à former un dangereux bouchon. On doit donc procéder

périodiquement à un important curage du lit du Merdenson dans sa partie inférieure.

Travail ingrat, il faut le dire et nous nous souvenons qu'il y a une quinzaine d'années, on avait dû évacuer plus de 20 000 mètres cubes de boue sèche et de pierres. On avait choisi pour ce faire le moment propice, car le torrent peut s'enfler d'un jour à l'autre. Il s'agissait de faire vite, car tout retard pouvait engendrer une catastrophe en cas d'orage ou de pluies persistantes.

D'autres opérations semblables, mais moins importantes furent entreprises dans les années suivantes, jusqu'au jour où le service des eaux de l'Etat du Valais décida de construire, en amont du hameau de Cries, une série de douze petits barrages destinés à stabiliser le lit du torrent.

Il y eut des critiques assez vertes car pour qui connaissait la puissance et le volume de la masse de boue noire descendant de la montagne, ne donnait pas cher de la réussite de l'opération.

Pourtant cette dernière entreprise il y a quelque dix ans, s'est révélée payante. Certes, on n'arrête pas entièrement les matériaux, mais leur volume a considérablement diminué.

Cette année, on décida de poursuivre l'expérience au-dessus de l'endroit où les deux bras du Merdenson se rejoignent. Il s'agit de barrages voûtés en béton de un mètre d'épaisseur, dont la hauteur varie entre 15 et 20 mètres à partir des fondations. Ils sont munis d'ouvertures pour permettre l'écoulement des eaux.

Récemment, il nous a été donné d'en visiter cinq placés les uns au-dessus des autres dans la branche du torrent. Travail gigantesque qui doit s'exécuter au pas de charge, dès la mi-septembre car l'automne sec est la saison la plus propice pour ce genre d'opération, le Merdenson ne charriant presque plus d'eau.

M. Gérard Billieux, entrepreneur, qui nous accompagnait, avait l'air ravi car tout a été mené tambour battant. Certains jours, on mettait en place 100 mètres cubes de béton sur les 1700 nécessaires pour les cinq barrages échelonnés entre les altitudes de 1000 et 1150 mètres, dans une nature si sauvage qu'elle devrait faire peur.

Lutte farouche de l'homme contre les éléments afin de maintenir ouverte l'une des principales voies de communication régionales : la route du val de Bagnes.

Em. B.

A propos de l'assurance-chômage

De nouvelles prescriptions de droit fédéral en matière d'assurance-chômage ayant été édictées récemment, l'Office cantonal du travail juge utile de communiquer ce qui suit.

Le 20 juin 1975, les Chambres fédérales ont adopté un arrêté fédéral urgent modifiant plusieurs dispositions de la loi fédérale du 22 juin 1951 sur l'assurance-chômage. Cet arrêté est entré en vigueur le 1^{er} juillet 1975. Les principales modifications concernent les points suivants :

- 1 L'âge d'admission à une caisse d'assurance-chômage qui était, en Valais, de 18 ans pour les jeunes gens a été avancé à celui de la libération de la scolarité obligatoire et a été prolongé pour les personnes âgées à celui qui détermine le droit à une rente simple AVS (62 ans pour les femmes et 65 ans pour les hommes, alors qu'auparavant l'âge limite était 60 ans).
- 2 Le gain journalier maximum a été porté à 120 francs.
- 3 Le supplément de prestations pour l'assuré qui doit faire face à des obligations d'entretien est de 6 francs pour la première personne entretenue ou assistée et de 3 francs dès la deuxième. Le maximum de l'indemnité de chômage ne peut dépasser le 85% du gain journalier maximum assurable, soit 85% de 120 francs = 102 francs.
- 4 Le nombre maximum d'indemnités journalières a été porté de 90 à 120, la compétence étant réservée au Conseil fédéral d'étendre la durée annuelle d'indemnisation de 120 à 180 jours, en cas de chômage prolongé.
- 5 Le délai d'attente, c'est-à-dire la durée d'appartenance à une caisse d'assurance-chômage pour permettre à un assuré de bénéficier des prestations de la caisse de chômage a été réduit de 6 à 1 mois pour la période du 1^{er} juillet au 31 décembre 1975 moyennant le paiement d'une finance d'entrée de 60 francs.

Faisant usage de la compétence dont il a été question sous chiffre 4 ci-dessus, le Conseil fédéral a, par ordonnance du 19 novembre 1975 entrée en vigueur le 27 novembre 1975, porté à 150 le nombre maximum des indemnités journalières pleines que l'assuré peut obtenir au cours d'une année civile.

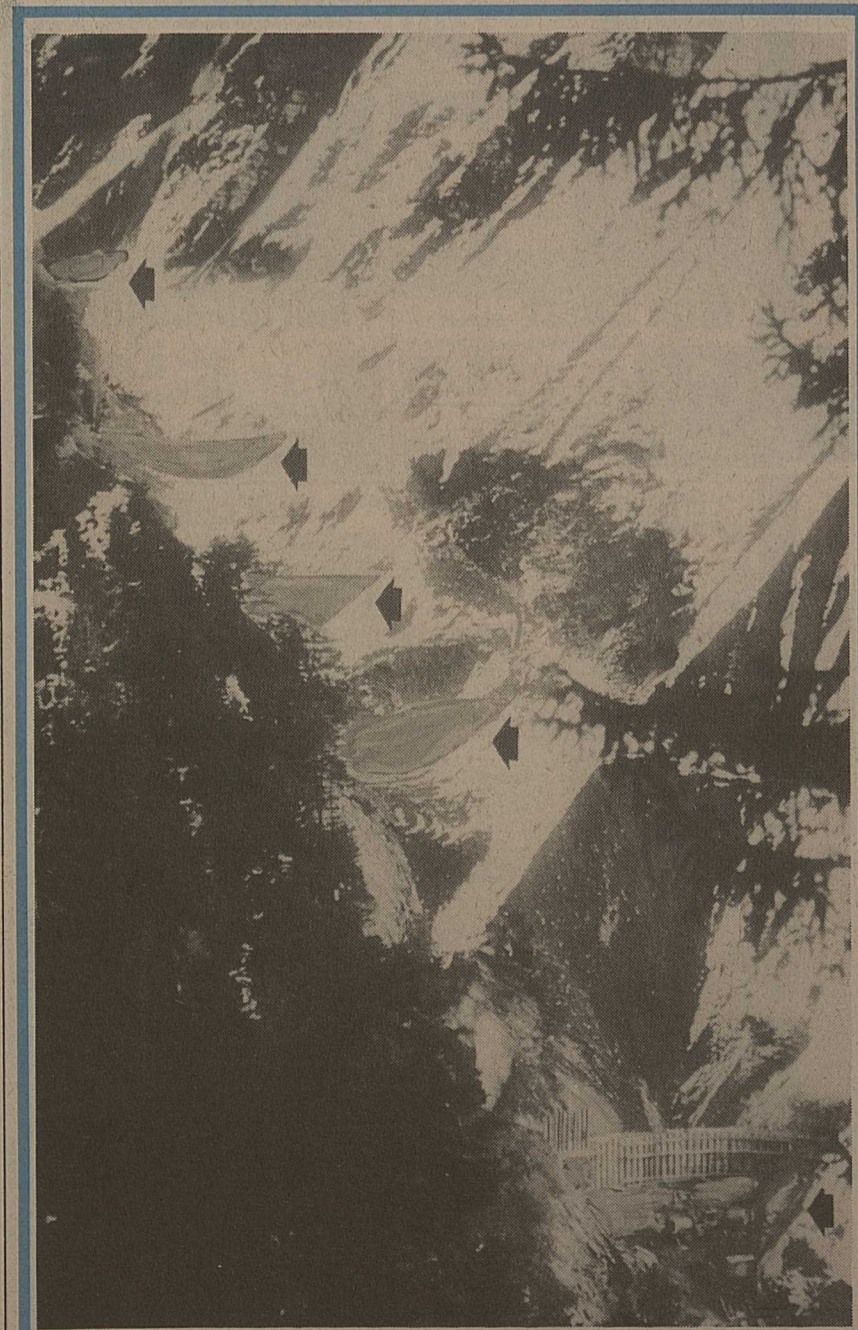
A la même date du 19 novembre 1975, le Conseil fédéral a modifié plusieurs dispositions du règlement d'exécution du 17 décembre 1951 de la loi fédérale sur l'assurance-chômage. Ces modifications ont pour but d'alléger les formalités de timbrage et de faciliter l'accès aux caisses de chômage de certaines catégories de salariés, tels les travailleurs à temps partiel, les travailleurs à domicile, les jeunes gens ne pouvant pas justifier d'une activité salariée antérieure, les

invalides, les étudiants sortant des universités, des écoles normales, des écoles techniques supérieures, des techniciens, des écoles professionnelles spécialisées ou d'autres écoles semblables qui délivrent un certificat ou un diplôme après une formation d'une année au moins, ainsi que les personnes quittant des établissements hospitaliers ou pénitentiaires.

Les allègements relatifs au contrôle des chômeurs sont de deux ordres :

- 1 D'une part, une nette distinction entre les chômeurs complets et les chômeurs partiels a été introduite. Jusqu'au 1^{er} décembre 1975, date de l'entrée en vigueur des modifications apportées par le Conseil fédéral au règlement d'exécution de la loi fédérale sur l'assurance-chômage, tout assuré qui chômait pendant un jour entier avait l'obligation de faire attester son chômage, sauf s'il était au bénéfice d'une dispense accordée par l'Office cantonal du travail. Désormais l'obligation du timbrage quotidien ne concerne plus que les chômeurs complets. Sont considérés comme tels les assurés qui pour une durée indéterminée ne sont plus liés par un rapport de service avec leur employeur. Par contre les chômeurs partiels sont dispensés du contrôle quotidien, dans la mesure où leur occupation n'est pas interrompue pour une durée supérieure à quatre semaines et où le contrat de travail est maintenu.
- 2 D'autre part, sur la base des instructions de l'OFIAMT du 24 novembre 1975 et en application de l'article 8, al. 1 litt. a du règlement d'exécution du 17.12.1951, l'Office cantonal du travail dispense tous les chômeurs de faire attester leur chômage pendant les jours ouvrables du 26 décembre 1975 au 3 janvier 1976. Pour les jours en question le timbrage aura lieu après coup, le lundi 5 janvier 1976. Il faut veiller à ce que les timbres concernant les jours qui tombent sur la nouvelle année soient apposés sur la carte de légitimation de 1976. Si l'office communal apprend que le chômeur a exercé une activité rémunérée pendant certains jours, ou s'il ne remplissait pas les conditions du droit à l'indemnité (par exemple pour cause de maladie) il devra naturellement refuser l'apposition du timbre. Un assuré qui est devenu chômeur complet après le 26 décembre 1975 devra présenter une attestation de son employeur pour la période correspondante, avant que l'office communal appose les timbres.

Office cantonal du travail



Les cinq barrages qui s'échelonnent dans le torrent, vus du côté ouest.



L'INFORMATION DES CONSOMMATEURS

SUPER-DISCOUNT DENNER



Champagne

MOËT & CHANDON CHAMPAGNE BRUT 7,5 dl	22.90
VEUVE CLICQUOT PONSARDIN CHAMPAGNE BRUT 7,7 dl	22.90
POMMERY & GRENO CHAMPAGNE BRUT 7,5 dl	22.90
G.H. MUMM & Co CORDON ROUGE CHAMPAGNE DEMI-SEC 7,7 dl	21.30
Derrière Tour de C. CHAMPAGNE BRUT 7,5 dl	20.50
Heuback & Co. MONOPOLE RED TOP CHAMPAGNE SEC 7,5 dl	20.90

Sekt

Söhnlein Brillant sec 7,5 dl	7.20
Henkell trocken sec 7,5 dl	10.95



Cacahuètes

grillées et salées
en barquette alu

200 g

Nouveau

Prix d'essai
au lieu de ~~1.40~~

1.-



Top Nuts

en barquette alu

Cashews
Amandes
Noisettes

150 g

Nouveau

Prix d'essai
au lieu de ~~2.55~~

1.90
(100 g = 1.27)

Cocktail de fruits

de Californie
Poids égoutté 540 g



Prix spécial

1.90

au lieu de ~~2.30~~

Pêches

d'Afrique du sud

Poids égoutté 467 g



Prix spécial

1.60

au lieu de ~~2.10~~

Ananas

de Hawaii

Poids égoutté 358 g



10 tranches

Prix spécial

1.25

au lieu de ~~1.60~~

Poire Williams
Trumpf
200 g **7.90**

Lindt Bâtons Kirsch
«en boîte»
prix indicatif 14.80 270 g **10.40**

Köstlich Knusprig
Sarotti Bonbons surfins (ass.)
250 g **6.50**

Tobler Liseuse
Bonbons surfins
250 g
prix indicatif 13.60 **9.50**

Mon Chéri Ferrero
Bouchées assorties,
prix indicatif 5.20 150 g **3.35**
Kirsch, 300 g
prix indicatif 13.90 **8.90**

Martell-Cognac-Kissen
Feodora 200 g **8.40**

Erlasene Köstlichkeiten
Trumpf Bonbons surfins
400 g **10.90**

Hell und Zart
Trumpf Bonbons surfins
400 g (ass.) **10.90**

Mondial
Trumpf
400 g **8.90**

Knusper
Sprengel
400 g **10.90**

Gâteau de Noël 750 g **3.95**



Mercurey

Appellation contrôlée 1973

Guichard-Potheret & Fils, Mercurey

Mise en bouteilles dans la région de production 7 dl

Prix d'action

5.20

au lieu de ~~6.25~~



Api cola

Nouveau

Boisson à base de cola

Limonade avec extrait de cola gazéifiée, pasteurisée
1 litre

Prix d'essai

-.45

(+ dépôt -.50)

au lieu de ~~>70~~

VISION DENNER

Mercredi, 31 décembre

dans les flashes publicitaires

- de 19.10 heures
- et après le téléjournal de 19.40 heures

Genève

- 36, rue Prévost-Martin (Plainpalais)
- 43, rue de Lausanne (Les Pâquis)
- 81, rue de Lyon (Charmilles)

Carouge

- 15, avenue Praille

Lausanne

- 4, chemin d'Entre-Bois (Bellevaux)
- 143, avenue de Cour (Le Reposoir)
- 90, rue de Genève (Sébeillon)

Corsier s/Vevey

- 42, avenue Reller

Sion

- 7, rue des Cèdres

Monthey

- 20, avenue de la Gare

Martigny

- 51, route de Fully

Neuchâtel

- 43, rue des Sablons

Fribourg

- 55, Pérolles

Porrentruy

- 16, rue Achille-Merquin

Yverdon

- 8, rue des Remparts

Payerne

- 12/14, rue de Lausanne

Bienne

- 44, rue de la Gare
- 48, rue du Moulin
- place de la Croix rue Alfred-Aebi (avec produits frais)

Moutier

- 2, rue du Moulin

La Chaux-de-Fonds

- place de la Gare

Les petits chanteurs de Lourdes dans le giron martignerain

MARTIGNY. - Lorsqu'ils arrivent par le train, après une nuit de voyage, les pèlerins se précipitent aux fenêtres des wagons pour saluer, d'aussi loin qu'ils peuvent les apercevoir, la basilique et la grotte se détachant dans la brume du matin. Terme de leur périple : ils arrivent à Lourdes, et c'est du fond du cœur qu'ils entonnent un premier Ave Maria.



Un Ave Maria qui sera suivi de bien d'autres qu'ils chanteront pendant la procession.

Sculpture et peinture aux Mayens

MAYENS-DE-RIDDES. - La Société de développement Ridde - La Tzoumaz, pour la première fois, se tourne vers les arts plastiques avec la collaboration du sculpteur Pierre-Joseph Luisier de Ridde, et du peintre Robert Vassaux de Vernayaz.

Ils vous invitent au vernissage de l'exposition de leurs œuvres le mardi 23 décembre prochain, à 17 heures, dans un local sis à côté de l'agence immobilière Denis Carron, à La Tzoumaz.

Les pièces présentées seront entourées de meubles antiques.

Val d'Aoste

Le personnel régional

AOSTE. - La Junte Dujany avait, l'an dernier, confié à un organisme spécialisé, une étude sur le personnel de l'administration régionale. Celle-ci a été terminée au mois de septembre dernier. Une commission « ad hoc » avait été chargée d'indiquer au conseil de la vallée les méthodes les plus appropriées pour opérer cette réforme ; elle sera convoquée très prochainement pour présenter ses propositions au conseil régional.

Cette étude a été utile car les propositions qu'elle contient sont courageuses et elles exigent de la part des responsables une analyse approfondie. Il ne s'agit pas d'une action miraculeuse, a précisé M. Mario Andrione, mais d'un travail à long terme, d'une tentative de planification dans ce domaine pour parvenir à des résultats nouveaux.

Et, puisque nous parlons planification, disons que celle régionale ne doit pas demeurer lettre morte : elle doit être présentée au conseil régional afin que chaque conseiller ait la possibilité d'examiner ce qui a été élaboré et puisse prendre ses décisions.

Dans ce sens, et suivant précisément ce qu'affirment de nombreuses études sur la planification, il apparaît indispensable pour la région de concentrer les dépenses. On a déjà commencé avec l'Assessorat de l'industrie et du commerce ; on continuera avec l'agriculture en tâchant d'éliminer cette masse de subventions qui, jusqu'à présent, n'ont pas exactement servi à la promotion agricole et artisanale. Quant aux « fonds de roulement », leurs effets ont été bénéfiques et le gouvernement a l'intention, tant que durera la crise économique, de les développer et de continuer sur cette voie.

Décentralisation administrative

AOSTE. - Le gouvernement régional s'est déclaré favorable pour la réalisation d'une loi financière en faveur des communes, loi qui doit tenir compte d'une façon inversement proportionnelle de la quantité des services actuellement à la disposition des habitants de chacune d'elles. On veut supprimer le système absurde de l'équilibre budgétaire, car chaque commune doit prendre à sa charge les déficits indispensables qu'un certain type de société impose aux citoyens. D'autre part, ce genre de financement exige une restructuration de la région qui ne peut être réalisée en quelques mois. A cet effet, M. Mario Andrione, chef du gouvernement, a proposé de charger un centre d'études qui aidera à mettre en œuvre ces idées essentiellement politiques mais qui doivent cependant trouver leur application mathématique dans la réalité des choses.

foule, leur répertoire fort étendu comprend également des œuvres profanes de compositeurs anciens et modernes, des chansons folkloriques du monde entier, et naturellement les Noëls traditionnels et si populaires auprès de tous les publics.

Les auditeurs suisses pourront en juger, puisque du 20 au 30 décembre 1975, les Petits Chanteurs de Notre-Dame de Lourdes visiteront à nouveau notre pays ; ils s'arrêteront dans diverses localités du Jura et du Valais. L'un des points culminants de cette tournée sera certainement la messe de minuit en l'église de Notre-Dame, à Genève, précédée d'un concert spirituel.

Chez nous, les Petits Chanteurs donneront des concerts à Ovronnaz, le vendredi 26 décembre ; à Collonges, le samedi 27 décembre, à 20 h. 30, salle Prafleuri ; à Doré-naz où ils chanteront la messe le 28 décembre à 9 h. 30 ; à Vionnaz, ce même 28 décembre, à 20 h. 30.

Quant aux téléspectateurs romands, ils pourront les voir et les entendre demain soir vendredi 19 décembre 1975, à 18 h. 10, dans le cadre de l'émission « Agenda ».

PAS DE TROIS ET ENTRECHATS



MARTIGNY. - Chaque été, au mois de juin, les élèves de l'école de danse de Mme Maryse Lagoute, se présentent au public martignerain. En attendant cette date, ils organiseront vendredi 19 décembre 1975, de 19 à 20 heures, une petite fête de Noël qui aura

lieu dans la nouvelle halle de gymnastique du Bourg, entre élèves, parents et amis. Tous ceux qui s'intéressent à la danse classique sont cordialement invités.

Notre photo montre un groupe de danseuses de l'école.

Sion, Hérens, Conthey

POUR MIEUX CONNAÎTRE LA POSTE DES VOYAGEURS DE SION !

SION. - La poste de Sion est toujours à l'avant-garde du progrès, elle innove sans cesse, elle introduit des formules nouvelles afin de rendre service à la clientèle. Dans le cadre de l'imposant équipement - unique en Suisse - apporté à la « gare postale », le service des voyageurs se présente.

Le saviez-vous ?

- Sur la place de la Poste, à Sion, 75 cars postaux assurent chaque jour 406 arrivées et départs.
- Dans le bassin séduisant, 8800 voyageurs en moyenne utilisent quotidiennement les automobiles postales.
- La longueur totale du réseau de Sion (y compris les lignes concédées) est de 412 km.
- Tous les jours, quel que soit le temps, 89 aimables chauffeurs s'efforcent de partir et d'arriver à l'heure exacte.
- Le chauffeur du car postal est souvent appelé le « gentleman de la route ».
- Une équipe de cinq mécaniciens qualifiés s'occupe sans discontinuer de la sécurité technique des automobiles postales.
- Vous pouvez obtenir gratuitement à chaque office postal l'horaire des cars postaux. Vous y trouverez aussi des renseignements sur les tarifs et les distances.



Une vue de la « gare postale ».

Un concours original et des actions de transports intéressantes

Jeunes et moins jeunes participez donc au concours mis sur pied par la direction de la poste. Ce concours, doté de 40 prix, vous permettra de mieux connaître le service des voyageurs de Sion, et de gagner l'un des prix.

Une action de transport pour les vacances

La poste de Sion délivre des abonnements hebdomadaires pour les lignes PTT et les li-

gnes concédées du réseau de Sion. Ainsi, pendant sept jours consécutifs vous voyagez autant qu'il vous plaira sur toutes les courses postales figurant à l'horaire, ainsi que sur les autres lignes concernées ceci pour le prix de 40 francs pour les adultes et 20 francs pour les enfants et les détenteurs d'abonnements généraux, d'abonnement pour demi-billet et d'abonnement pour personnes âgées. Pour les prochaines vacances d'hiver, les jeunes skieurs pourront bénéficier de cette intéressante action de transport.



REDACTION DE SION

Gérard Mabillard
Téléphone 027/23 30 51 (Int. 25)
Avenue de la Gare, 1950 Sion
App. tél. 38 23 47, 1961 Champlan

Gérald Rudaz
Téléphone 027/23 30 51 (Int. 25)
Avenue de la Gare, 1950 Sion
App. tél. 22 32 06, route du Rawyl, 1950 Sion

Sierre, Noble Contrée

De mystérieux habitants découverts à Crans

CRANS. - De mystérieux habitants ont vécu dans la région de Crans entre les V^e et X^e siècles. Ils ont enterré leurs morts dans un endroit éloigné des centres, en rase campagne, sans pour autant donner une signification à leur coutume.

Récemment, des ouvriers d'une entreprise de construction étaient chargés d'ouvrir des fouilles pour la pose d'une canalisation d'égout d'un lotissement de huit chalets. Ils découvrirent plusieurs tombes très intéressantes. La région se situe sur le territoire de la commune de Lens, sur un petit cône de terre qui va de « Crèhèta » à « Tzantove » soit à l'altitude 1400 mètres.

Notre enquête

L'archéologue cantonal, l'abbé François-Olivier Dubuis, fut informé de cette découverte et son service s'est rendu sur place pour dresser un inventaire des découvertes.

Il s'agit d'une série de tombes dont nous avons déjà découvert plusieurs spécimens dans la région et qui datent vraisemblablement du haut Moyen Age, du V^e au X^e siècle, a précisé l'archéologue cantonal.

Les tombes sont recouvertes de dalles, selon la tradition préhistorique qui était courante à cette époque-là.

Un vase intéressant

Dans l'une des tombes, un vase en pierre olivâtre de tradition romaine, mais fabriqué semble-t-il en Valais contient d'intéressants détails. Il date de la fin de l'époque romaine. Quant aux ossements, ils ont été envoyés à Genève dans un laboratoire spécialisé qui dressera une analyse détaillée. La position des tombes placées sur une petite colline laisse supposer qu'elles ont été déterminées en fonction du terrain marécageux de cet endroit.

Cimetière parallèle

Pourquoi ce cimetière en rase campagne ? A cette époque le phénomène est, semble-t-

plus exactement autour des lieux de cultes. En même temps d'autres habitants étaient ensevelis dans la nature, loin des centres d'habitation. Pourquoi ? Pour quelles raisons ? Nul ne le sait.

Ces races n'étaient pas séparées, précise

Fabbé Dubuis. On n'est certain que d'une chose fort intéressante : Crans était déjà habité durant le haut Moyen Age. Les tombes découvertes sont le témoignage réel de l'existence des premiers habitants du haut plateau.



Cette photo aérienne prise au début du mois d'octobre nous montre bien la région où les découvertes archéologiques ont été faites. Les taches brunâtres nous montrent les prés qui n'ont pas été fauchés. On découvre en bas à droite huit petits chalets dont les fouilles n'ont pas été refermées. C'est à cet endroit que les sépultures ont été découvertes. Cette colline, traversée par le bisse de l'étang de Lens, est formée de terre bleue et recouverte d'une couche tourbeuse qui a assuré la conservation des tombes.

RADO



DIASTAR

La première montre du monde inrayable et inaltérable, super-étanche. Une exclusivité mondiale de Rado.

bonnet
HORLOGERIE
BIJOUTERIE
3960 Sierre

HORLOGERIE
A. DONZE
1950 Sion

Horlogerie -
Bijouterie
LANGEL
1920 Martigny

Centro Arredamenti

FRANZINI

Domodossola - S.S. Sempione 34
Tél. (0324) 43 045

Grand choix de meubles et accessoires pour l'ameublement, produits des meilleures industries. Etude de projets d'architecture pour intérieurs. 46-1907-128

L'UOMO

Avec les compliments de Venise
Parfums Roberta di Camerino



Parfumerie Leroy
Place Centrale, 1920 Martigny VS
tél. 026/217 33

Prix MIGROS toujours plus appréciés

Fromage Fontine suisse 1/2 kg 4.50

Fenouils d'Italie 1 kg 1.50

Asperges surgelées paq. de 500g 3.50 au lieu de 4.10

Sapin de Noël toutes grandeurs 6.-

Passez donc vos vacances d'hiver chez vous!

Le service postal des voyageurs vous offre un abonnement général d'un type nouveau:

Abonnement général hebdomadaire (AGH) pour les lignes PTT et les lignes concédées du réseau de Sion.

Pendant sept jours consécutifs, vous voyagerez autant qu'il vous plaira sur toutes les courses postales figurant à l'horaire, ainsi que sur les lignes concédées, ceci pour le prix de

40 fr. pour les adultes **20 fr.** pour les enfants et les détenteurs d'abonnements généraux, d'abonnements pour demi-billet et d'abonnements pour personnes âgées.

L'AGH vous permet de vous familiariser avec de nombreuses pistes de ski! Faites chaque jour connaissance avec une autre station. Des stations de sports d'hiver mondialement connues vous attendent!

Participez à notre concours

Connaissez-vous la poste des voyageurs de Sion?

Saviez-vous...

- ... que sur la place de la poste, à Sion, 75 cars postaux assurent chaque jour 406 arrivées et départs?
- ... que dans le bassin séduisant, en moyenne 8800 voyageurs utilisent quotidiennement les automobiles postales?
- ... que la longueur totale du réseau de Sion (y compris les lignes concédées) est de 412 km?
- ... que tous les jours, quel que soit le temps, 89 aimables chauffeurs s'efforcent de partir et d'arriver à l'heure exacte?
- ... que le chauffeur du car postal est souvent appelé le «gentleman de la route»?
- ... qu'une équipe de 5 mécaniciens qualifiés s'occupe sans discontinuer de la sécurité technique des automobiles postales?
- ... que vous pouvez obtenir gratuitement à chaque office postal l'horaire des cars postaux? Vous y trouverez aussi des renseignements sur les tarifs et les distances.

Les prix:

du 1er au 20me prix:
un abonnement AGH d'une valeur de fr. 40.- valable pendant une semaine de votre choix
du 21e au 40e prix:
un billet de libre parcours valable un jour de votre choix sur tout le réseau du Service des voyageurs des postes de Sion

Les questions:

1. Quelle est la longueur du réseau que permet de parcourir un AGH?
2. Combien de voyageurs utilisent chaque jour les cars postaux dans la région de Sion?
- 3.a) Où conduit le plus long trajet des cars postaux dans le réseau de Sion?
- 3.b) Quelle est la longueur de ce trajet?

Coupez ici

Coupon-réponse

à déposer dans les urnes «Concours» de la halle des guichets du Service des voyageurs à Sion, ou à coller sur une carte postale adressée à la Poste principale Service des voyageurs 1950 Sion 1

Dernier délai d'envoi:
24 décembre 1975 (date du timbre postal). Ouverture des guichets: 07.30-12.15 et 13.30-18.30 heures

Réponses:

- 1. _____ km
- 2. _____ voyageurs
- 3.a) _____ (nom de la localité)
- 3.b) _____ km

Expéditeur:

Nom: _____
Prénom: _____
Adresse: _____



Grain de sel Du vent... et du sable !

- On peut faire toutes les mises en garde que l'on veut, la plupart des gens n'en tiennent pas compte...

- Eh oui, Ménéandre. Il en est ainsi depuis l'enfance. Dites à un bambin de ne pas mettre ses doigts sur la plaque d'un fourneau électrique. Le gosse comprendra que ça fait mal dès le moment où il se sera brûlé.

Mettez en garde un adolescent en lui signalant les dangers qui le guettent en circulant à tort et en travers, dans les rues, à bicyclette. Il hausse les épaules. Quelques heures plus tard il rentre à la maison le nez en sang, le vélo sur l'épaule car la roue avant fait le huit.

- Le froid est vif. Mets-donc ton manteau, dit la mère à sa fille partant pour l'école.

La jouvencelle revient le soir avec humeur carabinée parce qu'elle n'a pas voulu suivre le conseil de sa mère.

- Chérie, ce soir nous allons au théâtre. Prépare-toi assez tôt, de telle sorte que nous ne soyons pas en retard...

A ne pas dire à une femme : ça lui met les nerfs en boule à tel point qu'elle loupe deux à trois fois son maquillage après s'être irritée prodigieusement parce que vous la bousculez bien avant l'heure.

Evidemment, au théâtre, on arrive les derniers.

Les mises en garde, la plupart du temps, vont à fin contraire.

Il est à croire que personne n'aime les conseils, les recommandations, les avertissements. Chacun veut faire ses petites expériences, veut agir à sa guise ; à l'aveuglette souvent. Après tout, pourquoi pas ?

L'essentiel étant que ces expériences ne tournent pas à la catastrophe, ce que l'on voudrait éviter par une mise en garde.

Inutile !... Bon, n'insistons pas !... Ne perdons pas notre temps... à prêcher dans le désert.

Isandre

Tournoi d'automne de bridge

Tout récemment, le Bridge-Club de Sion a organisé son traditionnel tournoi d'automne où 22 paires se sont mesurées entre elles en disputant 33 donnes.

CLASSEMENT GÉNÉRAL DU TOURNOI

1. MM. Bochatay-Luy ; 2. Mme Barbe - M. Torrione ; 3. MM. Aladin-Pierroz ; 4. M. et Mme Gueisbühler ; 5. Mme Widmer-M. Barbe ; 6. MM. Burin-Terretz ; 7. M. et Mme A. de Chastonay ; 8. MM. Bricod-de Quay ; 9. M. et Mme Gard ; 10. Mme Meyer M. B. Lorétan.

Toutes nos félicitations à la paire

Le mime Amiel à Sion

SION. - Après avoir donné trois représentations en deux jours aux élèves du cycle d'orientation des jeunes filles, à Sion, le mime Amiel donnera trois spectacles scolaires, les 22 et 23 décembre, à Martigny.

Les scolaires se composent de six à huit numéros sélectionnés selon l'âge des élèves et se terminent par un débat-démonstration au cours duquel le jeune public est invité à questionner l'artiste sur l'art du mime.

Chaque année, des centaines de spectacles organisés en Europe et notamment en Suisse, en France, en Allemagne et en Belgique, reçoivent les éloges unanimes de la presse et des organisateurs.

Problèmes et orientation du tourisme valaisan

SION. - Dans le cycle de conférences « Actualité valaisanne », l'université populaire de Sion présente ce soir un exposé de M. Bernard Bernet, chef du service du tourisme à l'Etat du Valais.

L'importance du tourisme dans l'économie suisse et valaisanne sera évoquée, ainsi que les grands problèmes de croissance et d'adaptation que nous connaissons depuis 15 ans, sans oublier les perspectives d'avenir dans le nouveau cadre législatif. Cette conférence sera donnée à 20 h. 30, à l'école secondaire des jeunes filles, entrée Petit-Chasseur 41.



REDACTION DE SION

Gérard Mabillard
Téléphone 027/23 30 51 (int. 25)
Avenue de la Gare, 1950 Sion
App. tél. 38 23 47, 1961 Champlan

Gérald Rudaz
Téléphone 027/23 30 51 (int. 25)
Avenue de la Gare, 1950 Sion
App. tél. 22 32 06, route du Rawyl, 1950 Sion

monthesanne dont fait partie notre conseiller national M. Bochatay.

CLASSEMENT INTERNE

1. Mme Barbe-M. Torrione ; 2. M. et Mme A. de Chastonay ; 3. Mmes A. Lorétan-Savioz ; 4. Mmes Moret-Torrione ; 5. Mmes Parvez-Vogel, etc.

Bravo à Mme Barbe qui gagne le challenge définitivement.

D'ores et déjà nous pouvons annoncer que le samedi 3 avril prochain, le Bridge-Club Sion mettra sur pied un tournoi officiel agréé par la fédération suisse de bridge, tournoi auquel participeront les meilleures paires du pays.

Nous reviendrons en temps voulu sur cette manifestation qui se place au rang des plus importants tournois nationaux.

Un pays, un poète, un éditeur

Bien que nous n'ayons vu le jour ni dans le même temps ni sous les mêmes cieux, Jacques Montandon et moi, nourrissons une égale passion pour le Valais et pour la bonne chère. Je ne connais pas Jacques Montandon sinon pour l'avoir vu maintes fois sur les écrans de la TV romande et pour l'avoir rencontré une ou deux fois au cours d'agapes officielles. Cependant, à peine avais-je lu les premières pages de son Valais à table qu'il me semblait le connaître depuis toujours tant nos pensées allaient d'un pas égal sur les beaux sentiers de la géographie gourmande. J'avais le sentiment réconfortant qu'un ami valaisan me « racontait » son pays et que nous nous asseyions à une même table pour goûter ces vieux plats où s'inscrit l'histoire humaine du Valais et boire ces vins dont la seule évocation me met - paradoxalement - l'eau à la bouche.

Si je puis me permettre de comparer les petites choses aux grandes, je dirais qu'à l'instar de Dante se laissant guider par Virgile pour visiter les Enfers, derrière Jacques Montandon, j'ai visité ce petit paradis terrestre qu'est le Valais.

Nous voici dans les hauts pâturages où chantent dans le vent froid venu des glaciers, les clarines des trouvaux. Nous sommes ici dans le domaine de la vache, dans le domaine du lait, dans le domaine du fromage dont chaque vallée ou presque, soutient qu'elle descend le meilleur de ses montagnes. Montandon a élucidé pour moi le mystère des « raccards » et je sais, désormais, le pourquoi des grandes dalles de granit soutenant les pieds de ces chalets rudimentaires vus pour la première fois - il y a bien longtemps - à Evolène. Evolène... qu'elle est lointaine cette heure perdue dans les années mortes où, dans un théâtre parisien, je fis la connaissance de La Servante d'Evolène et m'intéressai pour la première fois au Valais dont les villages portent les plus jolis noms du monde, des noms aux sonorités tendres. Je crois à la vertu incantatoire des mots. J'ai, je le confesse, perdu le souvenir des aventures de l'héroïne de Morax mais je n'ai qu'à répéter ces trois syllabes : E-vo-lène pour ressusciter les ombres inventées jadis et qui, jusqu'au bout de ma route, me tiendront compagnie.

Pour ne point me laisser aller à la mélancolie, vite je rejoins Montandon à table pour la fameuse raclette dont il m'enseigne les rites strictement observés et les subtilités gustatives. Je suis un inconditonné de la raclette alors que la jondue me voit réticent. Un détail : la pomme de terre utilisée devrait être, à mon avis, de l'espèce dite « rate » ou « come de bélier ».

Le parfum agreste de la viande séchée tempère ce que l'association fromage-pomme de terre pourrait voir d'un peu fade. Et maintenant, je vais réclamer à mes amis des Mayens-de-Sion de me faire manger les « gsottus » ou le « tsarfion ».

Derrière Jacques Montandon, j'ai dévalé - sans quitter mon fauteuil - des

Un nouveau service postal depuis les Mayens-de-Sion-Ouest

SION. - La liaison postale Sion - Les Agettes - Mayens-de-Sion-Ouest est assurée depuis de nombreuses années. Elle rend de précieux services aux propriétaires de chalets de la région et aux nombreux hôtes qui viennent passer d'agréables vacances. Toutefois, les skieurs désireux de se rendre aux Collons ou à Thyon ne disposaient pas de communications directes partant des Agettes ou des Mayens-de-Sion-Ouest.

Dans le cadre d'un meilleur service à la clientèle, et pour combler la lacune existante, le service des voyageurs de la poste de Sion a décidé de prolonger l'itinéraire postal des Agettes - Mayens-de-

Sion-Ouest jusqu'à la jonction de la route Vex - Les Collons - Thyon, où des cars prendront en charge les skieurs, les promeneurs et les passagers.

L'horaire prévu

Ce nouveau service, à titre d'essai, est prévu pour la période du 25 décembre 1975 au 7 janvier 1976, avec l'horaire suivant : Sion, départ à 8 h. 10 ; Les Agettes, 8 h. 35 ; poste des Mayens-de-Sion-Ouest, 8 h. 50.

Si cet essai se révèle concluant, il sera renouvelé ces prochaines années.

-gé-

Même les étrangers les plus indifférents savent que le Valais du bas est un verger où se récoltent les meilleurs fruits et les plus beaux légumes avec lesquels on préparera la « tarte aux asperges », les « tomates gratinées du val de Bagnes » avant de se régaler d'un « flan aux abricots » ou d'une « poire William givrée ». Un beau voyage qui nous amène à Martigny, fourbus mais heureux de savoir presque tout du Valais d'aujourd'hui.

« Le Valais à table » est un beau livre dont Jacques Montandon a fait illustrer les pages par Jan Liberek dont les dessins ont une grâce légère et sûre. L'auteur a de plus eu l'élégance de faire appel à des Suisses pour enrichir ses propos. Cilette Faust, André Jamont, René-Pierre et Corinna Bille, Albert Mathier, Elie Zwissig sont de ceux-là.

Un beau livre, je le répète, dont Jacques Montandon peut être fier et qui sera un succès de qualité pour ce courageux éditeur qu'est Guy Gessler.

Je connais bien l'édition, milieu dans lequel je vis depuis trente ans et c'est pourquoi je sais les périls courus par l'éditeur qui, à notre époque, se lance dans l'ouvrage de luxe. C'est un métier où il faut du goût, de l'intelligence, du flair et beaucoup de courage. J'ai tremblé pour l'avenir immédiat des Editions de « La Matze » lorsque Guy Gessler créa sa collection « Peintres de chez nous » avec « Frédéric Rouge », en 1972. Contrairement à mes craintes, le livre trouva la faveur d'une clientèle éclairée et il fut suivi d'un « Joseph Gautschi », d'un « Albert Chavaz », en 1973, d'un « Charles Menge » en 1974, d'un « Paul Monnier » et d'un « C. Olsommer » en 1975.

L'appétit vient en mangeant et, enhardi par son succès, en 1974, Guy Gessler créait la collection « Le Shako » où paraissaient cette année-là « Les Milices valaisannes » et, en 1975, « Régiments suisses au service de la France ». Un échelon de plus était gravi en cette année 1975, avec l'apparition d'une troisième collection : « Cap sur l'Histoire » où deux titres sont déjà sortis : « Flâneries archéologiques dans Bramois » et « Sion Autrefois ». Enfin, comment ne soulignerais-je pas que Guy Gessler s'est assuré l'exclusivité de la production d'un des meilleurs romanciers de Suisse romande : Maurice Métral, pour qui l'éditeur créa la collection « Verts-Paradis ».

CHARLES EXBRAYAT

Cours d'échecs à Sion

SION. - Le Club d'échecs de Sion met sur pied un cours destiné à toutes les personnes intéressées, membres de club ou non. Plusieurs séances seront organisées au cours de cet hiver.

La première de ces conférences aura lieu le vendredi 19 décembre, de 20 à 22 heures, au bar Atlantic à Sion. Le conférencier du jour sera M. Claude Olsommer, ancien

maître suisse et actuel champion valaisan. M. Olsommer analysera une partie en mettant en lumière les idées stratégiques du début et du milieu de la partie.

La finance de participation de deux francs par conférence, est à payer au début de la séance. Chacun est cordialement invité à y participer.

Adieu à un contemporain

Mardi, en fin d'après-midi, on apprenait la triste nouvelle de la fin tragique de Maurice Dubuis, de Drône, né en 1926, qui a été écrasé par son tracteur, sur la route de la Zour.

Il venait de se remettre d'une douloureuse opération et avait repris ses occupations à la campagne qu'il aimait tant. Vigneron de souche, il aimait à parler des travaux de la vigne et de son vin de cave qu'il partageait avec ses nombreux amis.

Il était garde forestier auxiliaire et c'est en revenant de cette forêt du Prabé qu'il parcourait souvent, qu'un accident a mis fin à sa vie calme et bien organisée, alors qu'il venait d'entrer dans sa 50^e année.

Nous nous souviendrons de ses phrases pleines d'humour et de bonne humeur qui mettaient de l'ambiance lors de nos assemblées et sorties de contemporains.

Nous nous inclinons devant un si tragique départ et présentons à son épouse Rose et à ses deux enfants qu'il laisse dans la peine, nos plus sincères condoléances.

Au revoir, cher contemporain



Sierre, Noble Contrée, val d'Anniviers

L'écrivain Gilbert Prouteau à Crans-Montana

CRANS-MONTANA. - Sous les auspices de l'Office du tourisme et dans le cadre du cours de ski de fond dirigé par Denis Mast et le D^r Paul Martin aura lieu ce soir à 20 h. 30 à l'hôtel Crans-Ambassador une conférence donnée par le grand écrivain français Gilbert Prouteau.

Le thème de cette conférence sera l'adaptation de son ouvrage « Amitié-Story » (qui retrace l'influence et l'implantation de la France dans l'histoire américaine) en un film qui s'intitulera « Nous avons conquis l'Amérique ».

L'académicien Thierry Maulnier a formulé la critique suivante sur « Amitié-Story » : « Un chef-d'œuvre : le livre est construit comme une cathédrale. Et il se dévore comme un roman. »

A la suite de la conférence aura lieu la projection d'un film sur Hemingway qui a été réalisé par Fischbach d'après « Les Dieux meurent le matin » de Gilbert Prouteau.

CHIPPIS. - C'est pour la quarantième fois que la direction de l'Alusuisse invitait tous les enfants du personnel à fêter Noël. Si en 1935, cette manifestation se déroulait au Foyer, depuis quelques années déjà elle a lieu dans une salle de la menuiserie qui peut accueillir ces 2500 enfants venus de tout le Valais pendant trois jours.

Accueillis en musique par la fanfare de l'Alusuisse dirigée par M. André Balet, les enfants ont ensuite assisté à la projection du

film « La Fontaine aux lutins ». Puis M. Syz adressa ses souhaits de bienvenue à toute cette petite assistance. M. Syz a particulièrement insisté sur le sens de la fête de Noël qui doit être un geste du cœur. Mais les enfants des employés de l'Alusuisse ne se contentent pas d'être de simples spectateurs et quelques-uns d'entre eux ont interprété une vieille légende anniviarde racontant les aventures du petit Christian qui un soir de Noël découvre dans un chalet une équipe de bergers passant une veillée au son du fifre et du tambour. Ce jeu mis en scène et animé par Cilette Faust est accompagné par une musique de Jean Daetwyler.

Ce sympathique après-midi s'est terminé par la distribution des cadeaux qui nous a permis de constater que même en cette année de récession, l'Alusuisse avait su se montrer généreuse envers les enfants de ses employés.

Le petit Christian découvre l'étable dans laquelle est né l'enfant Jésus.



GASTRONOMIE

Hôtel-restaurant Le Chamossaire

Anzère

Sa cuisine saine

Filets mignons sauce crème aux champignons

Entrecôte Café de Paris

Tournedos au poivre vert de Madagascar

Steak mexicain

Ses bonnes bouteilles et son bar avec Marianne

Pour réserver : tél. 027/38 11 91
36-32841



Le programme HI-FI

PIONEER
TDK
AKAI

Exigez la nouvelle gamme 75-76

Tél. 027/23 11 21 - Vente et entretien
Rue de la Dixence 6, SION

Annonces diverses

Roméo Gianadda

Chaussures, Sion, rue du Rhône 13

Tél. 027/22 10 71

ACTION

Véritable soulier militaire
KTA

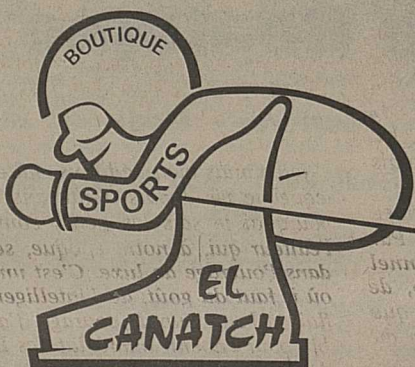
Prix ACTION **129.-**

Expéditions par poste



Pour l'hiver les pieds au chaud!
avec les socques et botte-socques « Roméo »

Action « jeans »



Dernière nouveauté :

Les gants de ski LANGE

Raymond Gianadda

Rue du Rhône 15
Sion - 22 10 71

des cadeaux plus avantageux!

le CD vous aide à faire des économies

NESCAFÉ GOLD 9.95
200 g ~~16.40~~

Chevalier de la Rose Bordeaux rouge 4.20
vin rouge, a.c.1973, mis en bouteille d'origine, 7 dl

EPESSES 5.95
vin blanc, Dorin grand vin vaudois, Cave de la Cour 1974, Michel Blondel, 7 dl

palettes fumées 13.70
dans le sachet pour bouillir vac., moitié ou entier, 1 kg

NEGRONI Salami 2.75
de Milan véritable, 1ère qualité: pces: 400 g - 1,2 kg 100 g

Femina CAILLER 12.90
boîte ciel, 500 g ~~18.80~~

CD SUPERDISCOUNT
... préféré de la femme avisée

27.11. jusqu'au 20.12.75
Chasse au renard de Noël!
1000 gagnants
(aucune obligation d'achat)
Nous offrons 1000 bons d'achat d'une valeur de fr. 50.- pour un montant de **fr. 50'000.-!**

Sion, Centre Métropole Martigny

DISCOUNT DE TAPIS
A. BURGNER SA
Rue du Simplon 26, 3960 Sierre

Tapis d'Orient

Indo Hamedan 60 x 40 75 x 50 90 x 60 130 x 65 330 x 70 Indo Djoshagan 153 x 112	Fr. 16.- 30.- 70.- 164.- 176.- 460.-	Indo Maafouz 276 x 196 Indo Shirin 245 x 170 Indo Shiraz 270 x 180 Indo Kashgal 297 x 195	Fr. 849.- 973.- 1150.- 1562.-
--	---	--	--

... et beaucoup d'autres grandeurs et qualités
Des cadis avec valeur durable

Livraison gratuite à domicile

D'autres magasins à Lucerne, Bienne, Soleure, Regensdorf.

Télébible

Une parole d'entraide, de réconfort et d'espérance.

Pour vous jour et nuit

Appelez le **027/22 41 75**
Sion 143.149.090

A vendre d'occasion

tracteur Kramer

avec capote, faucheuse et hydraulique.

Tél. 027/63 14 60 36-13203

® **plexiglas**

en plaques, blocs, barres et tubes, débités sur mesure.

makrolon

Jauslin S.A., 15, route de Lausanne
1032 Romanel-sur-Lausanne
Tél. 021/35 41 51 60-509009

Pour Noël

ROBES - MANTEAUX

Pulls et blouses, casques, pantalons

Beau choix de robes de chambre

FRIBERG

MARTIGNY-BOURG CONFECTION - NOUVEAUTES

- Tél. (026) 2 28 20

Erika Werner chirurgienne

par Heinz G. Kosalik

Copyright by Editions Albin Michel, Paris et Cosmopress, Genève

172



Rumholtz écoutait la respiration régulière d'Erika.
— Et alors? demanda-t-il enfin.

— Tu l'as dit: il faut attendre qu'elle soit réveillée. Après toutes les surprises qu'elle nous a réservées, je n'ose pas faire de prédiction.

Rumholtz lui jeta un regard suppliant:
— Il doit pourtant y avoir un moyen. Nous ne pouvons pas laisser aller les choses. Elle est innocente. As-tu au moins confiance en elle, Hermann?

— Naturellement. Je suis convaincu qu'Erika Werner est innocente. Mais presque autant convaincu que si nous la

laissons de nouveau attaquer dans la salle du tribunal, elle s'effondrera pour la seconde fois.

— Et tu ne vois pas d'autre moyen? demanda Rumholtz désespéré.

— Il y a toujours des moyens, dit Plattner avec un accès de son ancienne vivacité. Il faut seulement les trouver. Réfléchissons tous les deux: — La voix de Plattner se fit plus ferme. — Premièrement, il ne faut pas compter sur Erika Werner, deuxièmement les autres témoins ne suffisent pas. Qu'en conclure?

— Premièrement, que nous n'avons pas d'espoir; deuxièmement, que nous avons tout de même de l'espoir. Plattner le regarda, ahuri: Comment?

— Parce que je te connais, et qu'à ta manière de parler je m'aperçois que ton cerveau a recommencé à fonctionner.

— Bon, dit Plattner, je ne vais pas te torturer plus longtemps. Mais ne fonde pas trop d'espérance là-dessus. Je viens de penser qu'il y a encore quelqu'un qui sait quelque chose sur Bornholm. Un homme qui m'a fait comprendre indirectement qu'il croit lui-même à la culpabilité de Bornholm. Je suppose même qu'il a en main des preuves concrètes. Un homme respecté. Je lui ai dit en pleine figure que je tenais Bornholm pour le coupable. Il m'a répondu:

« Vous me demandez de sacrifier le bonheur de ma fille. » C'est tout. Il n'a rien nié et il ne m'a pas mis à la porte.

— Le professeur Rahtenau, dit lentement Rumholtz.

— Lui-même. C'est l'homme qui pourrait nous venir en aide.

— Mais il ne le veut pas, tu viens de le dire.

— J'ai dit qu'il ne le voulait pas à ce moment-là. Aujourd'hui c'est différent. Bornholm demande le divorce. Le bonheur de la fille de Rahtenau — si jamais ce fut un bonheur — est donc détruit, en tout cas. Il n'aura plus besoin de le ménager.

— Et sa réputation? Il sera liquidé s'il avoue aujourd'hui qu'il savait tous ces mois que Bornholm est un criminel.

— Tu as mauvaise opinion de ton illustre collègue, n'est-ce pas? Le connais-tu?

— De nom seulement, je ne l'ai jamais vu.

— Mais moi je le connais. J'ai parlé avec lui. A mon avis, c'est un magnifique vieillard, qui sa vie durant a été honnête et conscient de ses responsabilités; et auquel, cette fois seulement, son amour pour sa fille a joué un mauvais tour.

(A suivre.)

coop valaisais

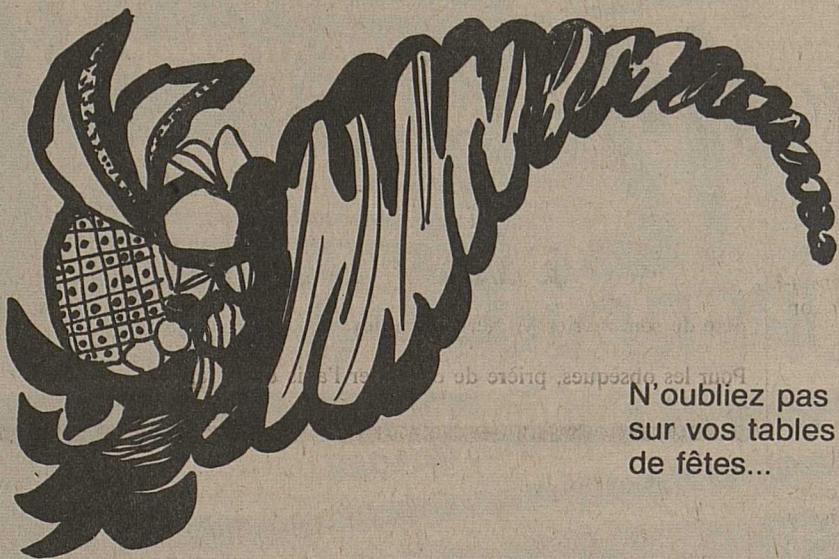
Rayon de MARTIGNY à BRIG

ORANGES MORO

SANGUINES kg **1.-**

SAINT-PAULIN

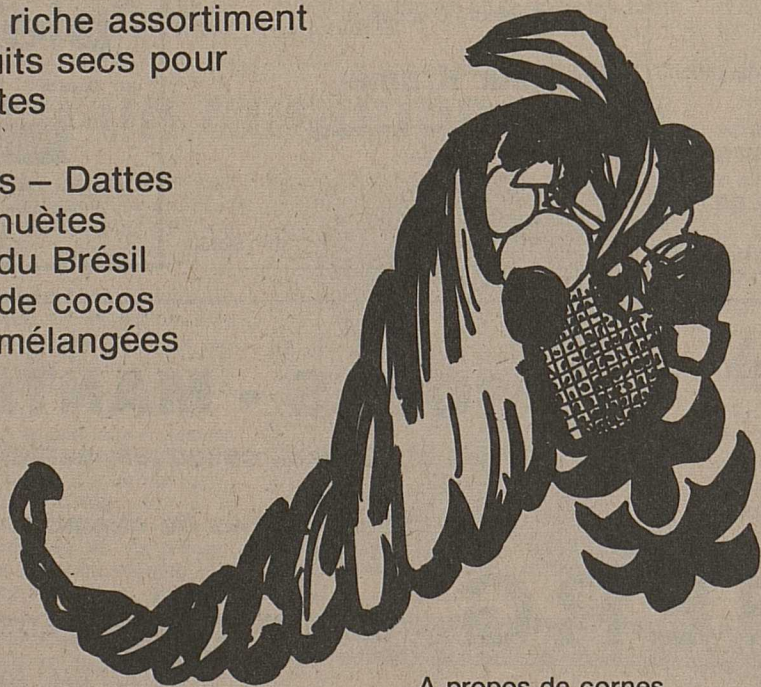
Pièce de 1 kg 500 env. kg **6.40**



N'oubliez pas sur vos tables de fêtes...

Notre riche assortiment de fruits secs pour les fêtes

- Figues - Dattes
- Cacahuètes
- Noix du Brésil
- Noix de cocos
- Noix mélangées etc.



... A propos de cornes d'abondance, connaissez-vous l'exquis champignon qui porte ce nom ?

CORNES D'ABONDANCE

le champignon avantageux pour vos menus de fête le sachet

1.50

coop



Ce soir...

Au Brin de Laine

vous suggère pour vos

cadeaux :

- *****
- * Pour dames :
- * manteaux tweed, manteaux loden,
- * pantalons, blouses, pulls, casques,
- * robes, jupes
- *****
- * Pour enfants :
- * ensembles de ski Antigloss et ski
- * compétition, pantalons, pulls, jupes,
- * pyjamas, peignoirs
- *****
- * Pour futures mamans :
- * pantalons, robes, costumes, jupes
- * américaines, capes
- *****

Au Brin de Laine

Rue du Rhône - Mme Amoos-Romailler

SION

Notre succès : combinaison jersey d'une pièce

Ce soir, ouvert jusqu'à 22 heures

Annonces diverses

Veuf, très bonne situation

désire rencontrer VEUVE dans la cinquantaine : très bonne ménagère, pour un éventuel mariage.

Faire offres écrites, avec photo et situation, sous chiffre 89-53221, Annonces suisses SA «ASSA» 1951 Sion.

A vendre **Taunus 17 M** modèle 1965. Fr. 1000.- Pour bricoleur. Moteur neuf roulé 25 000 km. 4 pneus presque neufs, klaxon air. Nécessaire travaux pour repasser expertise.

Ecrire sous chiffre P 36-32830 à Publicitas, 1951 Sion, ou tél. 027/22 02 13

A saisir

Fiat 131 (Mirafiori)

(1800), 6000 km
Prix intéressant

Tél. 027/22 11 81 36-245

A vendre

2 turbo-diffuseurs

Birchmeier

Machines neuves d'exposition et de démonstration. Prix intéressant.

Max Roh, service Birchmeier
1962 Pont-de-la-Morge
Tél. 027/36 10 90

36-5634

A VENDRE

1 machine à laver la vaisselle (restaurant), 1 lave-verres, 2 machines à laver le linge 5 et 10 kg, 1 friteuse Fri-Fri (restaurant) provenant de démonstration. Bas prix. Garanties comme neuves.
Tél. 025/3 29 60 83-100514

Chorale de Muraz
Résultats du tirage de la

TOMBOLA

organisée à l'occasion de la soirée annuelle de la chorale de Muraz

- 1051 gagne 1 jambon
- 1495 gagne 1 fromage
- 1577 gagne 1 lard
- 910 gagne 4 bout. de fendant
- 1699 gagne 3 bout. de fendant
- 1702 gagne 2 bout. de fendant
- 1519 gagne 1 bout. de fendant

Les lots sont à retirer au café de l'Union à Muraz, chez Mme et M. Henri Rouiller, jusqu'au 15 janvier 1976.

Muraz-Collombey,
le 14 décembre 1975

Chorale de Muraz
36-100793

"La Boutique"

Fourrures - Mode

Mme Paule Roch - Rue de Conthey
SION

Ce soir ouvert!
Voyez notre choix !

La boutique Liliane

vous offre pour les fêtes un choix inouï de

modèles de robes

Tailles 38 à 50 dans tous les prix

Liliane
HAUTE CONFECTION

MARTIGNY
100 m de la gare

A vendre

petit caniche noir

2 mois

Tél. 027/63 17 78
■ 36-303353

A vendre

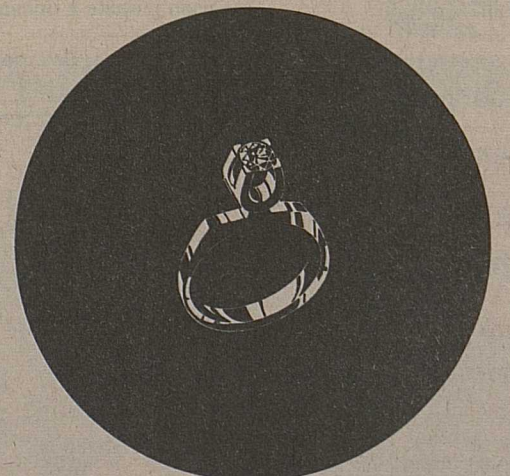
chat persan

crème, pedigree
4 mois
caniche noir

2 mois, pure race
teckel nain

long poil, 5 mois, pure race

Tél. 027/63 17 78
■ 36-303356



Un beau brillant !
Un bijou de classe
Une valeur sûre

Notre très grand choix à la portée de toutes les bourses

Moret
Horlogerie - Bijouterie
MARTIGNY

Les joueurs de quilles délibèrent

NATERS. - L'Association sportive valaisanne des joueurs de quilles a tenu son assemblée générale des délégués à Saas-Grund.

M. Fritz Sprung, de Naters, président du groupement pendant 16 ans, a été remplacé par M. Gabriel Primatesta, de Martigny. Le président démissionnaire a été remercié

pour les innombrables services rendus, et sera honoré au cours d'une prochaine réunion. M. François Molnar, de Martigny, a été acclamé président d'honneur de l'Association. Ce titre honorifique lui a été attribué en tant que membre fondateur, ancien président et membre particulièrement actif de la société. Par la même occasion, on a

cité à l'ordre du jour les meilleurs du championnat valaisan 1975 :

Catégorie 1

1. Sprung Fritz, Naters ; 2. Schwery Bernard, Brigue ; 3. Schmid Roger, Bex ; 4. Schwick Peter, Bienne et Imvinkelried Urs, Naters.

Catégorie 2

1. Grichting Paul, Loèche-les-Bains ; 2. Reymondeulaz Alex, Saint-Pierre-de-Clages ; 3. Schmutz Alois, Sion ; 4. Salzmänn Marcel, Naters.

Catégorie 3

1. Venetz Anton, Stalden ; 2. Bregy Urbain, Loèche-les-Bains ; 3. Holzer Walter, Glis ; 4. Loretan Gérard, Loèche-les-Bains et Imfeld Oscar.

Catégorie 4

1. Cina Paul, Loèche-les-Bains ; 2. Zmilachern Rudolf, Ernen ; 3. Clausen Leo et Imboden Mathieu, Ernen.

Seniors 1

1. Wyder Xavier, Glis.

Seniors 2

2. Bubo Xavier, Brigue.

Effroyable règlement de comptes au col du Simplon Une prostituée brûlée vive

BRIGUE/DOMODOSSOLA. - L'escalade de la délinquance se poursuit et a abouti, sur la route internationale du Simplon, à une tragédie effroyable qui a fait une grande brûlée.

La victime en est M^{me} Anna Maria De Santo, âgée de 27 ans, d'origine napolitaine, sans domicile fixe, plus connue sous le nom de « Lollo du Simplon », car elle vend ses charmes le long de cette route.

Dans la nuit de mardi à mercredi, M^{me} De Santo se réchauffait près d'un feu de camp, au lieu dit « Tre Strade », quand deux inconnus, probablement ivres, se ruèrent sur elle, l'insultant et la rouant de coups. Finalement, les deux voyous versèrent sur son corps le contenu d'un bidon d'essence trouvé sur place, avant d'y mettre le feu et de détalier.

Alertés par ses cris de douleur, les collègues de M^{me} De Santo, ainsi que des passants, se portèrent à son secours. La malheureuse fut transportée à l'hôpital où, la nuit même, et vu la gravité de son état, les médecins décidaient son transfert dans un établissement spécialisé dans les soins aux grands brûlés.

Pour l'heure, aucune trace des agresseurs n'a pu être retrouvée, mais on estime se trouver face à l'un de ces règlements de comptes assez fréquents dans ce milieu.

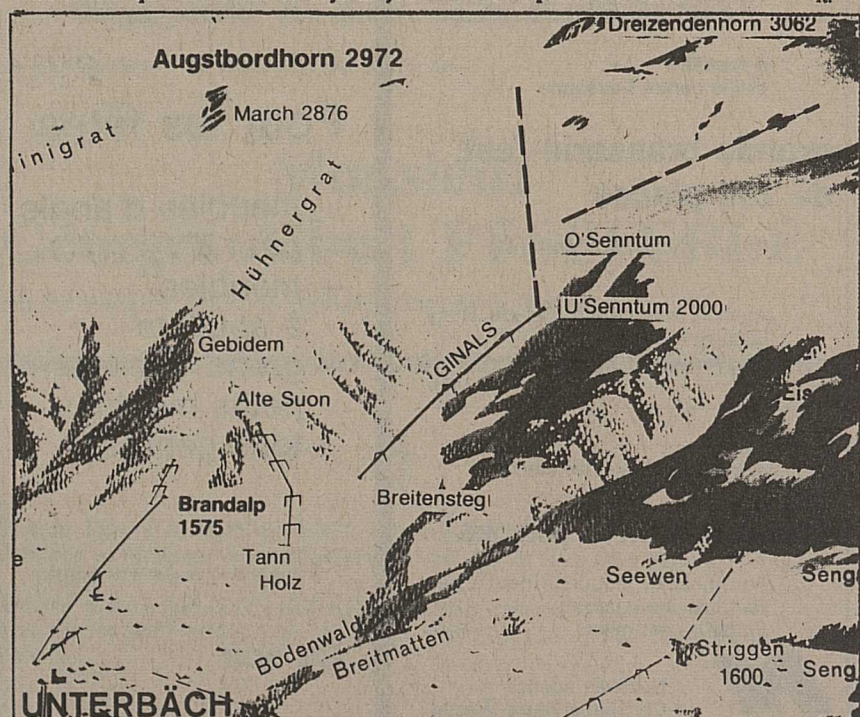
POUR ASSURER UN BON ENNEIGEMENT...

UNTERBÄCH. - Particulièrement cotée en été, la station d'Unterbäch entend également dire son mot en hiver. Dans la région de Brandalp, particulièrement bien équipée, le ski se pratique intensivement depuis un certain temps déjà, en fonction toutefois des aléas d'un enneigement incertain. A Brandalp, en effet, l'ensoleillement l'emporte le plus souvent sur l'enneigement. Il convenait donc de mettre pleinement à profit cet avantage, en construisant de nouvelles installations en direction des hauteurs voisines, où l'enneigement se maintient plus fidèle, plus constante et moins sensible aux carences de Maître Phœbus.

Atteindre le fond du val de Ginals, une région toute en largeur, privée d'arbres et dotée d'une admirable piste naturelle, à 2000 m d'altitude, tel a été le premier but de l'opération. Ce projet s'est réalisé ces derniers mois, par la mise en service d'un nouveau téléski qui fait d'ores et déjà la joie

des sportifs. Lors d'une prochaine étape, on envisage d'aménager encore les merveilleux champs de neige s'étendant à quelque 3000 mètres d'altitude, au pied du Dreizendhorn. Cependant, pour l'heure déjà, les responsables de la station n'ont plus de souci à se faire quant aux conditions d'enneigement, le vallon de Ginals constituant une soupape de sécurité des plus efficaces.

Le fait a été souligné hier lors d'une conférence de presse tenue dans la métropole haut-valaisanne, sous la présidence de M. Roman Weissen. On en a profité également pour mettre en exergue la participation financière et bénévole de la population d'Unterbäch au développement touristique de la région. L'action de promotion, entreprise au niveau intercommunal et concernant les localités de Zeneggen, Birchen, Unterbäch, Eischoll, Rarogne et Viège a également été mise en relief, d'autant plus qu'elle commence à porter ses fruits.



Une vue de la région de Brandalp/Ginals nouvellement aménagée. Dans un prochain avenir, comme les pointillés l'indiquent, on envisage d'équiper les champs de ski s'étendant à quelque 3000 m d'altitude.



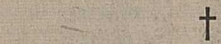
La société de musique « L'Echo du Prabé »

a le devoir de vous faire part du décès de

Madame Catherine LUYET

mère de son membre d'honneur et actif Albert.

Pour les obsèques, prière de consulter l'avis de la famille.



Profondément touchée par les témoignages de sympathie reçus lors de son grand deuil, la famille de

Monsieur Auguste MARET

remercie très sincèrement toutes les personnes qui, par leur présence, leurs dons de messes, de couronnes et de fleurs et leurs prières, ont pris part à sa douloureuse épreuve.

Un merci particulier est adressé aux docteurs Roggo et Sommer, à la société de musique La Concordia de Saxon, à l'hôpital de Martigny.

Saxon, décembre 1975.



Profondément touchée par vos témoignages de sympathie et d'affection reçus lors du décès de

Madame Virginie GILLIOZ

sa famille vous remercie très sincèrement de la part que vous avez prise à sa douloureuse épreuve, soit par votre présence, vos dons, vos messages de condoléances, vos envois de couronnes et de fleurs. Elle vous prie de trouver ici l'expression de sa profonde reconnaissance.

Isérables, décembre 1975.



EN SOUVENIR DE

Monsieur Gustave ROSSIER



19 décembre 1974 - 19 décembre 1975

Si le grand silence de la mort nous sépare, seule l'espérance de te revoir un jour nous donne la force de continuer le chemin que nous avons tracé ensemble.

Ton épouse,
tes enfants,
ta famille

Une messe d'anniversaire sera célébrée en l'église du Sacré-Cœur à Sion, le vendredi 19 décembre 1975, à 18 h. 15.



Madame Angèle VEUTHEY-GAY-FRARET, à Dorénavant ;
Monsieur et Madame Pierre-Joseph GAY-ROUILLER et leurs enfants Elisabeth et Jean-Pierre, à Evionnaz ;
Mademoiselle Paulette VEUTHEY et sa fille Sandra, à Dorénavant ;
Madame et Monsieur Michel MASSERAZ-VEUTHEY et leurs enfants Nathalie et Laurence, à Martigny ;
Madame et Monsieur Franz HAMANN-VEUTHEY et leur fils Fabrice, à Sierre ;
Monsieur Serge VEUTHEY, à Dorénavant ;
Monsieur et Madame Georges VEUTHEY, leurs enfants et petits-enfants ;
Madame et Monsieur Alexis COUTAZ-VEUTHEY, leurs enfants et petits-enfants ;
Monsieur et Madame François VEUTHEY et leurs enfants ;
Madame et Monsieur André GIROUD-VEUTHEY et leurs enfants ;
Monsieur et Madame Freddy VEUTHEY ;
La famille de feu Pierre GAY-DEFAGO ;
ainsi que les familles parentes et alliées, ont la grande douleur de faire part du décès accidentel, dans sa 54^e année, de

Monsieur Paul VEUTHEY

leur bien-aimé époux, papa, grand-papa, beau-père, frère, beau-frère, oncle, grand-oncle, neveu, cousin, parrain et ami.

L'ensevelissement aura lieu à Dorénavant, le samedi 20 décembre 1975, à 10 h. 30.

Le corps repose en l'église de Dorénavant.

Selon le désir du défunt, le deuil ne sera pas porté.

Repose en paix

Cet avis tient lieu de lettre de faire part.



L'entreprise Max Gay-Balmaz, gypserie-peinture, à Vernayaz
a la douleur de faire part du décès de

Monsieur Paul VEUTHEY

père de son ouvrier M. Serge Veuthey.

Pour les obsèques, prière de consulter l'avis de la famille.



La Caisse Raiffeisen de Dorénavant

a le pénible devoir de faire part du décès de

Monsieur Paul VEUTHEY

son dévoué secrétaire de direction.

Pour les obsèques, prière de se référer à l'avis de la famille.



Madame veuve Lydie DUBUIS-LUYET, ses enfants et petits-enfants, à Savièse ;
Monsieur et Madame Albert LUYET-JACQUET, leurs enfants et petits-enfants, à Savièse et Ardon ;
Monsieur et Madame Fernand LUYET-DUBUIS et leurs enfants, à Savièse ;
Monsieur Jean LUYET-DUBUIS-LUYET, ses enfants et petits-enfants, à Savièse ;
La famille de feu Jean JACQUET-LUYET, à Savièse, Sion et Vétroz ;
Monsieur et Madame Louis LUYET-VARONE-VARONE, leurs enfants et petits-enfants, à Savièse ;
La famille de feu Emile LUYET-ROTE, à Savièse et Sion ;
La famille de feu Gaspard SOLLIARD-HERITIER, à Savièse ;
ainsi que toutes les familles parentes et alliées, ont la douleur de vous faire part du décès de

Madame Catherine LUYET

leur chère mère, belle-mère, grand-mère, arrière-grand-mère, belle-sœur, tante, marraine et cousine, que Dieu a rappelée à lui à l'âge de 91 ans, munie des sacrements de l'Eglise.

L'ensevelissement aura lieu à Savièse, le vendredi 19 décembre 1975, à 10 h. 30.

Visites jusqu'à 23 heures.

Priez pour elle

Cet avis tient lieu de lettre de faire part.

Selon le désir de la défunte, le deuil ne sera pas porté.

Offres et demandes d'emplois

Cherchons personnel féminin de maison

Suisseuse ou permis C, évent. B. Travailleuse et sérieuse, pour jeune couple à Genève. Chambre tout confort avec bains à disposition. Salaire à convenir; prestations sociales modernes.

Tél. heures de bureau à «CM» APROFIM S.A. 022/21 50 62 pour rendez-vous. 18-3782

Café-glacier cherche pour le 5 janvier serveuses

Nourries, logées, bons gains. E. Plattner, Bière Tél. 021/77 53 44 22-6065

On demande tout de suite une jeune fille

pour aider au ménage et au service. Bons gains, nourrie et logée.

S'adresser à la pâtisserie-restaurant du Jorat, Mézières (VD) Tél. 021/93 11 28 22-6634

On cherche pour tout de suite ou à convenir ébéniste

capable de travailler seul, pour agence; étranger accepté. Offres sous chiffre P 36-900651 à Publicitas, 1951 Sion en joignant curriculum vitae, références, prétentions de salaire et certificats.

L'hôpital Pourtalès à Neuchâtel cherche à s'assurer la collaboration d'une

infirmière en chef adjointe

Date d'entrée: à convenir. Adresser offres complètes et détaillées au chef du personnel de l'hôpital Pourtalès Maladière 45 2000 Neuchâtel. 28-553

Cherchons pour Verbier femmes, couples ou équipes

pour nettoyage de chalets et appartements. Uniquement samedi. Très bon gain assuré. Tél. 026/7 22 94 entre 11 et 12 heures et de 17 à 18 heures. 36-32855

Bureau d'architecture de Sion cherche technicien qualifié

possédant de solides connaissances dans la pratique des plans et une bonne expérience dans la direction des travaux. Engagement 1er janvier 1976.

Offres manuscrites avec certificats et curriculum vitae à Pierre Schmid, architecte SIA EPFL, rue de Lausanne 39, 1950 Sion. 36-32831

Partout où il y a du travail, Manpower est là

dactylos secrétaires bilingues cuisiniers

Pour l'étranger responsables commerciaux anglais et français technicien géomètre anglais et français laborants bitume anglais et français



MANPOWER
9, r. de la Dent-Blanche-Sion 027-22 05 95
24, av. de la Gare-Monthey 025-4 22 12

Médecin récemment installé dans la région de Haute-Nendaz cherche pour son cabinet

une secrétaire médicale diplômée

S'adresser au 027/88 29 65 heures de bureau 36-32854

Couturier SA, garages et ateliers Route de Lausanne, Sion cherche

employée de bureau

Débutante acceptée Date d'entrée à convenir Faire offres à la direction. 36-2812

Maison de décoration d'intérieurs à Sierre cherche, pour début d'année 1976

courtepointière qualifiée

Travail indépendant et varié. Ecrire sous chiffre P 36-32728 à Publicitas, 1951 Sion.

Café de la Poste Cossonay-Ville cherche

serveuse

Nourrie, logée, congé le dimanche. Tél. 021/87 11 19 22-51340

Dancing La Matze, Sion, cherche

sommelier(ère)

pour entrée immédiate Bonne présentation Bons gages Faire offre écrite ou tél. 027/22 40 42 - 22 55 19 36-1213

place

Jeune fille, 19 ans, cherche pour 2 à 3 mois, pour s'occuper des enfants et compléter ses connaissances en langue française. Tél. 028/3 38 32 36-460344

Restaurant National, Sierre cherche

1 sommière 1 fille de cuisine

Entrée date à convenir (fermé le dimanche) Tél. 027/55 15 78

Chômage ?

Il y a encore de belles possibilités d'avenir dans la réception et l'administration hôtelière. Cours accélérés du soir et de jour Renseignements et inscriptions: HOTELCONSEIL Rue Gambetta 34 1815 Clarens. 22-161468

Restaurant Lona à Grimentz cherche d'urgence

sommelière ou sommelier

Bon gain assuré. Tél. 027/65 10 50 - 65 15 77 36-1341

Hôtel Eden, 1936 Verbier, cherche

jeune fille de salle

tout de suite (suisseuse). Tél. 026/7 12 02 36-32803

Je cherche

sommelière

Débutante acceptée Tél. 027/86 25 71 36-32842

Sport Hôtel, Verbier cherche pour tout de suite

une ou un réceptionniste une fille de salle

Tél. 026/7 13 40 36-3405

Je cherche pour Martigny

jeune fille

pour promener bébé de 14 h. à 17 h. 30 Les lundi, mardi, mercredi et vendredi

Tél. 026/2 41 71 (heures de bureau) 36-401220

Je cherche

associé

pour promotion d'un petit immeuble de 6 appartements à Martigny

Ecrire sous ch. P 36-32837, à Publicitas, 1951 Sion

Dame de buffet caissière et sommelier

cherchent place Disponibles tout de suite Sérieuses références

Faire offres écrites Poste restante 4160 1820 Montreux 1 36-303350

Bar à café Le Scotch Martigny

cherche

jeune serveuse

Tél. 026/2 28 54 36-401223

Sommelière

2 services libre du 20.12 au 20.1.76 Dans station

Tél. 021/25 52 54 22-357020

Jeune fille

ayant diplôme

d'aide maternelle

cherche place. Tél. 026/8 14 51 36-401215

Annonces diverses

A vendre

accordéon

touches piano (neuf) Marque Paolo Soprani Super. 5 voix, 11 registres + organtino et 7 registres dans les basses. Dernier modèle. Convient pour professionnel. Valeur Fr. 4000.- cédé Fr. 2900.- Cause imprévue

Tél. 027/36 10 63 36-705

LE PIANO

s'apprend à tout âge en quelques heures, sans professeur. 100% vrai. Notice gratuite + réf. Box 3295 1002 Lausanne Tél. 021/28 29 40

Désirez-vous une occupation indépendante ou une représentation supplémentaire exclusive pour la vente d'articles d'art intéressants ?

Nous cherchons pour le canton du Valais représentant capable

Les offres sont à adresser à: EDA SA Elvetica distribuzione artistica, 6942 Crocifisso di Savosa (TI) 24-24203

Achetons bien situé

mayer chalet ou autre rive droite.

Ecrire sous chiffre PL 903138 à Publicitas 1002 Lausanne.

A louer à Martigny Avenue du Léman 23

appartement 3 1/2 pièces

Tout confort, machine à laver la vaisselle Libre 1er février ou à convenir

Tél. 026/5 34 59 36-401217

Affaires immobilières

A louer à Martigny

studio meublé

Fr. 280.- charges comprises Libre 15 janvier 76

Un local

avec vitrine, libre immédiatement

Tél. 026/2 16 24 36-401218

Suis acheteur à Vétroz et environs

2 pièces plus hall

(70 m2), avec terrasse ou balcon

Ecrire sous ch. P 36-401219, à Publicitas, 1951 Sion

A louer Petit-Chasseur

grand studio

non meublé

appartement 2 1/2 pièces

Tél. 027/23 36 05 36-32853

• MARTIGNY près de la gare, à vendre

terrain de 2000 m2

zone construction, accès, eau, égouts

• CHARRAT A vendre ou louer

terrain arborisé 6000 m2

Vente séparée

Ecrire sous ch. P 36-900688, à Publicitas, 1951 Sion

A louer à Sion quartier Platta

grand appartement 3 1/2 pièces

Fr. 380.- + charges Libre début janvier

Tél. 027/23 38 73 le soir 36-303351

Beau chalet

à vendre à Thyon - Les Collons, en pierres et madriers mêlés. Toit en dalles de St-Nicolas. Living grande cheminée, 5 ch. à coucher, bains, sauna. Studio indép., cuisinette, douches. Vue splendide et imprenable. Prix intéressant. Tél. 021/71 20 75 dès 20 h. Du 27.12 au 5.1.76 027/81 15 01 22-2642

A louer à Sion

appartement 4 1/2 pièces

Construction et isolation soignées Zone de verdure Place de parc 6 chaînes TV

Fr. 494.- + charges Libre 1er janvier 76

Tél. 027/22 04 45 143.157.860

A louer à Sion-Champsec

bel appartement 4 1/2 pièces

6 chaînes TV + zone de verdure Date d'entrée à convenir 1er mois gratuit

Tél. 027/22 87 26 36-32860

A vendre Aven-sur-Conthey magnifique parcelle équipée 1000 m2 zone à construire

Fr. 55 000.- Agence immobilière Le Mazot Tél. 025/4 18 07 36-425563

Vos annonces: 027/21 21 11



Affaire intéressante

A louer à Martigny quartier très bien situé (proximité gare et poste)

bureau 80 m2

Loyer avantageux Date d'entrée à convenir

Pour traiter, s'adresser à Agence immobilière Armand Favre Sion, tél. 027/22 34 64 36-207

Martigny, à vendre

villa de 5 pièces

avec cuisine, salle de bains, caves, galetas et 847 m2 de terrain attenant.

Belle situation.

M^e Francis Thurre notaire, Martigny Tél. 026/2 28 04

Martigny, à louer

appartements 3 et 4 p.

Date d'entrée à convenir.

M^e Francis Thurre avocat, Martigny Tél. 026/2 28 04

Martigny - Les Glariers A louer

appartement 3 pièces

Cuisine agencée. Libre tout de suite. Fr. 400.- par mois, charges comprises.

Tél. 027/86 30 61 36-32825

A remettre pleine centre Lausanne

grande brasserie-rest. de 230 places

Chiffre d'affaires important.

Agence immobilière Claude Butty Estavayer-le-Lac Tél. 037/63 24 24 17-1610

Crans A louer, plein centre station

appartement 4 pièces

non meublé, moquette neuve partout, cuisine moderne Fr. 680.- par mois.



Nouvelle agence Christiane Gaule-Wetzel 3963 Crans Tél. 027/41 40 64

A louer à Sion, bât. La Grande Dixence, proximité poste et gare

locaux commerciaux

Date d'entrée à convenir.

Pour traiter, s'adresser au 027/22 34 64 36-207

A louer à Martigny, rue de la Moya, proximité gare

appartement 3 pièces

Loyer intéressant. Date d'entrée à convenir.

Pour traiter, s'adresser au 027/22 34 64 36-207

RICCAR
Seul RICCAR vous offre tous ces points utilitaires pour Fr. 795.-
Zigzag à partir de Fr. 695.-
F. Rossi Av. Gare 29 (4e étage) Martigny
Tél. 026/2 26 01 36-5664

RICCAR
A vendre de particulier tracteur Ford
3000 et 2000 expertisé
Tél. 026/5 42 49 36-401222

A vendre Citroën GS mod. 73, 43 000 km Expertisée Bas prix Facilités de paiement Tél. 027/23 39 38 36-1063

A vendre Opel Manta Berlinetta mod. 74, 20 000 km état de neuf, garantie Facilités de paiement Garage de l'Ouest Tél. 027/22 81 41

A vendre Opel Rekord 1900 S 4 portes, mod. 73 état de neuf, garantie Facilités de paiement Garage de l'Ouest Tél. 027/22 81 41 36-2833

A vendre Opel Kadett Caravan 1200 Spécial, novembre 74, 7800 km, état de neuf, garantie Facilités de paiement Garage de l'Ouest Tél. 027/22 81 41

UN CADEAU ORIGINAL

Grande action

- couvre-lits
- couvertures
- tapis

Pour les fêtes

- meubles d'angle pour TV
- meubles à souliers
- grand choix en petits meubles tous genres

Ce soir

OUVERTURE NOCTURNE jusqu'à 22 heures

Ameublements

Prince SA

Rue de Conthey 15 Sion Tél. 027/22 28 85



L'Association des quincailleurs suisses, section Valais

a le pénible devoir de faire part du décès de

Monsieur Georges-Albert PFEFFERLÉ

membre du comité central.

Pour les obsèques, veuillez vous référer à l'avis de la famille.



Le Tennis-Club de Gravelone

a le regret de faire part du décès de

Monsieur Georges-Albert PFEFFERLÉ

membre actif

survenu après une courte maladie.

Les obsèques auront lieu en la Cathédrale de Sion, le vendredi 19 décembre 1975, à 11 heures.



Le Ball Trap Club

a le regret de faire part du décès de

Monsieur Georges-Albert PFEFFERLÉ

Pour les obsèques, prière de consulter l'avis de la famille.



Diana, société des chasseurs du district de Sion

a le pénible devoir de faire part du décès de

Monsieur Georges-Albert PFEFFERLÉ

Pour les obsèques, prière de consulter l'avis de la famille.



Madame René JOLIDON-SEURET, à Lavey-Village ;
Monsieur et Madame Abel JOLIDON-BUHRLE et leur fille Sandra, à Lavey-Village ;

Madame Josiane JOLIDON-SEURET et sa fille Josette, à Courrendlin ;
ainsi que les familles parentes, alliées et amies, ont la douleur de faire part du décès de

Monsieur René JOLIDON

leur cher époux, papa, beau-père, grand-papa, parrain et cousin, décédé à l'hôpital de Martigny, après une courte maladie, dans sa 70^e année, muni des sacrements de l'Eglise.

Les obsèques auront lieu à Lavey-Village, le samedi 20 décembre 1975.

Messe à l'église catholique à 14 heures.

Domicile mortuaire : 1892 Lavey-Village.

Cet avis tient lieu de lettre de faire part.



L'Ecole suisse de ski d'Anzère

a le regret de faire part du décès de

Monsieur Georges-Albert PFEFFERLÉ

père de Danièle et de Claude, collaborateurs de notre école.

Pour les obsèques, prière de consulter l'avis de la famille.



Monsieur et Madame Pierre-Joseph MONNET-MORAND et leur fils Didier, à Riddes ;

Monsieur et Madame Joseph MONNET-VOUILLAMOZ, leurs enfants et petits-enfants, à Isérables et Lausanne ;

Monsieur et Madame Max MORAND-REY et leurs enfants, à Riddes ;
Monsieur Claude-Alain MONNET, son parrain ;

Madame Valentine CAPPELIN, sa marraine ;

ainsi que les familles parentes et alliées, à Isérables, Riddes, Saxon, Martigny, Monthey et Val-d'Illeiez, ont la douleur d'annoncer le décès de

VÉRÈNE

leur chère fille, petite-fille, arrière-petite-fille, nièce, cousine et filleule, enlevée à leur tendre affection le 17 décembre 1975, à l'âge de deux mois et demi.

La messe des anges aura lieu à l'église paroissiale de Riddes, aujourd'hui jeudi 18 décembre 1975, à 15 h. 30.

Cet avis tient lieu de faire-part.



La société de musique « La Villageoise » de Dorénaz

a le profond regret de faire part du décès de

Monsieur Paul JORDAN

père de son membre actif Serge.

Pour les obsèques, prière de consulter l'avis de la famille.



La Société des hommes de Drône

a le pénible devoir de faire part du décès de

Monsieur Maurice DUBUIS

son fidèle sociétaire et ancien procureur.



La Société de la Gaieté

a le regret de faire part du décès de

Monsieur Maurice DUBUIS

son membre actif.



EN SOUVENIR DE

René CORNUT

Décembre 1974 - Décembre 1975

La messe d'anniversaire a lieu à Vouvry, aujourd'hui jeudi 18 décembre 1975, à 19 h. 30.

Sa famille



Le conseil bourgeoisial de Sion

a le regret de faire part du décès de

Monsieur Georges-Albert PFEFFERLÉ

vérificateur des comptes de la bourgeoisie.

L'ensevelissement aura lieu à la cathédrale de Sion, le vendredi 19 décembre 1975, à 11 heures.



La classe 1930 de Sion

a le pénible devoir de faire part du décès de

Monsieur Georges-Albert PFEFFERLÉ

leur contemporain.

Pour les obsèques, prière de consulter l'avis de la famille.



La direction et le personnel
des Centres Commerciaux Magro,
à Uvrier, Roche et Courrendlin

ont le regret de faire part du décès de

Monsieur Georges-Albert PFEFFERLÉ

leur estimé partenaire.

Pour les obsèques, veuillez vous référer à l'avis de la famille.



La Commission paritaire commerciale UCOVA

a le profond regret de faire part du décès de

Monsieur Georges-Albert PFEFFERLÉ

dévoué membre de la commission.

Pour les obsèques, prière de consulter l'avis de la famille.



La Société de développement d'Arbaz

a le regret de faire part du décès de

Monsieur Georges-Albert PFEFFERLÉ

membre et frère de M. Marc-André Pfefferlé, membre du comité.

Pour les obsèques, prière de consulter l'avis de la famille.



Le Jaguar's Club Valais

a le profond regret de faire part du décès de son vice-président

Monsieur Georges-Albert PFEFFERLÉ

Les obsèques auront lieu à la cathédrale de Sion, le vendredi 19 décembre 1975 à 11 heures.

Vos faire-part de deuil livrés dans les deux heures
Imprimerie GESSLER SA - SION

Pré-Fleur 10 - Tél. 027/23 19 05 - De nuit : 027/22 36 88

SUR LA « ROUTE DU SOLEIL » Automobiliste tué par une pierre

DORENAZ. - Les pentes des Follatères sont dangereuses par temps de pluie. Les pierres descendent et arrivent jusque sur la route qu'on appelle celle du « Soleil ».

Hier matin, à 9 h. 20, M. Paul Veuthey, né en 1922, agriculteur à Doréaz, circulait au volant de sa voiture en direction de Fully. Arrivé à la hauteur des baraquements militaires, il fut atteint en plein visage par un gros caillou qui, auparavant, avait brisé le pare-brise du véhicule. L'infortuné conducteur a dû être tué sur le coup. Sa machine ter-

mina sa course 40 mètres plus loin, contre un mur.

M. Paul Veuthey, cultivateur, exerçait aussi le métier de maçon. En été, il louait un alpage dans la région de Barberine, où il s'occupait du bétail. De caractère fort agréable, il était avantageusement connu des Fignolains et des Diablerains.

Père de cinq enfants, tous élevés, il laisse brusquement une famille et de très nombreux amis dans l'affliction. Le NF leur présente ses condoléances émuës et les prie de croire à sa sincère sympathie.

L'AUDIENGE GÉNÉRALE DU PAPE

Vers la clôture de l'Année sainte

Suite de la première page

amour ! Il nous est difficile de goûter cette vérité révélée, nous retombons tout de suite dans le cercle de notre expérience humaine, sensible et de nos démarches rationnelles : comment pourrions-nous rester suspendus dans la contemplation de cette éblouissante réalité ?

Deux consignes finales

Frères et fils, nous voulons nous arrêter ici et terminer nos méditations sur l'Année sainte par une double et solennelle recommandation. La première : cherchez à mieux connaître et à mieux aimer Jésus-Christ, dans son Evangile, dans la théologie de l'Eglise, dans la spiritualité des saints, en vous rappelant toujours la parole-clé, qui nous permet de nous élever de la connaissance du Christ vers la connaissance de

Dieu, notre père qui est dans le mystère des cieux. Voici cette parole-clé :

« Celui qui me voit, voit le père » (Jean 1, 9). Voilà l'échelle théologique des sages et des mystiques ; voilà aussi le sentier accessible aux petits et aux humbles (Math. 11, 25) ; voilà la voie qui conduit à la vérité et à la vie (Jean 14, 6).

La deuxième recommandation est encore plus facile à suivre dans notre vie chrétienne de chaque jour : aimez vos frères ! Aimez les hommes qui ont besoin de votre amour et de vos services ! (cf. I Jean, 4, 19-21). Ainsi la charité fraternelle se ranimera et se multipliera dans les bonnes œuvres.

Cette charité témoignera de notre fidélité à l'esprit de l'Année sainte et elle en révélera la fécondité même dans les années à venir.

Georges Huber

Finances fédérales Evolution inquiétante

Suite de la première page

tionnelles et légales qui lui sont imposées.

Selon les estimations qui ont été faites, les excédents de dépenses progresseront comme suit au cours de ces prochaines années :

1977 : 2380 millions de francs
1978 : 3190 millions de francs
1979 : 4000 millions de francs

Dans ces chiffres ne sont pas comptés les nouveaux projets à l'étude, ou à l'examen, tout comme les pertes des régies (PTT et CFF) qui constituent des besoins financiers complémentaires de la Confédération, ce dont elle se passerait volontiers. Compte tenu de ces éléments, le déficit probable s'élèverait à 3550 millions en 1977, à 4460 millions en 1978 et 5700 millions en 1979.

Ne sont pas non plus comprises les dépenses complémentaires en faveur de la relance, qui pourraient bien se prolonger au-delà de 1976.

Si l'on pousse plus loin l'étude de la progression de l'endettement public, on doit bien admettre que les cantons et les communes verront leurs engagements augmenter dans des proportions similaires, du fait des investissements et des dépenses à caractère social auxquels ils sont appelés à participer dans une proportion variant de cas en cas.

A ce rythme-là, on court tout droit à la faillite à tous les échelons. On en vient à penser que seule une inflation galopante pourrait sauver les communautés publiques, ce qui est grave car cela pourrait les inciter à lutter mollement contre une recrudescence de ce désastreux phénomène de déperdition du pouvoir d'achat de la monnaie.

Voudrait-on accentuer encore les divergences entre les générations qu'on ne procéderait pas autrement car les jeunes qui demain devront reprendre à leur charge les dettes contractées aujourd'hui seront soumis à des charges fiscales bien supérieures à celles que supportent les contribuables actuels.

Il pourrait cependant se passer entre-temps un fait qui chamboulerait tout le système, celui de la dé-

fection des souscripteurs aux emprunts publics. Car on ne peut pas envisager un déficit si l'on n'a pas la certitude de trouver prêteur.

Ce n'est pas le rôle de la Banque Nationale Suisse. Les autres banques se contentent du court terme, éventuellement du moyen terme dans le cas des banques cantonales. La consolidation des dettes d'investissement s'opère sur le marché des émissions. Or les investisseurs institutionnels, c'est-à-dire essentiellement les assurances et les fonds de prévoyance, se montrent parfois capricieux. On leur doit pour une bonne part la poussée à la hausse des taux qui s'est poursuivie pratiquement sans interruption de 1971 à 1974. Ce n'est certes pas l'unique cause de ce renchérissement du loyer de l'argent, mais la retenue qu'ils ont manifestée durant ces années paraissait à l'époque inspirée par un doute sur la capacité de remboursement des emprunteurs, y compris la Confédération.

Si l'endettement public augmente de manière spectaculaire à l'avenir, le même phénomène, qui a pratiquement disparu aujourd'hui, pourrait se reproduire.

Il semble bien qu'on anticipe du côté des pouvoirs publics, sur le civisme des souscripteurs comme des contribuables. Ces derniers en particulier se font de plus en plus tirer l'oreille lorsqu'il s'agit de donner leur agrément à l'escalade fiscale. Et si eux aussi mettaient les pieds contre le mur et s'opposaient à leur tour à supporter des impôts plus élevés, ce qui est tout à fait possible, somme toute.

Le pays deviendrait alors ingouvernable et tout s'écroulerait, la sécurité sociale aussi bien que le subventionnement. Il faudrait repartir du bas de l'échelle. Peut-être alors découvrirait-on qu'un certain conseiller national zougois qui s'est vu retirer son siège parce qu'il avait osé préconiser que l'AVS devait se financer par ses propres moyens sans participation des finances fédérales, n'avait pas forcément tort.

Il y a aujourd'hui encore des voix qui crient dans le désert.

F. C.

Huit chaînes TV sur le Haut-Plateau UN EXPLOIT TECHNIQUE

MONTANA. - Au mois de juin dernier, était officiellement constituée la société Télédistribution intercommunale SA (TIV), présidée par M. Clovis Riand, président du Grand Conseil. Cette société, à partir du câble TV Lodze-Sion, s'est donné comme but de permettre aux communes de Grimisuat, Arbaz, Ayent, Icogne, Montana et Chermignon, en collaboration avec les Services industriels de Sion, de pouvoir récep-

tionner les chaînes TV suisses et celles de la France et de l'Allemagne. Les démarches et les travaux ont été menés rapidement. Le câble principal part de Sion et relie Montana en passant sur le territoire des communes intéressées, sur une longueur de 18 kilomètres.

Hier soir, la vitrine des Services industriels de Sion à Montana présentait les images des différentes chaînes suisses et

étrangères. Une petite manifestation a marqué cette avant-première ; honorée de la présence de MM. Clovis Riand et Gaston Rey, respectivement président et vice-président de la société Télédistribution intercommunale SA et M. René Berclaz, des Services industriels de Sion, ainsi que des représentants de la firme ayant fourni les câbles.

Ainsi, dès ce jour, les communes faisant partie de la société pourront recevoir les programmes des différentes chaînes TV désignées plus haut. Les conditions de raccordement seront les mêmes que celles appliquées à Sion. Pour le Haut-Plateau et Anzère, se sera un atout touristique supplémentaire appréciable. Le champagne sera sablé lundi 22 décembre lors de l'inauguration officielle de cette belle œuvre.

- gé -

Budget martignerain épluché et approuvé à l'unanimité

MARTIGNY. - Hier soir, 50 conseillers généraux sur 60 (deux excusés) se sont réunis dans la grande salle de l'hôtel de ville, sous la présidence de M. Raphy Darbellay, en présence du conseil communal en corpore.

Il avait à se prononcer sur le budget 1976.

Ce budget communal présente un total de dépenses de 18 911 150 francs, laissant apparaître un excédent de dépenses de 1 950 940 francs.

Après déduction des amortissements financiers par 467 000 francs, on obtient un accroissement de l'endettement de 1 483 440 francs, qui sera préalablement couvert par les recettes extraordinaires provenant de ventes éventuelles de terrains. Au compte des variations de la fortune présentant un excédent de charges de 1940 francs, on a relevé les amortissements pratiqués sur les bâtiments par 1 487 500 francs (centre sportif, bâtiments communaux, bâtiments scolaires et local des pompes et de la protection civile).

L'examen du budget des Services industriels n'a pas conduit à des remarques particulières. Le service de l'électricité présente un excédent de recettes de 164 000 francs ; celui des eaux de 193 700 francs et celui des égouts et de la station d'épuration, y compris la participation communale de 100 000 francs, également un excédent de recettes de 199 500 francs.

Il faut signaler qu'aucune hausse du tarif, tant de l'électricité que de l'eau, n'est prévue.

Les recettes du budget 1976 se situent encore au niveau de celles résultant de la haute conjoncture des années 1973-1974. Elles permettent, d'une part, de relancer l'économie locale par des réalisations utiles et, d'autre part, de conserver une marge suffisante pour un endettement supérieur durant les années à venir. En effet, selon le plan quadriennal, on aurait pu porter l'endettement 1976 à un chiffre supérieur, si l'économie l'exigeait. Cette marge serait utilisable dès 1977.

Les obsèques

de M. Moritz Gertschen

NATERS. - Hier, se sont déroulées à Naters, les funérailles de M. Moritz Gertschen, ancien médecin-dentiste, décédé dans sa 72^e année, après une courte maladie. L'office funèbre, concélébré dans l'église paroissiale du lieu, a été suivi par d'innombrables personnes. Le défunt faisait partie de plusieurs sociétés culturelles, qui étaient toutes représentées, avec leurs drapeaux respectifs.

A la famille, nous réitérons l'expression de notre sympathie émue.

La police cantonale en direct avec la presse

SION. - Hier, en fin d'après-midi, M. Ernest Schmid, commandant de la police cantonale, assisté de ses principaux collaborateurs, MM. Coutaz, Brunner, Pasquinoli, Delasoie, Heinzen, Wirthner et Zumthurn, a reçu les représentants de la presse valaisanne, écrite et audio-visuelle, au cours d'une séance de travail, en vue d'améliorer les rapports entre les représentants de la loi d'une part et les gens chargés de l'information d'autre part. Les discussions se sont déroulées dans un climat de compréhension réciproque. Elles ont évidemment porté sur des questions d'ordre interne et ont permis d'éclaircir certains malentendus. Du côté de la police, on s'est montré absolument conscient des besoins de l'information, non sans oublier de rappeler toutefois que sa collaboration dépend toujours des exigences du secret de fonction en matière de

procédure pénale ainsi que du règlement de service de la police cantonale.

MM. François Dayer, président de l'Association de la presse valaisanne et Wilhelm Schnyder, président de l'Association des journalistes indépendants, se sont plu, au nom de leurs confrères, à mettre en exergue les bonnes relations que les journalistes entretiennent avec la police ainsi que les fruits pouvant être récoltés lors d'un tel dialogue.

EN SOUVENIR DE

Jérémie BOURBAN

19 décembre 1974 - 19 décembre 1975

Une année déjà s'est écoulée depuis cette douloureuse séparation, mais le souvenir pieux de ta vie, toute de simplicité, de bonté et de travail, demeure, pour nous, l'exemple qui guidera nos pas sur le chemin de l'espérance et de la rencontre.

Tes enfants, petits-enfants et famille

Une messe d'anniversaire sera célébrée à l'église de Basse-Nendaz, le vendredi 19 décembre 1975, à 19 h. 30.

EN SOUVENIR DE

Monsieur Albert LAMBIEL



18 décembre 1974 - 18 décembre 1975

Epoux bien-aimé, papa chéri, tu as quitté ce monde depuis une année, mais jamais tu ne quitteras le cœur de ta femme et de tes enfants.

Que ton repos soit aussi doux que ton cœur était bon.

La messe d'anniversaire sera célébrée à l'église de Saxon, aujourd'hui jeudi 18 décembre 1975, à 19 h. 30.

A. G.

Hier sur le petit écran

La soirée avait débuté, hier, par un nouvel épisode des aventures de Sam Cade. Mais, pour qui resta devant son petit écran jusqu'à la fin du programme, la série

narrant les péripéties du shérif américain ne constitua en rien l'événement de ce mercredi.

Car, en effet, Henri de Turenne et sa fameuse équipe d'historiens pénétrèrent ensuite dans les coulisses du « Procès de Nuremberg ».

1946, les cloches de la Libération sonnent encore ! L'Europe exsangue après de trop longues années de guerre, en une formidable opération judiciaire, jette ses bourreaux sur le banc des accusés, dans la ville allemande de Nuremberg. La folie collective avait débuté en 1933, Hitler arrivant au pouvoir. Elle prenait fin avec l'année 1946, les principaux responsables de la démenace nazie finissant pendus, puis brûlés, ô ironie, dans les fours crématoires où avaient disparu tant de leurs victimes. Mais combien de drames, de deuils, de tortures, d'abominations engendrées par cette flambée de dictature coupable, entre autres, de « crimes contre le pays et contre l'humanité » ?

Le totalitarisme national-socialiste brisé dans ses rêves d'hégémonie, se retrouvait enfin remis en cause par les nations libres. Et les têtes tombèrent ! Toutes ? Sans doute pas !

Procédant selon son plan de travail habituel, le réalisateur mêla adroitement interviews et séquences d'archives, analysant les actes qui avaient conduit devant la Cour, puis au gibet, ceux contre qui le sang de millions de morts réclamait vengeance.

Bien des années se sont écoulées depuis. Les espoirs d'une vraie justice des peuples, qui naquirent à la suite du verdict, chacun sait dans quelle poubelle ils sont aujourd'hui trainés.

Mais un avertissement solennel a été prononcé, une mise en garde, un cri d'alarme proféré.

Puisse les hommes les garder à jamais en mémoire !

Le programme Hi-Fi

SAEM PIONEER TDK AKAI

Exigez la nouvelle gamme 75-76

Tél. 027/23 11 21 - Vente et entretien
Rue de la Dixence 6, SION

pour un sommeil naturel

MATELAS ELITE

Voter à 18 ans - Oui, dit le Conseil national

Hier, en séance de relevée, le Conseil national a accepté une initiative parlementaire du socialiste Ziegler demandant l'abaissement du droit de vote et d'éligibilité à 18 ans. Le principal argument en faveur de l'abaissement du droit de vote et d'éligibilité à 18 ans a été le fait que l'émancipation des jeunes au sein de la famille et de la

société devait se traduire aussi sur le plan politique et la notion de maturité, une maturité que les jeunes Suisses atteindraient plus rapidement actuellement que par le passé. De nombreux orateurs ont cependant souligné que la première nécessité consistait à améliorer, compléter et approfondir l'actuelle formation civique des jeunes, qui

laisse grandement à désirer. Pour finir, c'est l'initiative de M. Ziegler qui l'a emporté par 65 voix contre 60, le Conseil fédéral, par la voix de M. Furgler, estimant qu'il n'avait pas à prendre position tant que le conseil lui-même n'avait pas donné l'aval à cette initiative soumise par l'un de ses membres.

Non au 0,5 % - La raison l'emporte

Enfin, on retiendra qu'un postulat Zwygart (év BE) visant à ramener le taux maximum d'alcool dans le sang lorsqu'on se trouve au volant de 0,8 à 0,5 ‰ a été rejeté après plusieurs interventions d'opposition, romandes notamment.

C'est ainsi que M. Cossy (rad VD), fervent adversaire de la proposition, a souligné qu'il ne fallait pas passer de la limitation à la prohibition. Il a aussi évoqué les nécessités de notre tourisme, de notre hôtellerie et de notre viticulture qui seraient gravement atteints par une mesure telle que celle proposée par M. Zwygart. Il n'a pas été le seul d'ailleurs à s'opposer au postulat proposé. C'est ainsi que MM. Baechthold (soc VD), Carruzzo (PDC VS) et Gautier (lib

GE) sont notamment venus à son secours, le Valaisais faisant en particulier état de la « solidarité vigneronne » et jugeant que le 0,8 ‰ constitue une limite raisonnable. Finalement, c'est par 65 voix contre 38 que le postulat de M. Zwygart a été repoussé.

N.d.l.r. - Nous sommes particulièrement satisfaits de ce refus, d'autant plus que l'abaissement du taux d'alcoolémie ne peut engendrer aucune diminution du nombre des accidents, sinon un transfert artificiel des causes dans les statistiques. Les accidents provoqués par des personnes ayant un taux d'alcoolémie se situant entre 0,5 et

0,8 ‰ ne peuvent être imputés à l'alcool, ce qui serait le cas si le taux devait être abaissé : les causes réelles des accidents seraient ainsi camouflées pour la justification d'une mesure arbitraire. Il n'échappe à aucun expert sérieux que les accidents dus à l'alcool ne surviennent que lorsque les responsables ont un taux supérieur à 0,8 ‰, se situant bien souvent au-delà de 1 ‰. Aucune raison objective ne peut être avancée pour justifier le postulat de M. Zwygart, formulé uniquement sur la base d'éléments passionnels et démagogiques. (rp)

Etatisation de la RC au Conseil des Etats LES EXCELLENTS MOTIFS D'UN REFUS

BERNE. - Après le Conseil fédéral, le Conseil des Etats a décidé hier de recommander le rejet de l'initiative populaire déposée par la VPOD (Fédération suisse du personnel des services publics). D'autre part, aucun contreprojet ne sera opposé à l'initiative.

Le gouvernement, qui a préconisé cette ligne de conduite, estime que la reprise de l'assurance « RC » par un organisme d'Etat, qui est l'objectif des initiants, ne se justifie sur le plan suisse ni politiquement, ni économiquement. Un tel système coûterait très cher, n'apporterait pas d'améliorations notables aux assurés et irait à l'encontre de notre économie de marché. Il est donc

préférable de poursuivre l'exploitation de l'assurance « RC » dans le cadre de l'économie privée, mais en améliorant le système. Un groupe de travail a été mis en place, qui a mis au point un certain nombre de réformes dont certaines sont déjà appliquées. Les lacunes qui sont apparues dans l'assurance « RC » ont été en bonne partie comblées, a précisé le conseiller fédéral

Furgler, notamment en ce qui concerne la transparence et l'information. La création imminente d'une commission consultative permanente, au sein de laquelle tous les milieux intéressés seront représentés, favorisera une surveillance appropriée du calcul des primes.

Conventions internationales

La Chambre des cantons a en outre approuvé une série de conventions internationales proposées pour la ratification. C'est ainsi qu'elle a dit « oui » à une convention sur le recouvrement des aliments à l'étranger, sur la reconnaissance des divorces et des séparations de corps, sur les obligations alimentaires envers les enfants et sur l'accord européen relatif aux équipages des véhicules effectuant des transports internationaux par route.

Situation de la femme

Dernier objet de l'ordre du jour : une interpellation déposée avant la fin de la dernière législature par M. Lise Girardin reprise par M. Péquignot (rad-BE) et consacrée à la situation de la femme. Le conseiller fédéral Furgler a fait le point sur les travaux qui préparent les réformes nécessaires pour réaliser effectivement l'égalité entre l'homme et la femme. Le but est de combler tous les retards et d'éliminer les discriminations sur le plan professionnel (formation, embauche, promotion, sécurité de l'emploi, salaires, etc.). M. Péquignot s'est déclaré satisfait, « par personne interposée ».

DEUX CHIRURGIENS EN CONFLIT CONGÉDIÉS À NEUCHÂTEL

NEUCHÂTEL. - Au cours d'une conférence de presse, le conseil communal de Neuchâtel a fait connaître hier après-midi sa décision de résilier pour le 30 juin 1976 les engagements qui le lie à deux médecins, le D^r Daniel Waridel et le D^r Nosrat Rochani, tous deux chirurgiens à l'hôpital des Cadolles, le premier chef du service de chirurgie et le second chirurgien adjoint et chef du service de chirurgie vasculaire, en conflit depuis que ce dernier, en sa qualité de député socialiste, avait critiqué au mois d'octobre 1974, devant le Grand Conseil neuchâtelois, certains gaspillages dans les hôpitaux. M. Rochani avait notamment dénoncé certains abus sur un plan général.

Devant ces déclarations, la réaction du D^r Waridel fut violente. Il prit notamment le parti d'ignorer son adjoint. Le conseil communal fut saisi de l'affaire. Ce dernier chercha notamment une solution pour que la collaboration entre les deux médecins redevenne possible. C'est la raison pour laquelle, il proposa au mois de mai de cette année un schéma de restructuration dans lequel le D^r Rochani n'était plus subordonné au D^r Waridel. Toutefois, comme l'a souligné l'Exécutif du chef-lieu, ni l'un ni l'autre n'ont souscrit aux exigences de collaboration du projet de restructuration en question. Dans ces conditions, constatant les faits et notamment que le point de non-retour, au vu de la dégradation du conflit, avait été atteint dans les relations entre les deux médecins, le conseil communal a résilié leur engagement. Pour le D^r Nosrat Ro-

chani, qui en raison de cette affaire renonça à participer à plusieurs séances du Grand Conseil et du Législatif communal, il a toutefois assorti cette mesure de l'offre d'un nouveau contrat basé sur le schéma de restructuration défini en mai 1975.

Le conseil communal de la ville de Neuchâtel considère encore que les décisions qu'il a dû prendre sont regrettables et très pénibles mais qu'il ne pouvait y échapper s'il voulait mettre un terme à une situation qui porterait finalement préjudice au renom de l'hôpital, à ses patients et à son personnel. Il ajoute aussi que ces décisions ne portent en aucune manière atteinte à la qualification professionnelle des intéressés, pas plus qu'elles ne font allusion à des considérations politiques.

Extradition d'un Allemand suspect de terrorisme

LAUSANNE. - Le Tribunal fédéral a tranché, hier, en faveur de l'extradition, demandée par la République fédérale d'Allemagne, d'un ressortissant allemand, dénommé Werner Schlegel. Il est accusé d'incendies intentionnels, d'escroquerie, de vol, de faux dans les titres, ainsi que d'avoir fondé une association criminelle et d'y avoir participé. L'extradition de Schlegel est ordonnée sous la seule réserve qu'il ne pourra pas être puni pour le délit d'association criminelle.

Ferdinand Gonseth est mort

LAUSANNE. - M. Ferdinand Gonseth, ancien professeur de mathématiques et de philosophie des sciences à l'Ecole polytechnique fédérale de Zurich et docteur honoris causa de l'université de Lausanne et d'autres hautes écoles, est mort mercredi à Lausanne à 85 ans. Avec lui disparaît un philosophe suisse de renom mondial.

Né à Sonvilier (Jura bernois) le 22 septembre 1890, il avait fait ses premières études à Saint-Imier et à La Chaux-de-Fonds avant d'obtenir, en 1915, le doctorat de l'EPFZ. Après un bref enseignement à l'université de Zurich, il fut professeur à celle de Berne de 1920 à 1929 puis à l'Ecole polytechnique fédérale de Zurich de 1930 à 1960, année où il se retira à Lausanne. Le professeur Gonseth fut l'initiateur des

« Entretiens de Zurich » sur la philosophie des sciences et le directeur de la revue internationale *Dialectica*. Il collabora à de nombreux congrès scientifiques et philosophiques.

Il prononça plus de 150 conférences et publia une trentaine de livres, dont *Les fondements des mathématiques*, *Les mathématiques et la réalité*, *Qu'est-ce que la logique ? Philosophie mathématique*, *La géométrie et le problème de l'espace*.

Enfin, il fut correspondant de l'Institut de France et d'autres académies et président de l'Académie internationale de philosophie des sciences. C'est en 1970 que l'université de Lausanne lui accorda son doctorat honoris causa.

LES OBSÉDÉS DE LA PERSÉCUTION...

ZOUG. - Parce qu'un membre de la section zougnoise de la Ligue marxiste révolutionnaire (LMR) qui voulait téléphoner à l'un de ses amis politiques a vu son appel aboutir à la police, la LMR soupçonne celle-ci d'écouter ses communications téléphoniques. La police municipale de Zoug rejette cette accusation comme « absurde ».

L'auteur de l'appel, qui exclut la pos-

sibilité de s'être trompé de numéro (réd.), envisage de porter plainte contre la police. Celle-ci repousse les accusations de la LMR en soulignant qu'elle ne possède pas de section criminelle et que seul un nombre restreint de responsables sont habilités à remplir un tel mandat. Il ne serait d'ailleurs pas rare que des appels destinés à d'autres usagers aboutissent à la police municipale, probablement en raison d'erreurs de transmission.

UN « GADGET » À LA MODE

Comme le disait récemment à la télévision, un homme politique libéral, le droit de vote n'est qu'un « gadget ». Un gadget qui fleurit la démagogie. La jeunesse est à la mode et il faut la flatter. N'étant pas pris au sérieux, la plupart du temps, ni par ses pairs, ni par les adultes, M. Ziegler ambitionne sans doute d'être compris par une jeunesse reconnaissante de son intérêt pour elle...

Les petits camarades de gauche ne pouvaient logiquement qu'enfourcher ce cheval de bataille. A leurs yeux, la jeunesse est angoissée devant l'avenir, dégoûtée de notre société capitaliste, victime innocente de la crise économique. Elle ne peut donc voter qu'à gauche, contre ces sales bourgeois qu'elle exécère. Pourquoi donc se refuser de nouveaux électeurs en puissance ?

Certains politiciens du centre ou même de droite se sont, eux aussi, prononcés pour le droit de vote à 18 ans. Leur calcul, leur démarche étaient différents : la peur de ne pas paraître progressiste de faire figure de vieux réactionnaires « anti-jeunes » n'est pas négligeable en l'occurrence. Pourquoi risquer d'être montré comme rétrograde du doigt par la presse alors que l'on peut sans crainte montrer ses bonnes dispositions envers la jeunesse ?

En effet, on constate ces derniers, il y a fort peu de chances pour que le peuple suive nos états d'âme et même si par miracle ils faisaient cette sottise, ses conséquences ne seraient, électoralement parlant, que minimes. Dans tous les pays où le droit de vote à 18 ans a été introduit, on n'a assisté à aucun

glissement vers la gauche. Les jeunes gens semblent voter comme leurs parents.

Si l'on fait la somme de toutes ces arrière-pensées, on atteint vite une majorité ambiguë certes, mais une majorité tout de même. Si l'on fait abstraction des calculs et sous-entendus politiques pour s'en tenir au fond du problème, on peut avancer de nombreux arguments pour ou contre, qui vont de la pertinence à la pure stupidité, comme on le constate à la lecture du débat du Conseil national. Et l'on peut défendre sans embarras et la tête haute l'une et l'autre opinion.

La principale question à trancher, à notre avis, est de savoir si vraiment de nos jours, les jeunes gens atteignent si vite un degré de maturité tel que ne pas leur accorder le droit de vote à 18 ans relève du non-sens. On peut s'interroger longuement sur cette prétendue précocité tant elle est peu évidente. Ne vient-on pas de retarder la majorité pénale à 25 ans, âge seulement à partir duquel un individu peut être considéré comme pleinement responsable de ses actes ?

Cette profonde contradiction s'inscrit dans l'idéologie politique dominante actuelle, qui consiste à donner au citoyen toujours plus de droits, toujours plus tôt, en le déchargeant de ses devoirs. C'est ainsi qu'on se dirige lentement, mais sûrement sur le chemin de l'irresponsabilité générale. Un chemin qui conduit aux délices du totalitarisme le plus étouffant, même s'il accorde le droit de vote aux poupons.

Jean-Marie Reber

Droit de filiation Nouvelle législation sous toit

BERNE. - Mercredi matin, le Conseil national a enfin mis sous toit la modification de la législation sur la filiation avant de remplacer les suppléments de prix pour le blé par des subsides à l'hectare pour les terrains où la culture de cette céréale se fait dans des conditions difficiles. En outre, le Conseil national a rapidement accepté notre adhésion à un certain nombre de conventions, statuts et accords internationaux.

C'est depuis lundi soir que la Chambre du peuple discutait des modifications apportées au droit de filiation, modifications visant notamment à placer sur pied d'égalité les enfants légitimes et illégitimes. Elle est venue à bout de l'objet mercredi matin après avoir accepté une modification faisant

passer à la première classe, soit la plus privilégiée de la législation sur la poursuite pour dettes et la faillite, les créances pécuniaires d'entretien découlant du droit de la famille et nées dans les 12 mois précédant l'ouverture de la faillite, ainsi que les frais d'enterrement. Au vote d'ensemble, la nouvelle législation devait être acceptée par 133 voix contre 1 et avec quelques abstentions.

Postulat de M^{me} Nanchen

En outre, le Conseil national a accepté un postulat de M^{me} Nanchen (soc VS) demandant que le Conseil fédéral étudie la possibilité de suspendre les poursuites pour dettes et faillite en cas de chômage.

Jura: candidats hors parti pour la Constituante

A trois mois des élections à l'Assemblée constituante, il ne fait plus de doute que les chefs du Rassemblement jurassien seront portés en liste par les différents partis politiques auxquels ils ont de tout temps adhéré. Les délégués du Rassemblement jurassien se sont montrés on ne peut plus clairs à ce propos lors des assemblées régionales mises sur pied dans ce but.

La réunion qui se déroulera vendredi en Ajoie devrait confirmer cette tendance. Il reste que cette manière de voir est loin de susciter l'unanimité d'autant que, dans les différentes formations politiques, ce sont surtout les têtes qui nourrissent des ambitions d'élection au détriment de certains militants qui, jusqu'ici, s'étaient surtout signalés par leur adhésion complète au mouvement autonomiste.

Autant dire que nombreux sont ceux qui ne verraient pas d'un mauvais œil le lancement de listes hors partis pour l'élection à la Constituante. Cette assemblée ne doit, d'ailleurs, pas être assimilée à un Grand Conseil où l'appartenance des élus à une formation politique va de soi. Il n'en reste pas de politique va de soi. Il n'en est pas de même pour l'édification de la charte fondamentale d'un canton et on peut fort bien

comprendre qu'une telle conception rencontre des sympathies un peu dans tous les milieux. Il faut aussi se souvenir que les partis politiques ne regroupent qu'une petite portion des électeurs en tant que membres inscrits. D'autre part, du côté des jeunes tout comme chez les femmes, les comptes sont vite faits : sur les listes traditionnelles, l'élection d'un ou deux jeunes et d'une femme au maximum semble être le mieux que l'on puisse espérer. Or, il se trouve précisément que tant chez les jeunes que dans les rangs féminins, on marque un très vif intérêt pour l'élaboration de la Constituante jurassienne. Les jeunes ont des idées neuves qu'ils pourront difficilement faire porter par les partis politiques. De leur côté, les femmes jurassiennes s'accrochent à quelques points précis qu'elles seules peuvent défendre pleinement. Ajoutons à cela le fait que, si le groupe Bélier a implicitement renoncé à lancer sa propre liste, la majorité de ses membres ne partagerait pas cet avis de leur comité. Ils apporteraient donc leur soutien presque certainement à un groupement faisant campagne hors des partis, pour le seul bien du Jura. Tous ces éléments réunis nous incitent à penser que, avant Noël peut-être, le lancement d'une liste de citoyens ne se réclamerait d'aucune étiquette politique et solli-

quant leur élection à la Constituante jurassienne pourrait devenir réalité. Cela viendrait animer l'échiquier politique sur lequel on trouve aujourd'hui les partis, le Rassemblement jurassien, qui tente de s'y inféoder et les formations telles que l'UDC et le parti radical jurassien qui n'ont pas encore fait connaître leur désir de collaborer activement à la mise en place du futur canton. Même si les « hors partis » n'occupaient que trois ou quatre sièges à la Constituante, ils ne manqueraient pas d'y apporter un souffle intéressant.

Cette hypothèse devenant réalité, il serait intéressant de voir si un tel mouvement recevrait l'appui du Rassemblement jurassien ou devrait au contraire se heurter à celui-ci. La question est, pour l'heure, posée.

Victore Giordano

ATTENTATS CONTRE DES VÉHICULES DE LA POLICE TESSINOISE

BELLINZONE. - Deux attentats ont été commis presque en même temps, hier soir vers 19 h. 15, contre deux véhicules appartenant à la police tessinoise. L'un des véhicules était parqué à Locarno près de la gendarmerie locale, l'autre devant le siège de la gendarmerie cantonale de Bellinzone.

Le Suisse mange davantage de fromage

BERNE. - Pour 1974, la statistique laitière fait apparaître un nouveau record de la consommation globale de fromage en Suisse, qui se monte à 72 400 tonnes (environ 70 000 tonnes en 1973). En se basant sur une population résidente pratiquement inchangée, ceci donne une consommation moyenne de 11 kg de fromage par tête d'habitant, contre 10 kg 700 l'année dernière. La part des fromages importés était plus importante que celle de la marchandise indigène dans cette évolution, celle-ci étant retombée à 71 % de la consommation totale. Ces diminutions concernent avant tout l'emmental (dont la part faiblit de 12,9 % à 11,6 %) et le sbrinz (de 2,7 % à 1,7 %), alors que les autres fromages indigènes ont presque tous pu maintenir leurs positions.

Escroquerie au produit de lessive

GENÈVE. - La Chambre d'accusation de Genève a vu comparaître, hier, un homme accusé d'escroquerie et abus de confiance et qui demandait sa mise en liberté provisoire sans caution. Après délibérations, la Chambre a fixé une caution de 50 000 francs.

Cet homme avait recherché par voie d'annonces, plus particulièrement dans les cantons de Vaud et du Valais, des vendeurs pour un produit de lessive très toxique qu'il fabriquait lui-même. Il avait créé une société, depuis lors tombée en faillite.

Camion-benne contre bus : Plusieurs blessés

FRIBOURG. - Un camion-benne à ordures, conduit par M. Jean Abebischer, du Bry, qui circulait de Fribourg en direction de Bulle, a dérapé hier soir sur la chaussée glissante, à la sortie du pont de La Glâne, et, après avoir heurté une voiture, s'est écrasé contre l'angle avant d'un bus GFM. Constatant que le choc était inévitable, le conducteur du bus, M. Maurice Bapst, de Fribourg, a enclenché le frein automatique et s'est précipité à l'arrière du véhicule. Ce réflexe lui a probablement sauvé la vie. En effet, la cabine avancée a été écrasée. M. Bapst s'en est tiré avec un pied blessé et quelques voyageurs ont été atteints par des éclats de verre.

Quant au conducteur du camion-benne, il est resté coincé dans son véhicule pendant près d'une heure. Il a fallu faire appel au PPS pour découper la cabine du camion et en extirper le blessé. Atteint à la tête, au thorax et aux jambes, il a été transporté à l'hôpital cantonal.

Quatre dissidents autorisés à quitter l'URSS Peut-on croire à un geste gratuit ?

MOSCOU (ATS/AFP). - Quatre dissidents soviétiques non juifs ont reçu l'autorisation de quitter définitivement l'Union soviétique pour Israël, apprend-on hier à Moscou. La poétesse Natalia Gorbanyevskaia, 39 ans, et trois peintres non conformistes, Lydia Masterskova, son fils Igor Kholine, 26 ans, et Edouard Zelenine, 37 ans, ont en effet annoncé que les autorités leur avaient accordé un visa pour Israël.

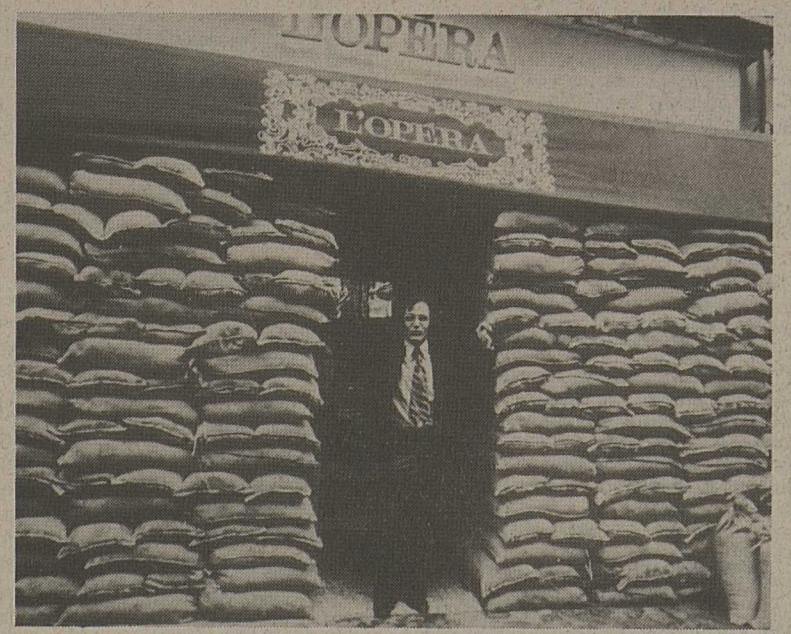
Certains d'entre eux doivent quitter Moscou aujourd'hui, d'autres dimanche pour Vienne, chemin habituel des exilés soviétiques possesseurs d'un visa pour Israël.

Des quatre dissidents, la plus connue est Natalia Gorbanyevskaia. Poétesse publiée en Occident et non officiellement en URSS, elle quittera son pays avec ses deux enfants.

Arrêtée une première fois le 25 août 1968 pour avoir organisé sur la place Rouge le 25 août 1968 un « sit-in » en compagnie de cinq autres contestataires en signe de protestation contre l'invasion de la Tchécoslovaquie, elle devait être, après une courte remise en liberté, de nouveau arrêtée en décembre 1969.

Jugée en son absence, elle était condamnée en juillet 1970 à être internée « dans un hôpital de type spécial » (psychiatrique), où elle resta deux ans. On lui reprochait alors d'avoir participé clandestinement à la rédaction d'un ouvrage intitulé *Midi sur la place Rouge*, évoquant la manifestation du 25 août 1968 et d'avoir écrit un article sur « l'assistance médicale gratuite » consacré à l'internement des contestataires soviétiques en asile psychiatrique. Elle était également accusée d'avoir participé à la rédaction de la *Chronique des événements courants*, ronéotypée et clandestine qui, selon le réquisitoire, « présentait la réalité soviétique sous un jour déformé et calomnieux ». Ce sont les mêmes raisons, fait-on remarquer, qui ont valu sept ans de camp à régime sévère et trois ans d'exil (interne) au biologiste Sergueï Kovaliev, jugé vendredi dernier à Vilnius.

Triste époque !



Vu la vague de terrorisme, les propriétaires de restaurants, bars et hôtels à Londres commencent à prendre leurs précautions : entrée, fenêtres et portes sont protégées voire barricadées par des sacs de sable... comme au bon vieux temps de la guerre ! Triste époque...

Il étrangle un bébé

FUERTH (ATS/Reuter). - Un jeune apprenti boulanger, âgé de 18 ans,

qui « aimait les enfants », selon ses propres dires, a enlevé un bébé de six mois qui se trouvait dans une poussette, puis a étranglé l'enfant lorsqu'il a commencé à crier.

Selon les indications données mercredi par la police, l'auteur du rapt a ensuite enfoui le cadavre dans un sac de plastique et l'a abandonné dans une cabine téléphonique, après avoir avisé la Croix-Rouge de l'endroit où se trouvait le petit corps. Les faits se sont passés mardi. Après une large publicité dans la presse, l'auteur a pu être arrêté mercredi grâce aux indications d'un passant. Il a avoué son forfait.

Espagne : six soldats tués

ALMERIA (Espagne) (ATS/Reuter). - Six soldats ont été tués et un septième grièvement blessé par l'explosion d'une bombe au cours d'un exercice, annoncé l'armée espagnole.

L'accident s'est produit mardi au camp d'entraînement d'Alvarez de Sotomayor, près d'Almeria.

FRANCE: UNIS POUR DÉTRUIRE

PARIS (ATS/AFP). - La « semaine d'action » organisée en France par les syndicats C.G.T. (dont le secrétaire général est un membre du bureau politique du parti communiste) et la C.F.D.T. (socialiste auto-ges-

tionnaire) à la veille des fêtes de Noël, pour l'augmentation des salaires dans le secteur public et la défense de l'emploi dans le secteur privé, a pris un caractère déterminé d'offensive politique.

En effet, les trois partis de gauche (parti communiste, parti socialiste et radicaux de gauche) ont proposé à ces deux organisations syndicales, ainsi qu'à la Fédération de l'éducation nationale (autonome, mais de tendance socialiste) d'organiser en commun des manifestations qui auront lieu dans toute la France le jeudi 18 décembre « contre la politique antisociale, autoritaire et répressive du pouvoir, pour la défense et l'extension des libertés.

L'accord a été très difficile à réaliser avec la C.F.D.T. qui voulait obtenir que, dans leur communiqué commun, les partis et les syndicats expriment leur solidarité avec ses militants qui font l'objet de poursuites devant la cour de sûreté de l'Etat pour action antimilitariste.

En bref

● MONTREAL (ATS/AFP). - Les 25 000 fonctionnaires fédéraux du Québec ont décidé de ne plus parler l'anglais durant leur service à partir du 2 janvier prochain, car ils estiment que les travailleurs bilingues ne sont pas assez payés.

● BUENOS AIRES (ATS/AFP). - Un sous-officier de police et quatre guérilleros ont été tués en Argentine au cours des dernières vingt-quatre heures. Une bombe de forte puissance a en outre explosé près de l'entrée d'une caserne, sans faire de victimes.

● DAKAR (ATS/AFP). - 27 personnes ont été tuées et une trentaine d'autres grièvement blessées dans la collision d'un train et d'un camion en Guinée, annonce Radio-Conakry, captée mardi à Dakar.

● NEW YORK (ATS/AFP). - Le président Ford a décidé que la ville de New York sera remboursée des frais que la municipalité a assumé annuellement pour assurer la protection des diplomates étrangers, principalement auprès des Nations unies, en poste dans la ville, écrit mercredi le *New York Times*.

● BREST (ATS/Reuter). - Déposée pendant la nuit au pied de l'immeuble abritant le siège de la police judiciaire à Brest, une puissante charge a explosé blessant grièvement deux agents de police qui rentraient de patrouille. On craint qu'ils ne perdent la vue. Ils ont été hospitalisés d'urgence.

Les appartements du premier étage ont subi d'importants dégâts. L'attentat n'a pas été revendiqué mais l'enquête s'oriente vers les militants du Front de libération de la Bretagne.

● PEKIN (ATS/AFP). - La presse officielle chinoise annonce mercredi matin en première page le décès de Kang Sheng, 77 ans, l'une des plus importantes personnalités de la République populaire de Chine, mort le 16 décembre à Pékin, à l'issue d'une longue maladie.

LYNETTE FROMME CONDAMNÉE À VIE Jane Moore: verdict en janvier

SACRAMENTO (ATS/Reuter). - Pour tentative d'assassinat du président Ford le

5 septembre à Sacramento, Lynette Fromme, dite « Squeaky » (la piailleuse) a été condamnée hier à la prison à perpétuité, elle appartenait à la « tribu » de Charles Manson, auteur d'assassinats collectifs à caractère orgiaque.

Hier, le Tribunal fédéral de San Francisco avait reconnu coupable Sarah Jane Moore (notre photo) de tentative d'assassinat contre le président. La sentence sera rendue à la mi-janvier.



Portugal: la contre-révolution en marche ?

LISBONNE (ATS/AFP). - Le Conseil de la révolution a désigné les cinq membres qui, à partir d'hier, négocient avec les partis politiques la révision de la plateforme constitutionnelle signée le 11 avril dernier. Cette plateforme définissait les pouvoirs législatifs et exécutifs des divers organes de pouvoir : Conseil de la révolution, assemblée du MFA, Assemblée constituante, président de la République, etc...

Les représentants du Conseil de la révolution seront : le commandant Melo Antunes, le général Vasco Lurengo, commandant de la région militaire de Lisbonne, le général Ramalho Eanes, chef d'état-major de l'armée de terre, les commandants Canto e Castro (aviation) et Martins Guerreiro (marine). Selon les observateurs, la composition de cette délégation avantage légèrement les conseillers dits « politiques », soucieux de conserver un certain rôle politique au MFA, par rapport aux conseillers dits « opérationnels », partisans d'un retour des militaires aux casernes. L'hebdomadaire *Expresso* note à ce sujet que le général Eanes, considéré comme un « opérationnel », ne pourra pas participer étroitement aux travaux en raison de ses fonctions de chef d'état-major. On relève par ailleurs la présence du commandant Martins Guerreiro, seul délégué élu de la marine resté au Conseil de la révolution après le départ de l'amiral Rosa Soutinho et l'arrestation du commandant Almeida Contreiras. Après les

« épurations » au sein du Conseil de la révolution, le commandant Guerreiro est le seul conseiller que l'on considère comme encore lié au courant gongalviste.

GONÇALVES EFFACÉ COMPLÈTEMENT

L'ancien premier ministre portugais, le général Vasco Gonçalves, a été démis de ses fonctions de directeur de l'Institut des hautes études militaires, annonce mercredi le journal du soir *Diario de Lisboa*.

Le général Vasco Gonçalves avait été chargé par le président de la République, le général Costa Gomes, de former le deuxième gouvernement provisoire, au lendemain de la tentative de coup d'Etat « spinoliste » du 28 septembre 1974. Il a également dirigé le troisième, le quatrième et le cinquième gouvernement provisoire.

Le général Gonçalves avait été nommé directeur de l'Institut des hautes études mili-

taires le 3 novembre dernier, après la formation du gouvernement de l'amiral Pinheiro de Azevedo.

Italie: la loi bénit les drogués

ROME (ATS/Reuter). - La possession d'une petite quantité de drogue, quelle que soit la nature, pour usage personnel n'est plus un crime ou même un délit en Italie, déclare une nouvelle loi adoptée hier par le Parlement italien. La loi, qui sera prochainement exécutoire, aggrave en revanche les peines dont sont passibles les trafiquants et établit en outre pour la première fois en Italie, une distinction entre drogues « dures » et « légères ». Cette loi peut paraître ambiguë : la vente, l'achat, le don, la culture et le transport de drogues restent en effet toujours passibles de peines de prison. Les personnes attendant en prison d'être jugées pour possession de drogues seront libérées dès la promulgation de la nouvelle loi.

Conférence Nord-Sud : une journée décisive

VERS UN NOUVEAU DÉSORDRE ÉCONOMIQUE MONDIAL ?

PARIS (ATS/AFP/Reuter). - La hausse des prix du pétrole et sa responsabilité dans la crise économique qui a frappé l'Occident d'abord, puis le monde entier, est au cœur du débat qui s'est engagé à la conférence Nord-Sud. Ce débat, qui apparaît à travers les discours des ministres des 27 pays réunis depuis mardi au Centre des conférences internationales de l'avenue Kléber, avait été engagé mardi par M. Kissinger, qui avait souligné la responsabilité de la hausse des prix du brut dans la crise. Les observateurs attendaient aujourd'hui la réponse des pays en voie de développement, qui ne partagent évidemment pas l'analyse du secrétaire d'Etat américain.

La balle lui a été renvoyée hier matin par M. Jamshid Amouzegar, ministre iranien de l'intérieur qui a dit aux pays industrialisés qu'ils avaient fabriqué eux-mêmes leur récession par des politiques fiscales et monétaires inadéquates cherchant à rétablir à tout prix l'équilibre de leur balance des paiements. Le ministre iranien a même déclaré que la hausse des prix du pétrole avait sauvé le monde d'une crise de l'énergie beaucoup plus grave, qui aurait été l'épuisement des réserves pétrolières de la planète par le gaspillage, puisque le pétrole était trop bon marché dans le passé.

M. Abdelaziz Bouteflika, ministre algérien des affaires étrangères, a également répliqué au secrétaire d'Etat américain en affirmant qu'il était injuste « d'ériger en postulat des contre-vérités notoires » et dangereux de considérer les problèmes de l'énergie dans un contexte isolé. « Il est davantage dangereux, a-t-il ajouté, de tenter d'aider à promouvoir au rang de pays industrialisés les quelques puissances énergétiques dans le but inavoué de les isoler de leur base naturelle, le tiers monde ».

L'IRAK DÉFEND UNE POSITION DURE

L'Irak a exposé des positions « dures », dénonçant « la longue exploitation » du tiers monde par les « puissances impérialistes » et réclamant des « solutions radicales » pour parvenir à un nouvel ordre économique mondial.

L'ALGÉRIE ROUVRE LA QUERELLE DES MANDATS

L'Algérie a reposé hier soir en séance plénière le problème des mandats à donner aux quatre commissions où se déroulera le dialogue.

Alger a demandé de nouveau que ces mandats sur l'énergie, les matières premières, le développement et les questions financières soient fixés avec précision par les ministres, exigence qu'elle avait déjà formulée

lors de la seconde réunion préparatoire d'octobre avec l'appui des pays en voie de développement. De leur côté, les pays industrialisés estiment que les experts qui travailleront dans les commissions devraient déterminer eux-mêmes les sujets dont ils veulent parler.

Cette exigence risque de retarder l'issue de la conférence, prévue en principe pour aujourd'hui.

DONNER TOUJOURS PLUS POUR RECEVOIR TOUJOURS MOINS

La Suède a demandé aux pays industrialisés de doubler le montant de leur aide aux pays en voie de développement.

M. Sven Andersson, ministre suédois des affaires étrangères, a déclaré à la conférence sur la coopération économique internationale que les pays industrialisés devraient consacrer 0,7 % de leur PNB (produit national brut) à l'aide au tiers monde, comme l'a suggéré la septième session extraordinaire de l'assemblée générale des Nations unies. Si cet objectif était atteint, l'aide fournie au tiers monde atteindrait 25 milliards de dollars, a-t-il précisé.

M. Andersson a également demandé que soit allégée par des accords internationaux la dette des pays les plus déshérités. Il a d'autre part estimé important que les mesures de stabilisation des prix

s'accompagnent d'une stabilisation des recettes d'exportation.

PREMIERS ENSEIGNEMENTS

On a donc l'impression, avenue Kléber, de recommencer à tourner en rond bien que de part et d'autre on s'efforce de ne pas envenimer le dialogue qui n'a pas encore tout à fait abordé le débat de fond. En principe, celui-ci devrait être réservé aux travaux des seules commissions. Les 27 délégations travaillent déjà à la rédaction du communiqué final sur la base du document publié à l'issue de la réunion préparatoire d'octobre dernier.

S'il est vrai, notent les observateurs, qu'au point où en sont arrivés les négociateurs personne n'a guère envie de prendre la responsabilité d'un échec à ce stade, les complications demeurent possibles en particulier au niveau des commissions. En effet le concept de « nouvel ordre économique mondial » a des significations bien différentes pour les Américains par exemple et les pays en voie de développement tels que l'Algérie ou l'Irak. Les divergences restent profondes et les rivalités aiguës aussi bien parmi les « 77 » qu'au sein des pays industrialisés. Par conséquent et avant même de parler d'une ouverture du dialogue vers l'Est, il convient de ne pas trop se faire d'illusions sur les chances d'un succès rapide d'une entreprise indiscutablement de longue haleine.

DÉPART DE M. HENRY KISSINGER

M. Henry Kissinger a quitté Paris pour Washington hier à 18 h. 20 (HEC) à bord d'un avion spécial.

Le secrétaire d'Etat américain n'a fait aucune déclaration à son départ. Il a été salué à l'aéroport d'Orly par M. Kenneth Rush, ambassadeur des Etats-Unis en France.

Comores: prix de l'indépendance, la famine !

NATIONS UNIES (ATS/AFP). - Les îles Comores sont menacées de famine, indique un rapport du représentant adjoint du programme de développement de l'ONU à Madagascar, M. David MacAdam. Un porte-parole des Nations unies a fait état lundi à New York de ce rapport, ajoutant que des mesures avaient été prises pour faire parvenir immédiatement 2500 tonnes de riz aux habitants de l'archipel. M. MacAdam, qui a séjourné du 4 au 6 décembre dans les Comores, a exprimé son inquiétude devant un effondrement prévisible de l'économie de l'archipel. Celui-ci est, selon son rapport, menacé de faillite après que le Gouvernement français eût mis fin à son aide financière en juillet, à la suite de la

déclaration d'indépendance de l'archipel. Le départ de tous les fonctionnaires français, prévu pour le 15 décembre, aura pour effet d'aggraver encore la situation dans l'archipel, privé de blé, de sucre et manquant de riz. Les autorités comoriennes ont en effet informé M. MacAdam que les stocks de blé et de sucre étaient épuisés et que ceux de riz sont loin de suffire aux besoins de la population. Elles ont demandé, en conséquence, une aide urgente en vivres, ainsi qu'un soutien de leur aviation civile, de leurs finances et de leur administration judiciaire. Le porte-parole des Nations unies a ajouté qu'une équipe de 5 experts était arrivée aux Comores le 11 décembre pour estimer les besoins les plus urgents.